# L'APPEL COMMUN DE TOUS LES PROPHETES

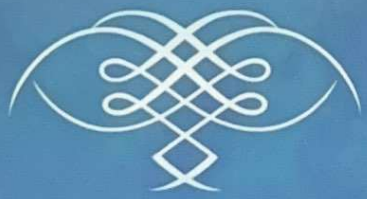

ABOU HANDALA

# L'appel commun de tous les prophètes

Ecrit par : Abu Handhala

Traduit par : service des traductions

Première édition

1437-2016

**Contact**

**E-mail:**
info@tevhiddergisi.com
**Adresse :**
P.K. 51 Güneşli Merkez PTT Bağcılar/İSTANBUL

**www.tevhiddersleri.com / www.tevhiddergisi.com / info@tevhiddergisi.com**

# PREFACE

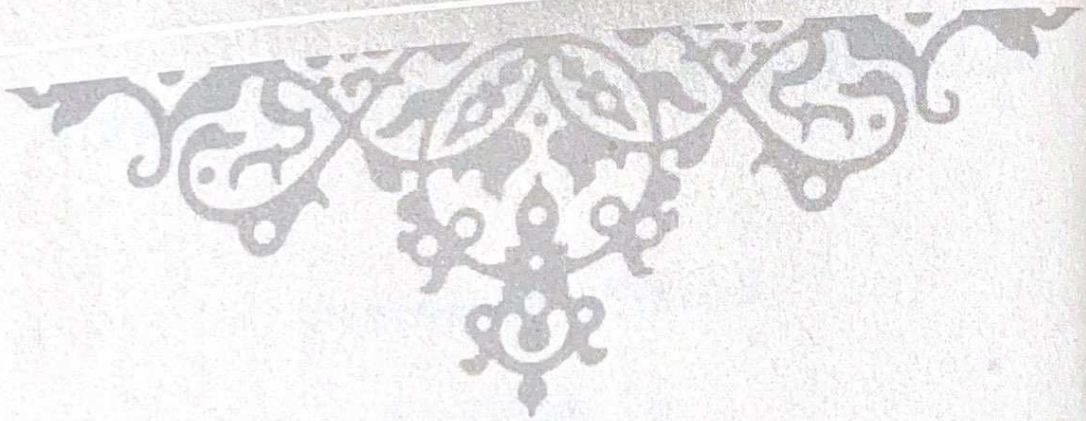

# Préface du traducteur

إن الْحَمْدَ لِلَّهِ نَحْمَدُهُ وَنَسْتَعِينُهُ وَنَسْتَغْفِرُهُ وَنَعُوذُ بِاللَّهِ مِنْ شُرُورِ أَنْفُسِنَا وَمِنْ سَيِّئَاتِ أَعْمَالِنَا مَنْ يَهْدِهِ اللَّهُ فَلا مُضِلَّ لَهُ وَمَنْ يُضْلِلْ فَلا هَادِيَ لَهُ وَأَشْهَدُ أَنْ لا إِلَهَ إِلا اللَّهُ وَحْدَهُ لا شَرِيكَ لَهُ وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ حَقَّ تُقَاتِهِ وَلا تَمُوتُنَّ إِلا وَأَنْتُمْ مُسْلِمُونَ

يَا أَيُّهَا النَّاسُ اتَّقُوا رَبَّكُمُ الَّذِي خَلَقَكُمْ مِنْ نَفْسٍ وَاحِدَةٍ وَخَلَقَ مِنْهَا زَوْجَهَا وَبَثَّ مِنْهُمَا رِجَالاً كَثِيرًا وَنِسَاءً وَاتَّقُوا اللَّهَ الَّذِي تَسَاءَلُونَ بِهِ وَالأَرْحَامَ إِنَّ اللَّهَ كَانَ عَلَيْكُمْ رَقِيبًا

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَقُولُوا قَوْلاً سَدِيدًا، يُصْلِحْ لَكُمْ أَعْمَالَكُمْ وَيَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ وَمَنْ يُطِعِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ فَقَدْ فَازَ فَوْزًا عَظِيمًا

أما بعد:

فإن أحسن الحديث كلام الله وخير الهدي هدي محمد - صلى الله عليه وآله وسلم - وشر الأمور محدثاتها وكل محدثة بدعة وكل بدعة ضلالة وكل ضلالة في النار.

Certes, louange à Allah ﷻ, nous Le louons, c'est de Lui que nous implorons le secours et la guidée. Nous cherchons refuge auprès de Lui ﷻ contre les maux de nos âmes et les maux de nos actions. Celui qu'Allah ﷻ guide, nul ne peut l'égarer et quiconque Allah ﷻ égare, nul ne peut le guider. Je témoigne que Le Seul

qui mérite l'adoration est Allah ﷻ l'Unique et que Muhammad est Son serviteur et Messager ﷺ.

*« Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission » (sourate Al-Imran, verset 102)*

*« Ô hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement » (sourate An-Nisa, verset 1)*

*« Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture. Afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite » (sourate Al-Ahzab, versets 70 et 71)*

Sache que la parole la plus saine et la plus véridique est celle d'Allah ﷻ (Coran) et le chemin le plus droit est celui du Prophète Muhammad ﷺ. Et la plus mauvaise des choses est la nouveauté et toute nouveauté est une innovation, et toute innovation est un égarement, et tout égarement est dans le feu de l'enfer.

L'apparition et la propagation de la mécréance d'une façon surprenante et l'inimitié des infidèles envers l'islam et les musulmans ont la cause de la destruction des piliers principaux de l'Islam et ont fait disparaitre la lumière du Tawhid dans la vie des gens.

Il est donc apparu, lors de cette absence, des savants égarés et apostats appelant les gens à la corruption totale. Un désordre absolu et une humiliation extrême a alors touché la communauté musulmane. Le coran et la sounnah ont été reformés par des théories humaines et philosophies mensongères. La religion a été falsifiée et le Tawhid dissous à l'exception de quelques-unes de ces applications secondaires. Chaque groupe et secte interprètent dorénavant l'islam et le Tawhid selon leurs convenances et envies.

Tout cela car les gens se sont éloignés de la religion d'Allah ﷻ, en délaissant totalement l'application du Tawhid (la ilaha illa Allah) et ses conditions.

Ce qui est étrange, c'est que tout cet égarement fait la bénédiction des mourjis contemporains. Autant ceux-ci voulait éliminer le sens réel de la parole de l'unicité en désirant la transformer en un slogan indéfini, autant ils annulaient les conditions et nécessités de cette phrase, et continuaient à faire cela jusqu'à ce qu'il ne reste plus de cette parole que sa prononciation lacunaire.

Dans ce livre, il sera donc expliqué, selon la révélation, les principes fondamentaux du Tawhid avec ses piliers et conditions, dans l'objectif d'éclaircir les vérités et répliquer aux falsificateurs mourjis et jahmis de la religion d'Allah ﷻ. Ce livre a été rédigé pour que les gens puissent comprendre la réalité de la religion islamique et qu'ils reviennent vers leur Seigneur ﷻ demandant le repentir de leurs erreurs.

Al-Hassan Al-Basri رحمه الله dit : « la parole de l'unicité (la ilaha illa Allah) est la cause essentielle de l'entrée au Paradis et de la sauvegarde contre l'enfer, c'est ce qu'elle nécessite, mais cette exigence ne se réalisera que si les conditions de cette parole sont toutes réunies et appliquées. À la disparition d'une des conditions ou à l'application d'un des annulatifs de l'islam, cette parole n'aura plus aucune validité ».

Je demande à Allah ﷻ, pour moi et mes frères en islam, de nous guider sur le chemin du Tawhid et de nous accorder un succès sur terre et dans l'au-delà.

# INTRODUCTION

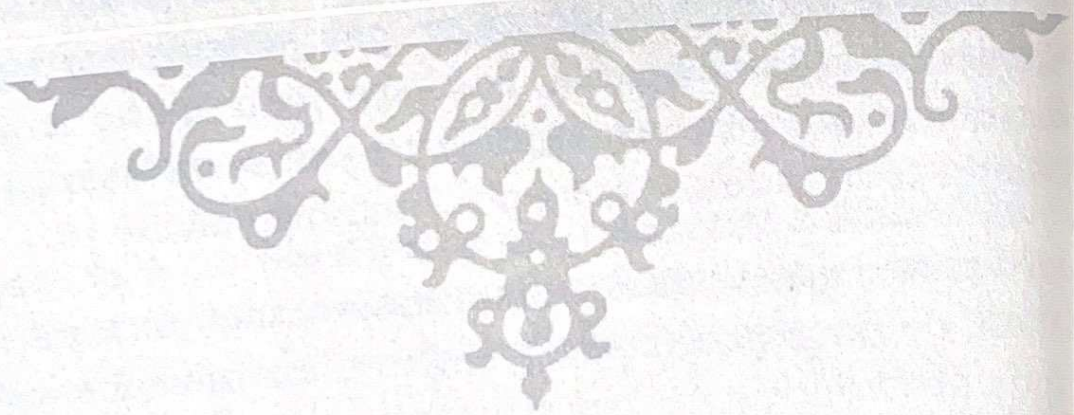

# Introduction

« **La ilaha illa Allah** » est l'appel commun de tous les prophètes.

C'est cette phrase qui a partagé les sociétés en croyants et mécréants.

C'est cette phrase qui a déterminé la récompense de toutes personnes sur terre et dans l'au-delà.

C'est cette phrase qui a mis en conflit le père et le fils depuis les débuts de l'histoire.

C'est cette phrase qui a, d'une part, poussé Noé ﷺ à s'abriter dans le bateau de la victoire et, d'autre part, été la cause de la noyade de son fils dans d'immenses vagues déchirantes.

C'est cette phrase qui a, d'une part, sauvé Lout ﷺ et a fait en sorte qu'il soit parmi les gagnants et, d'autre part, a placé son épouse comme étant parmi les perdants sur lesquels des pluies meurtrières se sont abattues.

C'est cette phrase qui a donné à Ibrahim ﷺ le courage de dire à son père et à son peuple: *«Vous et vos ancêtres êtes des égarés »*.

Les enfants d'Israël ont été sauvés du tyran de leur temps par la cause de leur patience sur le chemin de cette phrase et par la suite ont été perdus pendant 40

ans dans le désert à cause de leur trahison envers cette parole.

C'est uniquement à cause de cette phrase que les notables faisaient du mal à leur prophète.

C'est la première phrase qui explique les efforts de tous les prophètes dans le Coran.

Le Prophète ﷺ était surnommé « Al Amin », car il était le juste auprès de son peuple, mais cette phrase les a incités à dire de lui ﷺ qu'il était un menteur, un fou, un magicien,...

C'est encore cette belle phrase qui a sauvé les arabes de l'humiliation, de l'esclavage et les a placés parmi les plus honorés sur cette terre.

Si l'on voulait citer des arguments et des preuves pour démontrer l'importance de cette phrase, nous en trouverions des centaines et des centaines disponibles dans l'histoire des prophètes.

Mais malheureusement, cette phrase pleine de valeur, d'importance et de bénédiction, est devenue un discours oublié. A un point tel que nous avons le sentiment que les prêcheurs, eux-mêmes, l'ont oubliée et effacée de leur sujet de conférence.

Dans un temps où l'association s'est propagée et est à son paroxysme, il est obligatoire aux savants d'expliquer aux gens la signification, les conditions et

l'application de cette phrase en se basant sur les méthodes coraniques et prophétiques.

Nous remercions notre Seigneur ﷻ qu'il y ait sur cette terre une nouvelle génération qui grandit, a compris cette phrase et essaye de la mettre en application.

Certains frères regrettaient qu'il n'existe pas un livre en français abordant ce sujet d'une façon simplifiée et structurée. C'est la raison pour laquelle j'ai pris la décision, en demandant l'aide d'Allah ﷻ, de rédiger un livre traitant ce thème, afin que cela soit une participation à la communauté musulmane et à l'appel du Tawhid. Ce livre a pour but d'aider mes frères musulmans sur le chemin de l'appel à l'Islam.

Les versets et hadiths ont été cités en arabe pour que cela soit plus simple pour ceux qui voudraient étudier et maitriser ce sujet. Ce livre a été rédigé de manière ni trop long ni trop court afin d'expliquer chaque point d'une façon compréhensible. Et rappelons-nous la parole d'Allah ﷻ :

وَمَا أُرِيدُ أَنْ أُخَالِفَكُمْ إِلَىٰ مَا أَنْهَاكُمْ عَنْهُ ۚ إِنْ أُرِيدُ إِلَّا الْإِصْلَاحَ مَا اسْتَطَعْتُ ۚ وَمَا تَوْفِيقِي إِلَّا بِاللَّهِ ۚ عَلَيْهِ تَوَكَّلْتُ وَإِلَيْهِ أُنِيبُ

*« Je ne veux que la réforme, autant que je le puis. Et ma réussite ne dépend que d'Allah. En Lui je place ma confiance, et c'est vers Lui que je reviens repentant »*
*(Sourate Houd, verset 88)*

# POURQUOI LA PAROLE DE L'UNICITE (KALIMAH ATTAWHID)

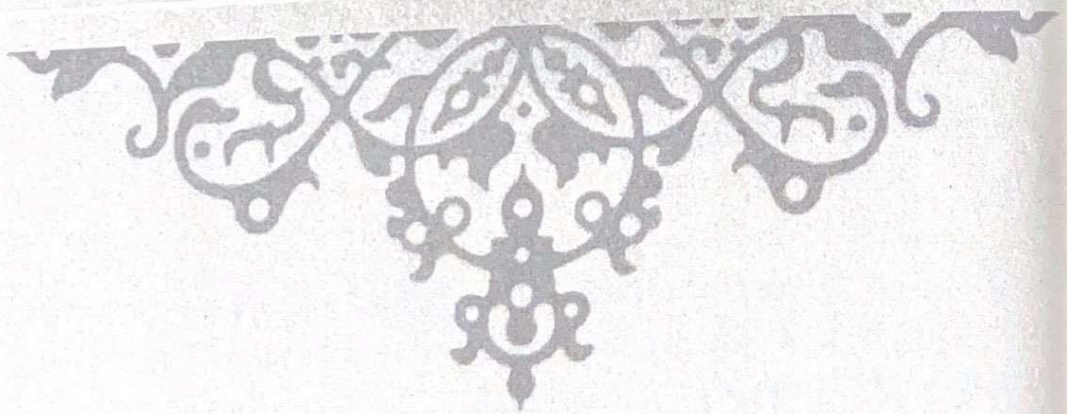

## Pourquoi la parole de l'unicité (kalimah attawhid)?

En général, les prêcheurs abordent peu cette phrase. Pour eux, le fait que la masse des gens prononcent cette phrase suffit pour les considérer comme musulmans. Ainsi, parler de cette phrase est tout à fait inutile. Pourtant, comme nous allons le démontrer dans les pages suivantes, « **la ilaha illa Allah** » ne servira pas à certains d'entre ceux qui l'ont prononcée sur terre, car même si la majorité affirme cette dernière, ils le font sans connaître sa signification et ses conditions de validité. Dans ce cas, il est possible de les voir commettre des actes ou de prononcer des paroles qui annulent la validité de celle-ci.

Nous sommes en droit de nous poser une question : *« pourquoi la parole de l'unicité "la ilaha illa Allah" ? »*

Voici les raisons qui ont poussés à écrire sur ce sujet.

## 1- Cette phrase est l'appel commun de tous les prophètes

Allah ﷻ dit :

وَمَا أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ مِن رَّسُولٍ إِلَّا نُوحِي إِلَيْهِ أَنَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنَا فَاعْبُدُونِ

*« Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : "Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-moi donc" » (Sourate Al-Anbiya, verset 25)*

وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِي كُلِّ أُمَّةٍ رَّسُولاً أَنِ اعْبُدُواْ اللّهَ وَاجْتَنِبُواْ الطَّاغُوتَ

*« Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: "Adorez Allah et écartez-vous du Taghout[1] !" » (Sourate An-Nahl, verset 36)*

Comme nous le verrons plus tard, l'adoration d'Allah ﷻ et le reniement du Taghout correspondent tout à fait à la signification de "la ilaha illa Allah".

De même que si nous analysons tous les passages relatant l'histoire des prophètes dans la sourate Al-

[1] Le terme Taghout sera expliqué de manière plus précise dans les prochaines pages incha Allah ﷻ

Araf, nous nous apercevrons que "la ilaha illa Allah" est l'appel commun de tous les prophètes.

Allah ﷻ dit :

لَقَدْ أَرْسَلْنَا نُوحاً إِلَى قَوْمِهِ فَقَالَ يَا قَوْمِ اعْبُدُواْ اللّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَـهٍ غَيْرُهُ إِنِّيَ أَخَافُ عَلَيْكُمْ عَذَابَ يَوْمٍ عَظِيمٍ

*« Nous avons envoyé Noé à son peuple : «Ô mon peuple, dit-il, adorez Allah ! Vous n'avez d'autre divinité que Lui. Je crains pour vous le châtiment d'un grand jour ! » (Sourate Al-Araf, verset 59)*

وَإِلَى عَادٍ أَخَاهُمْ هُوداً قَالَ يَا قَوْمِ اعْبُدُواْ اللّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَـهٍ غَيْرُهُ أَفَلاَ تَتَّقُونَ

*« Et aux gens de `Âd Nous avons envoyé leur frère Houd qui leur dit : « Ô mon peuple ! Adorez Allah ! Il n'y a pour vous d'autre divinité que Lui. Ne craignez-vous pas votre Seigneur ? » (Sourate Al-Araf, verset 65)*

وَإِلَى ثَمُودَ أَخَاهُمْ صَالِحاً قَالَ يَا قَوْمِ اعْبُدُواْ اللّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَـهٍ غَيْرُهُ

*« Aux gens de Thamûd Nous avons envoyé leur frère Sâlih qui leur dit : « Adorez Allah ! Vous n'avez d'autre divinité que Lui » (Sourate Al-Araf, verset 73)*

وَإِلَى مَدْيَنَ أَخَاهُمْ شُعَيْباً قَالَ يَا قَوْمِ اعْبُدُواْ اللّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَـهٍ غَيْرُهُ

*« Aux habitants de Madyan fut envoyé leur frère Shou`ayb. «Ô mon peuple, leur dit-il, adorez Allah ! Il n'y a pour vous d'autre divinité que Lui » (sourate Al-Araf, verset 85)*

Les communautés auxquelles les prophètes ont été envoyés commettaient un ou plusieurs interdits d'Allah ﷻ, comme le fait de boire le vin, commettre l'adultère, être injuste au niveau de la balance, ...

Malgré cela, tous les prophètes n'ont cessés de débuter leur appel avec cette phrase (Kalimah Attawhid) qui est la base de la religion.

Dans la sourate Al-Anam, après avoir cité toute une série de nom de prophètes, Allah ﷻ ordonne au Prophète ﷺ :

أُولَٰئِكَ الَّذِينَ هَدَى اللَّهُ ۖ فَبِهُدَاهُمُ اقْتَدِهْ ۗ

*« Voilà ceux dont Allah guide les pas ! Suis donc leur direction » (Sourate Al-Anam, verset 90)*

Le prophète ﷺ a effectivement suivi le chemin des prophètes précédents et a donc lui-même ﷺ appelé son peuple à cette phrase : Kalimah Attawhid.

Les gens de la Mecque vivaient la période la plus sombre de la jahiliyyah[1]. Tous les interdits, ainsi que

---

[1] Al Imam An Nawawi رحمه الله a dit que la période de la jahiliyyah représente la période avant la prophétie du Prophète Muhammad ﷺ .

tout acte, parole et comportement constituant une honte dans la religion islamique, étaient pour eux une orgueilleuse vantardise. Malgré cela, le Prophète Muhammad ﷺ n'a pas commencé par appeler son peuple au bon comportement (qui est un composant de l'islam et non sa base), mais a plutôt débuté par la parole de l'unicité (Kalimah Attawhid).

Aujourd'hui, comme auparavant, si le prêcheur souhaite suivre la sounnah du Prophète Muhammad ﷺ et de tous les autres prophètes, il lui est obligatoire de commencer son appel par la parole de l'unicité (Kalimah Attawhid) pour ainsi commencer son rappel de la même manière que le Prophète Muhammad ﷺ l'a réalisé.

Beaucoup de gens aujourd'hui pensent que la communauté a besoin, en priorité, de maîtriser la science du bon comportement et la purification du cœur. Ceci est une des plus grandes tromperies du diable qui ne reflète aucunement la réalité.

Au contraire, aujourd'hui, les gens pensant de cette façon, font assurément partie de ceux qui n'ont pas assimilés la signification et la réalité de l'association, ou sont parmi ceux qui font semblant de ne pas la comprendre.

Comparons les similitudes entre la communauté de l'époque du Prophète ﷺ et la nôtre :

Le peuple auquel le prophète Muhammad ﷺ a été envoyé était un peuple qui demandait de l'aide aux statues représentant des personnages pieux.

De nos jours, des individus de notre communauté demandent l'aide des personnes pieuses décédées.

Quelle est la différence ? Le fait que leurs statues soient différentes de celles de nos jours change-t-il la réalité des choses ?

La communauté à laquelle le prophète Muhammad ﷺ a été envoyé donnait le droit de législation à la fragile et ancienne institution qui était appelée « Dar An-Nadwa ».

De nos jours, les communautés ont données ce droit à la grande et moderne institution appelée « le parlement ».

Quelle est la différence ? Le fait que leurs institutions soient fragiles et anciennes et que celles de notre époque soient grandes et modernes change-t-il la réalité des choses et donne-t-il le droit de légiférer à autre qu'Allah عَزَّوَجَلَّ ?

Un autre exemple : la communauté à laquelle le Prophète ﷺ a été envoyé prétendait connaître les événements futurs en consultant les sorciers et les voyants.

De notre temps, les gens consultent les articles sur la voyance et l'astrologie dans les journaux, ou se

rendent chez des soi-disant imams-charlatans qui prétendent connaître le futur.

Quelle est la raison qui fait en sorte que ces actes ne soient plus considérés comme de l'association aujourd'hui ?

De leur temps, les guerres, les alliances, la fraternité et la haine, se faisaient au nom des tribus, du pays ou de l'argent. Quelle différence y a-t-il avec les événements actuels ?

Nous pourrions encore citer nombre d'exemple et exposer autant de situation démontrant qu'il n'y a aucune différence entre les deux communautés. Peu importe leur époque, elles se noient toutes deux dans l'association et la mécréance.

Pourquoi ne commencerions-nous pas notre appel comme tous les prophètes l'ont fait : par la parole de l'unicité (kalimah Attawhid) ?

Estimons-nous, peut-être, être meilleurs que les prophètes pour entreprendre une autre méthodologie et commencer par un autre appel que le leur ?

Ou encore, sommes-nous semblables aux mécréants de la Mecque qui croyaient que "la ilaha illa Allah" représente juste une prononciation sans conséquence et que certaines de ses significations peuvent être expliquées sans éclaircir la réalité ni la façon de l'appliquer ?

Comme nous le constatons, la ressemblance entre les deux communautés est évidente, ainsi, l'appel doit être similaire. Le prêcheur ne débutant pas son appel avec la parole de l'unicité, quelle qu'en soit la cause, et utilisant sa propre méthode d'appel, est en contradiction avec l'application du prophète Muhammad ﷺ, et en conséquence, ses actes seront annulés le jour du jugement.

Allah ﷻ dit :

فَلْيَحْذَرِ الَّذِينَ يُخَالِفُونَ عَنْ أَمْرِهِ أَن تُصِيبَهُمْ فِتْنَةٌ أَوْ يُصِيبَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ

*« Que ceux, donc, qui s'opposent à son commandement (du Prophète) prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux » (sourate An-Nur, verset 63)*

Ibnou Kathir رحمه الله dit que le fait de s'opposer aux ordres du Prophète ﷺ signifie s'opposer à son appel et à son chemin. Il ajoute à son commentaire que l'épreuve (fitna), qui pourrait atteindre les personnes s'opposant, serait soit de la mécréance, soit de l'hypocrisie ou encore une innovation.

Dans le livre « Zadoul massir », Ibnoul Qayyim Al Jawzi رحمه الله cite les trois interprétations existantes à propos du malheur qui atteindra ceux qui s'opposeront aux ordres du prophète Muhammad ﷺ :

- la perdition ;
- l'ignorance ;
- la malédiction sur terre.

Sheikh Muhammad Amin Ash-Shanquiti ﷺ, après avoir expliqué dans ses commentaires que le mot « fitna » a quatre significations, suggère que la signification la plus juste de ce mot est : la perdition[1].

Donc, si l'on devait formuler la signification de ce verset selon les commentaires des savants, nous dirions : « Allah ﷻ mènera à la perdition celui qui s'oppose au commandement du Prophète ﷺ ».

Pourquoi les prêcheurs désobéissent-ils aux ordres du Prophète Muhammad ﷺ dans la méthode de l'appel ? Ne craignent-ils pas Allah ﷻ ? Ignorent-ils que leurs efforts sur le chemin de l'appel seront vains le jour du jugement s'ils ne se conforment pas à la méthode du Prophète ﷺ ?

Actuellement, les sociétés atteintes par toutes sortes d'associations s'imaginent, par la faute de ces faux prêcheurs, qu'elles sont sur le droit chemin alors qu'en réalité elles persévèrent à s'enfoncer dans les différentes sortes d'association et de mécréance.

---

[1] L'imam Ahmed Ibnou Hanbal ﷺ a interprété le malheur qui touchera celui qui désobéira aux ordres du Prophète ﷺ par l'association (interprétation du verset 63 de la sourate An-Nur).

Les faux prêcheurs-marionnettes (qui ne sont finalement en majorité que le reflet de leurs maîtres ventriloques : les tawaghits[1]), n'abordant que la prière, le jeûne, les jeux de hasard, etc., dans leurs discours, poussent les sociétés à croire que les problèmes religieux se résument à ces quelques sujets et véhiculent la pensée qu'Allah ﷻ pardonnera la grande mécréance ou la grande association à toute personne se prétendant de l'Islam. Ils empêchent donc les gens d'atteindre la vérité.

Par ce verset, nous exhortons ceux qui ne prennent pas la peine de commencer leurs appels conformément à celui du Prophète Muhammad ﷺ et s'abstiennent d'éclaircir à la communauté l'unicité d'Allah ﷻ :

لِيَحْمِلُواْ أَوْزَارَهُمْ كَامِلَةً يَوْمَ الْقِيَامَةِ وَمِنْ أَوْزَارِ الَّذِينَ يُضِلُّونَهُم بِغَيْرِ عِلْمٍ أَلاَ سَاء مَا يَزِرُونَ

*« Qu'ils portent donc, au Jour de la Résurrection, tous les fardeaux de leurs propres œuvres ainsi qu'une partie de fardeaux de ceux qu'ils égarent, sans le savoir ; combien est mauvais [le fardeau] qu'ils portent ! » (Sourate An-Nahl, verset 25)*

Il est aussi bon de rappeler que les prophètes, eux aussi, n'avaient pas d'alternative quant à la façon d'appeler les gens vers la religion. Allah ﷻ leur a

---

[1] Pluriel du mot « Taghout » que nous expliquerons plus tard incha Allah ﷻ

révélé la parole de l'unicité puis leur a ordonné d'appeler les gens à celle-ci :

يَا أَيُّهَا الرَّسُولُ بَلِّغْ مَا أُنْزِلَ إِلَيْكَ مِنْ رَبِّكَ وَإِنْ لَمْ تَفْعَلْ فَمَا بَلَّغْتَ رِسَالَتَهُ وَاللَّهُ يَعْصِمُكَ مِنَ النَّاسِ إِنَّ اللَّهَ لَا يَهْدِي الْقَوْمَ الْكَافِرِينَ

*« Ô Prophète ! Communique ce que ton Seigneur t'a révélé ! Si tu négliges de le faire, tu auras failli à ta mission ! Allah te protégera des hommes, certes Allah ne guidera jamais les mécréants » (Sourate Al-Maidah, verset 67)*

En conclusion, pour qu'un acte ou une adoration soit accepté auprès d'Allah ﷻ, il est obligatoire que ceux-ci soient effectués avec sincérité et selon les normes de la sounnah du prophète Muhammad ﷺ. Dans le cas contraire, ces actes n'auront aucune valeur auprès d'Allah ﷻ.

L'appel des gens à l'islam est une des formes de l'adoration. Ainsi pour qu'elle soit acceptée, elle doit être réalisée avec sincérité et conformément à la sounnah du prophète Muhammad ﷺ. Le Messager d'Allah ﷺ dit dans un hadith rapporté par Aïcha رضي الله عنها :

"من أحدث في أمرنا هذا ما ليس منه فهو رد "

رواه البخاري ومسلم ,

وفي رواية لمسلم "من عمل عملا ليس عليه أمرنا فهو رد"

*« Celui qui inventera dans notre religion ce qui ne fait pas partie de celle-ci, cet acte sera refusé »*, rapporté par Boukhari et Mouslim. Une autre version de Muslim rapporte le hadith comme tel : *« Celui qui fait un acte que nous n'avons pas ordonné, cet acte sera refusé »*.

De ce fait, les efforts de celui qui ne suit pas le chemin du prophète Muhammad ﷺ dans la méthode de l'appel des gens, seront refusés auprès d'Allah ﷻ. Allah ﷻ dit :

فَمَن كَانَ يَرْجُو لِقَاء رَبِّهِ فَلْيَعْمَلْ عَمَلاً صَالِحاً وَلَا يُشْرِكْ بِعِبَادَةِ رَبِّهِ أَحَدا

*« Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration aucun à son Seigneur » (Sourate Al-Kahf, verset 110)*

Ibnou Kathir رحمه الله dit : *« Pour considérer un acte comme accepté auprès d'Allah ﷻ, la condition est qu'il soit fait sincèrement et selon les normes de la sounnah du Prophète Muhammad ﷺ »*.

Dans un autre verset, Allah ﷻ dit :

بَلَى مَنْ أَسْلَمَ وَجْهَهُ لِلّهِ وَهُوَ مُحْسِنٌ فَلَهُ أَجْرُهُ عِندَ رَبِّهِ وَلاَ خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلاَ هُمْ يَحْزَنُونَ

*« Non, mais quiconque soumet à Allah son être tout en faisant le bien, aura sa rétribution auprès de son Seigneur. Pour eux, nulle crainte, et ils ne seront point attristés » (Sourate Al-Baqarah, verset 112)*

Ibnou Kathir رحمه الله rapporte que Saïd Ibnou Joubeyr رحمه الله a dit : *« L'acte doit être effectué avec sincérité (ikhlas) et selon les normes de la sounnah du Prophète Muhammad ﷺ »*. Ibnou Kathir رحمه الله précise par la suite que sans cela, l'acte ne sera en aucun cas accepté. Il cite ensuite le hadith que nous avons mentionné plus haut pour justifier sa parole et ajoute : *« L'acte qui sera fait avec sincérité (ikhlas) et pas selon les normes de la sounnah du prophète ﷺ sera un acte annulé et refusé auprès d'Allah عز وجل. De même que s'il a été fait selon les normes de la sounnah du Prophète ﷺ et sans sincérité »*.

Nous disons donc, en nous basant sur ces preuves, que les prêcheurs d'aujourd'hui devraient examiner la méthode prophétique de l'appel des gens à l'islam pour que leurs actions soient valables et acceptées auprès d'Allah عز وجل. Certes, ceux qui se donneront la peine de scruter cette méthode s'apercevront qu'à aucun moment l'appel du Prophète ﷺ ne s'est effectué sans l'unicité en Allah عز وجل (At-Tawhid). Le Prophète Muhammad ﷺ a assurément débuté et achevé son appel avec l'unicité d'Allah عز وجل. Les recommandations contre l'adoration des tombes, au dernier souffle de

vie du Prophète ﷺ, témoignent de l'attachement du Messager d'Allah ﷺ à l'unicité d'Allah ﷻ [1].

[1] Voir Boukhari, 1324 et Mouslim 531

## 2- Cette phrase est le but de notre création

Le but de la création de l'homme et la signification de cette phrase sont équivalentes. Nous avons vu plus haut que cette phrase signifie que toute l'adoration ne doit être vouée qu'à Allah ﷻ. Il ﷻ a donc créé l'homme exclusivement pour l'adoration unique d'Allah ﷻ. Allah ﷻ dit :

وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ

*« Et Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour M'adorer » (Sourate Ad-Dariyat, verset 56)*

وَإِلَـٰهُكُمْ إِلَٰهٌ وَاحِدٌ لَّا إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ الرَّحْمَٰنُ الرَّحِيمُ

*« Votre Divinité est Unique. Il n'y a d'autre divinité que Lui. Le Miséricordieux, le Très Miséricordieux » (Sourate Al-Baqarah, verset 163)*

Le mot « ilah » cité dans ce verset a été traduit par les savants de cette manière :

- Imam Tabari رحمه الله a dit : « ilah » signifie le seul qui a le droit d'être adoré et obéi.
- Baydawi رحمه الله a dit : « ilah » est le seul qui a le droit à l'adoration.

Allah ﷻ dit :

وَاتَّخَذُوا مِن دُونِ اللَّهِ آلِهَةً لِّيَكُونُوا لَهُمْ عِزًّا

كَلَّا سَيَكْفُرُونَ بِعِبَادَتِهِمْ وَيَكُونُونَ عَلَيْهِمْ ضِدًّا

*« Les hommes adoptent des divinités en dehors d'Allah, dans l'espoir d'accroître leur puissance. Quelle erreur ! Ces divinités renieront un jour leurs adorateurs et seront pour eux des adversaires » (Sourate Maryam, versets 81 et 82)*

Nous constatons ici qu'Allah ﷻ nous informe tout d'abord que des hommes ont choisis des divinités en dehors d'Allah ﷻ, qui renieront, le jour du jugement, les adorations qui leur ont été vouées. Cela certifie clairement que le mot « ilah » signifie « celui qui a le droit d'être adoré[1] ».

Donc, le but de notre création, qui est l'adoration d'Allah ﷻ seul, est la signification réelle de "la ilaha illa Allah". C'est pour cela qu'il est un devoir pour chaque musulman et musulmane de donner de l'importance à la compréhension et l'application de cette phrase.

---

[1] Voir les interprétations du verset 128 de la sourate Al-Araf.

Ce chapitre a été volontairement abrégé car il sera traité d'une façon plus détaillée dans les pages suivantes incha Allah ﷻ.

## 3- Différences entre ceux qui prononcent cette phrase aujourd'hui et les premiers à l'avoir prononcée

Les premiers à avoir exprimé la phrase de l'unicité (la ilaha illa Allah) sont les compagnons du prophète Muhammad ﷺ.

Après l'avoir prononcée, leur mode de vie avait totalement changé, ils se sont instantanément soumis à la volonté d'Allah ﷻ en se nettoyant de toutes sortes d'impuretés de la jahiliyyah.

Ils se sont opposés aux tawaghits de leur temps et ont ressenti dans leur cœur un enthousiasme qui ne s'est jamais éteint.

Cette phrase a changé leur manière de voir cette vie et leur a donné une nouvelle façon de penser.

Leur amour, leur haine, leur amitié et leur hostilité étaient basés sur l'origine de cette phrase. C'est en fonction de celle-ci que leurs sentiments penchaient vers la fraternité et l'amour ou l'hostilité.

Ils savaient qu'en acceptant cette phrase, ils rencontreraient toutes sortes de difficultés et de souffrances sur terre.

Eux, qui avant d'accepter cette phrase, se concurrençaient dans la perversité et la corruption ont, après l'avoir prononcée, formés un groupe de personnes dont le comportement est toujours un exemple pour l'humanité.

Eux, qui commettaient auparavant toutes sortes d'injustices en exploitant les pauvres et en leur appliquant des intérêts, n'ont jamais douté de la véracité de cette phrase et ont sacrifié tout leur bien sur le chemin d'Allah عَزَّوَجَلَّ.

Un autre exemple est celui des magiciens et des sorciers du Pharaon. Ils n'étaient en réalité que de simples personnes ou de simples fonctionnaires ne vivant que pour l'argent. Après avoir prononcé cette phrase, ils se sont révoltés contre l'injustice du Pharaon, l'oppresseur sans pitié et tueur d'enfants. En voici les preuves :

- *la situation des magiciens et des sorciers avant d'avoir cru en Allah عَزَّوَجَلَّ :*

وَجَاءَ السَّحَرَةُ فِرْعَوْنَ قَالُوا إِنَّ لَنَا لَأَجْرًا إِنْ كُنَّا نَحْنُ الْغَالِبِينَ

قَالَ نَعَمْ وَإِنَّكُمْ لَمِنَ الْمُقَرَّبِينَ

*« Et les magiciens vinrent à Pharaon en disant : "Y aura-t-il vraiment une récompense pour nous, si nous sommes les vainqueurs ?" Il dit : "Oui, et*

*vous serez certainement du nombre de mes rapprochés" » (Sourate Al-Araf, versets 113 et 114)*

- *la croyance et la soumission des magiciens en Allah ﷻ :*

وَأُلْقِيَ السَّحَرَةُ سَاجِدِينَ

قَالُوا ءَامَنَّا بِرَبِّ الْعَالَمِينَ

رَبِّ مُوسَى وَهَارُونَ

*« Les magiciens se prosternèrent face contre terre, en disant : «Nous croyons au Maître de l'Univers, au Seigneur de Moïse et d'Aaron »* (sourate Al-Araf, versets 120 à 122)

- *la menace de Pharaon aux magiciens :*

قَالَ فِرْعَوْنُ ءَامَنْتُمْ بِهِ قَبْلَ أَنْ ءَاذَنَ لَكُمْ إِنَّ هَذَا لَمَكْرٌ مَكَرْتُمُوهُ فِي الْمَدِينَةِ لِتُخْرِجُوا مِنْهَا أَهْلَهَا فَسَوْفَ تَعْلَمُونَ

لَأُقَطِّعَنَّ أَيْدِيَكُمْ وَأَرْجُلَكُمْ مِنْ خِلَافٍ ثُمَّ لَأُصَلِّبَنَّكُمْ أَجْمَعِينَ

*« Y avez-vous cru avant que je ne vous (le) permette ? dit Pharaon. C'est bien un stratagème que vous avez manigancé dans la ville, afin d'en faire partir ses habitants. Vous saurez bientôt... Je vais vous couper la main et la jambe*

*opposées, et puis, je vous crucifierai tous* » (Sourate Al-Araf, versets 123 et 124)

- *leur confiance après avoir cru en Allah ﷻ :*

قَالُوا إِنَّا إِلَى رَبِّنَا مُنْقَلِبُونَ

وَمَا تَنْقِمُ مِنَّا إِلَّا أَنْ ءَامَنَّا بِآيَاتِ رَبِّنَا لَمَّا جَاءَتْنَا رَبَّنَا أَفْرِغْ عَلَيْنَا صَبْرًا وَتَوَفَّنَا مُسْلِمِينَ

« *Ils dirent : "En vérité, c'est vers notre Seigneur que nous retournerons. Tu ne te venges de nous que parce que nous avons cru aux preuves de notre Seigneur, lorsqu'elles nous sont venues. Ô notre Seigneur ! Déverse sur nous l'endurance et fais nous mourir entièrement soumis"* » (Sourate Al-Araf, versets 125 et 126)

قَالُوا لَن نُّؤْثِرَكَ عَلَى مَا جَاءنَا مِنَ الْبَيِّنَاتِ وَالَّذِي فَطَرَنَا فَاقْضِ مَا أَنتَ قَاضٍ إِنَّمَا تَقْضِي هَذِهِ الْحَيَاةَ الدُّنْيَا

« *Par celui qui nous a créés, dirent-ils, nous ne te préférerons jamais à ce qui nous est parvenu comme preuves évidentes. Décrète donc ce que tu as à décréter. Tes décrets ne touchent que cette présente vie* » (Sourate Ta-Ha, verset 72)

Allahou Akbar !!! Prenons le temps de méditer sur le changement qu'il y eut dans leur façon de penser après avoir cru en Allah ﷻ ...

Voici un nouvel exemple : vous n'êtes pas sans connaître l'histoire des gens des fossés (Asshaboul oukhdoud). Ceux-ci étaient rassemblés pour la première fois sur la place pour voir l'exécution de l'enfant croyant par le roi mécréant et pour l'applaudir. Soudainement, ils crièrent tous ensemble : « *Nous avons cru au Seigneur de l'enfant* ». C'est à ce moment précis que la lumière et la force de la foi ont surgi de leur cœur. Aucun d'entre eux ne s'est détourné de sa foi, pas même s'ils devaient être brûlés dans le feu que le roi leur avait préparé[1].

Evoquons maintenant la souffrance que les compagnons ont ressenties après avoir prononcé cette phrase (Mouss'ab ﷺ, Khabbab bin Arat ﷺ, Bilal Ibnou Rabah ﷺ, Ammar Ibnou Yassir ﷺ et sa famille ...). Ils étaient tous des esclaves et des serviteurs humiliés jusqu'à avoir prononcé cette phrase. Ils se sont ensuite révoltés contre tous les tyrans et les dictateurs de leur époque.

N'est-ce pas cette phrase qui a dévoilé à tous les empereurs aux alentours de la péninsule arabique que les arabes vivant dans la honte et l'humiliation au milieu du désert étaient devenus les gens les plus honorés et respectés auprès des autres par la cause de leur religion (l'Islam) ?

---

[1] L'imam Mouslim ﷺ rapporte cette histoire du compagnon Shou'ayb ﷺ présents également dans les livres de tafsir à la sourate Al-Bourouj.

Aujourd'hui, nous prononçons cette phrase, nous en faisons une invocation que nous répétons tout au long de la journée. Pourtant, rien ne change dans notre vie. Nous ne ressentons pas d'enthousiasme dans notre cœur, ni même une force ou une lumière pénétrant notre vie.

Cette phrase est censée nous pousser à lever la tête contre les tyrans et les oppresseurs de notre temps (les tawaghits). Mais au contraire, par manque de compréhension et d'application de cette phrase, nos dos se sont brisés tellement nous les avons baissés devant ces dictateurs modernes et dominateurs.

Cette phrase était supposée nous accorder un nouveau mode de vie, nous apporter un nouveau régime et une nouvelle façon de penser. Mais que du contraire, par notre faute, nous sommes davantage attachés au lien de la jahiliyyah qu'au lien de l'islam.

Cette phrase était présumée nous honorer et nous civiliser. Mais au contraire, chaque jour qui passe, par manque d'entendement et d'attention envers ses paroles, nos terres sont noyées par le sang que les injustes font couler en toute impunité.

Quelle est donc la différence entre ceux qui prononcent cette phrase aujourd'hui et les premières générations ?

La seule différence entre nous et les premiers, est que les prédécesseurs ont prononcé cette phrase avec

sincérité et l'ont vécue en lui donnant tous ses droits. À l'inverse, nous, nous l'avons prononcée parce que les gens la prononçaient, nous l'avons acceptée sans savoir exactement pourquoi. Plus grave encore, nous l'avons répétée sans exactement comprendre sa réelle signification !!!

Nous devons donc faire de cette phrase notre priorité, afin que nous puissions nous rappeler et rappeler aux gens son vrai sens et ses conditions en espérant pouvoir la mettre en application comme les compagnons du prophète Muhammad ﷺ, ceux qu'il nous a été ordonné de suivre. Nous devons agir de la sorte jusqu'au jour où il n'y aura plus de différence entre leur application et la nôtre.

## 4- Pourquoi avoir choisi cette phrase ?

- **cette phrase est celle qu'Allah ﷻ a révélée à Ses serviteurs par l'intermédiaire de Ses anges :**

يُنَزِّلُ الْمَلآئِكَةَ بِالْرُّوحِ مِنْ أَمْرِهِ عَلَى مَن يَشَاءُ مِنْ عِبَادِهِ أَنْ أَنذِرُواْ أَنَّهُ لاَ إِلَـهَ إِلاَّ أَنَاْ فَاتَّقُونِ

Allah ﷻ dit : « *Il fait descendre, par Son ordre, les Anges, avec la révélation, sur qui Il veut parmi Ses serviteurs : "Avertissez qu'il n'est d'autre divinité que Moi. Craignez-Moi donc"* » (sourate An-Nahl, verset 2)

وَمَا أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ مِن رَّسُولٍ إِلَّا نُوحِي إِلَيْهِ أَنَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنَا فَاعْبُدُونِ

« *Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : "Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc"* » (sourate Al-Anbiya, verset 25)

- **cette phrase est la solide corde d'Allah ﷻ qui ne se brisera jamais :**

لَا إِكْرَاهَ فِي الدِّينِ قَدْ تَبَيَّنَ الرُّشْدُ مِنَ الْغَيِّ فَمَنْ يَكْفُرْ بِالطَّاغُوتِ وَيُؤْمِنْ بِاللَّهِ فَقَدِ اسْتَمْسَكَ بِالْعُرْوَةِ الْوُثْقَى لَا انْفِصَامَ لَهَا وَاللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ

Allah ﷻ dit : « *Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement. Donc, quiconque mécroit au Taghout tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser. Et Allah est Audient et Omniscient* » (Sourate Al-Baqarah, verset 256)[1]

- **cette phrase est celle de la piété :**

إِذْ جَعَلَ الَّذِينَ كَفَرُوا فِي قُلُوبِهِمُ الْحَمِيَّةَ حَمِيَّةَ الْجَاهِلِيَّةِ فَأَنزَلَ اللَّهُ سَكِينَتَهُ عَلَى رَسُولِهِ وَعَلَى الْمُؤْمِنِينَ وَأَلْزَمَهُمْ كَلِمَةَ التَّقْوَى وَكَانُوا أَحَقَّ بِهَا وَأَهْلَهَا وَكَانَ اللَّهُ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيماً

Allah ﷻ dit : « *Quand ceux qui ont mécru eurent mis dans leurs cœurs la fureur, [la] fureur de l'ignorance... Puis Allah fit descendre Sa quiétude sur Son Messager ainsi que sur les croyants, et les obligea à une parole de piété, dont ils étaient les plus dignes et les plus proches. Allah est Omniscient* » (Sourate Al-Fath, verset 26)[2]

- **cette phrase est celle qui fixera les pieds des croyants sur le Tawhid sur terre et le jour du jugement :**

---

[1] Saïd Ibnou Joubeyr رحمه الله et Ad-dahhak رحمه الله ont interprétés l'anse la plus solide par la parole de l'unicité.

[2] Cette interprétation est celle du compagnon Oubay Ibnou Kâb رضي الله عنه comme nous le rapporte Tabari رحمه الله, Tirmizi رحمه الله et Ahmad Ibnou Hanbal رحمه الله.

يُثَبِّتُ اللهُ الَّذِينَ آمَنُواْ بِالْقَوْلِ الثَّابِتِ فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَفِي الآخِرَةِ وَيُضِلُّ اللهُ الظَّالِمِينَ وَيَفْعَلُ اللهُ مَا يَشَاءُ

Allah ﷻ dit : « *Allah affermit les croyants par une parole ferme, dans la vie présente et dans l'au-delà. Tandis qu'Il égare les injustes. Et Allah fait ce qu'Il veut* » (Sourate Ibrahim, verset 27)[1]

- **cette phrase est l'exemple de l'arbre dont le tronc est enraciné dans la terre et les branches flottent dans les airs :**

أَلَمْ تَرَ كَيْفَ ضَرَبَ اللهُ مَثَلاً كَلِمَةً طَيِّبَةً كَشَجَرَةٍ طَيِّبَةٍ أَصْلُهَا ثَابِتٌ وَفَرْعُهَا فِي السَّمَاءِ

Allah ﷻ dit : « *N'as-tu pas vu comment Allah propose en parabole une bonne parole pareille à un bel arbre dont la racine est ferme et la ramure s'élançant dans le ciel ?* » (Sourate Ibrahim, verset 24)[2]

- **cette phrase est celle qui préservera la personne de l'enfer :**

Dans un hadith qui nous a été rapporté par Mouslim رحمه الله, un jour, quand le mouezzin[3] disait : « J'atteste

---

[1] Boukhari رحمه الله rapporte dans son livre de hadith, chapitre les interprétations du coran, que le compagnon Bara ibnou Azib رضي الله عنه a interprété la "parole ferme" avec laquelle Allah ﷻ affermit les croyants par la "parole de l'unicité".

[2] Ibnou Kathir رحمه الله rapporte que cette interprétation est celle d'ibnou Abbas رضي الله عنه

[3] L'appeleur à la prière.

qu'il n'y a pas de divinité digne d'être adorée sauf si ce n'est qu'Allah » (Ach-hadou An la ilaha illa Allah), le Prophète ﷺ a dit : « *Certes il va être sauvé, Allah a interdit l'enfer à celui qui aura dit : « la ilaha illa Allah, Muhammad rasouloullah*[1] ».

- **cette phrase est la parole la plus lourde sur la balance :**

Le prophète Nouh ﷺ dit à son fils lorsqu'il était à l'agonie de la mort : « *Ô fils, je t'ordonne de rester attaché à la parole de l'unicité (la ilaha illa Allah) car si elle était posée sur un côté de la balance, elle serait plus lourde que les sept cieux et les sept terres qui sont posés sur l'autre côté de celle-ci* »[2].

Le prophète Muhammad ﷺ nous informe que le jour du jugement, une personne aura 99 cahiers plein de péchés et une carte sur laquelle il sera inscrit la parole de l'unicité (la ilaha illa Allah). Le prophète Muhammad ﷺ dit ensuite : « *Et malgré cela, cette carte sera plus lourde que les 99 cahiers* »[3].

---

[1] Sahih Mouslim, kitab As Salah 382, kitab Iman 29. Remarque importante : ce hadith ne peut être compris qu'avec le rassemblement d'autres hadiths traitant du même sujet.

[2] Mousnad de l'imam Ahmed (2/225) رحمه الله, un autre hadith qui porte la même signification a été cité à propos du prophète Moussa ﷺ

[3] Tirmizi رحمه الله 2639, Ibnou Majah رحمه الله 4300. Remarque importante : ce hadith ne peut être compris qu'avec le rassemblement des autres versions de celui-ci. L'imam Ibnou Khouzaymah رحمه الله dit : les hadiths qui signifient la libération des gens du Tawhid de l'enfer sont des récits généraux. La parole du prophète

- **cette phrase est une protection pour la personne sur terre :**

Le prophète Muhammad ﷺ a dit : « *Celui qui dira la parole de l'unicité (la ilaha illa Allah) et qui reniera toutes autres sortes de divinités adorées en dehors d'Allah, son sang (sa personne) et ses biens seront sous la protection de l'islam* »[1].

Boukhari رحمه الله et Mouslim رحمه الله rapportent de plusieurs compagnons que le prophète Muhammad ﷺ a dit : « *J'ai été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils prononcent la parole de l'unicité (la ilaha illa Allah)* »

- **cette phrase est le niveau le plus haut de la foi :**

Le prophète Muhammad ﷺ a dit : « *La foi a soixante et quelques niveaux (ou septante et quelques niveaux), le niveau le plus haut de celle-ci est la parole de l'unicité (la ilaha illa Allah) et le niveau le plus bas est le fait de dégager une nuisance du chemin. Et la pudeur est un niveau de la foi* »[2].

---

Muhammad ﷺ dans ce hadith : "*et il appliqua aucune œuvre*" est, chez les arabes, un genre de langage général qui renferme un sens précis. Cette phrase signifie donc : "*il n'appliqua rien de plus que ce qu'il lui était obligatoire*". At-tawhid 2/732 d'autres savants d'Ahlou sounnah ont expliqué ce hadith de cette façon.

[1] Sahih Mouslim, kitab Iman.

[2] Sahih Mouslim, kitab Iman 152

Cette phrase est la cause de toutes sortes de conflits. Elle est celle qui peut pousser un fils à confronter son père ou à engendrer de la contrariété entre une mère et ses enfants. C'est au nom de cette phrase que certains ont patientés face à toutes sortes de châtiments.

La parole de l'unicité est la phrase devant laquelle aucune faiblesse et lassitude ne peuvent être appliquées. Elle est celle qui ne peut en aucun cas être remplacée, même par nécessité.

Cette phrase est celle à laquelle le prophète Nouh ﷺ a appelé son peuple sans ressentir aucune lassitude pendant 950 ans.

Les mérites et l'importance de cette phrase sont tellement nombreux et colossaux que nous serions incapables de tous les mentionner.

Considérant que cette phrase renferme les bases essentielles de la religion, qu'elle possède des mérites innombrables et que le bonheur de notre vie ici-bas et de l'au-delà dépend de celle-ci, nous attestons et certifions donc que cette parole a le plus de droit à ce que le rappel soit commencé par elle, à ce qu'elle soit expliquée et rédigée.

# LA SIGNIFICATION DE LA PAROLE DE L'UNICITE

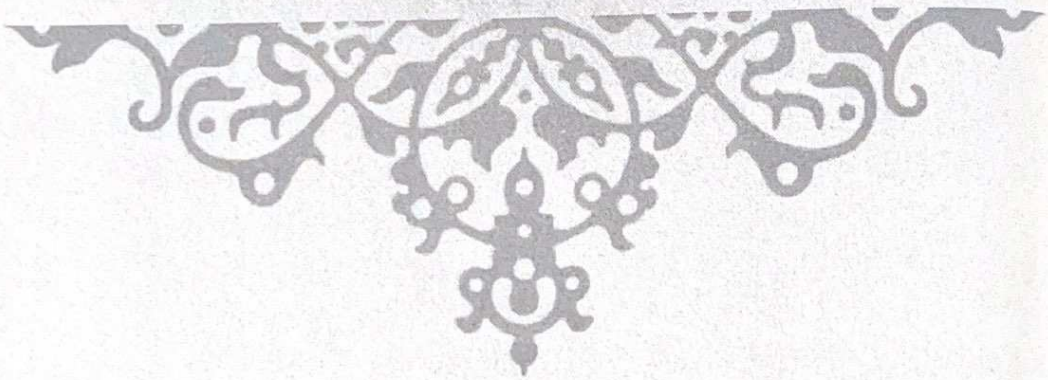

## La signification de la parole de l'unicité

Pour comprendre la signification de cette phrase, il est essentiel, comme nous l'avons cité dans les pages précédentes, de comprendre la signification du mot « ilah ». L'origine de ce mot signifie deux choses : le reniement de toutes les divinités et en parallèle l'acceptation et la soumission à un seul dieu.

Qui sont donc les divinités qui doivent être reniées et la seul divinité qui doit être acceptée ?

Allah ﷻ dit :

وَإِلَٰهُكُمْ إِلَٰهٌ وَاحِدٌ لَا إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ الرَّحْمَٰنُ الرَّحِيمُ

*« Et votre Divinité est une divinité unique. Pas de divinité à part lui, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux »* (Sourate Al-Baqarah, verset163)

Les savants de l'islam ont traduit le mot « ilah » cité dans ce verset comme suit :

Imam Tabari رحمه الله dit : « (ilah) est celui à qui nous obéissons et le seul qui mérite l'adoration ».

Baydawi رحمه الله dit : « (ilah) est celui qui a le droit à votre adoration ».

Nous déduisons de toutes ces paroles que le mot « ilah » signifie celui qui est digne d'être adoré.

Voici quelques versets qui justifient la signification précédente :

وَاتَّخَذُوا مِن دُونِ اللَّهِ آلِهَةً لِّيَكُونُوا لَهُمْ عِزًّا

كَلَّا سَيَكْفُرُونَ بِعِبَادَتِهِمْ وَيَكُونُونَ عَلَيْهِمْ ضِدًّا

Allah ﷻ dit : « *Ils ont adopté des divinités en dehors d'Allah pour qu'ils leur soient des protecteurs (contre le châtiment). Bien au contraire ! [Ces divinités] renieront leur adoration et seront pour eux des adversaires* » (Sourate Maryam, versets 81 et 82)

Nous constatons dans ce verset qu'Allah ﷻ nous informe tout d'abord qu'ils se sont désignés d'autres divinités en dehors de Lui ﷻ, puis que les fausses divinités adorées en dehors d'Allah ﷻ renieront les adorations qui auront été faites par leurs adorateurs. Ceci démontre clairement que la signification du mot ILAH est : **celui qui est adoré**.

Dire "la ilaha illa Allah" signifie renier toutes sortes de fausses divinités adorées en dehors d'Allah ﷻ et Le désigner comme La seule Divinité méritant toutes sortes d'adorations. Celui qui prononcera cette phrase aura accepté de n'adorer qu'Allah ﷻ et de ne rien Lui associer dans Son adoration.

« La ilaha » signifie le reniement de toutes sortes de divinités adorées en dehors d'Allah ﷻ, (ceci est appelé : "al inkar").

« Illa Allah » est l'affirmation que Le seul digne d'être adorée est Allah ﷻ, (ceci est appelé "al ithbat").

وَمَا أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ مِن رَّسُولٍ إِلَّا نُوحِي إِلَيْهِ أَنَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنَا فَاعْبُدُونِ

Allah ﷻ dit : « *Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : "Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc"* » (Sourate Al-Anbiya, verset 25)

Cette phrase est celle qui a été révélée à tous les prophètes. En observant les versets coraniques, nous saisirons la manière dont les prophètes ont appelé leurs peuples, nous comprendrons mieux la signification de cette phrase car Allah ﷻ nous détaille quelques fois dans certains versets ce qu'Il ﷻ a résumé dans d'autres. Nous le remarquons souvent dans les histoires des prophètes.

Afin de comprendre cette phrase de manière détaillée, observons maintenant la manière utilisée par les prophètes pour appeler leurs peuples à la religion d'Allah ﷻ.

وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِي كُلِّ أُمَّةٍ رَّسُولاً أَنِ اعْبُدُواْ اللّهَ وَاجْتَنِبُواْ الطَّاغُوتَ فَمِنْهُم مَّنْ هَدَى اللّهُ وَمِنْهُم مَّنْ حَقَّتْ عَلَيْهِ الضَّلالَةُ فَسِيرُواْ فِي الأَرْضِ فَانظُرُواْ كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ الْمُكَذِّبِينَ

Allah ﷻ dit : « *Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire] : "Adorez*

*Allah et écartez-vous du Taghout". Alors Allah en guida certains, mais il y en eut qui ont été destinés à l'égarement. Parcourez donc la terre, et regardez quelle fut la fin de ceux qui traitaient [Nos messagers] de menteurs* » (Sourate An-Nahl, verset 36)

لَقَدْ أَرْسَلْنَا نُوحًا إِلَى قَوْمِهِ فَقَالَ يَاقَوْمِ اعْبُدُوا اللَّهَ مَا لَكُمْ مِنْ إِلَهٍ غَيْرُهُ إِنِّي أَخَافُ عَلَيْكُمْ عَذَابَ يَوْمٍ عَظِيمٍ

Allah ﷻ dit : « *Nous avons envoyé Noé vers son peuple. Il dit : "Ô mon peuple, adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité que Lui. Je crains pour vous le châtiment d'un jour terrible* » (Sourate Al-Araf, verset 59)

وَإِلَى عَادٍ أَخَاهُمْ هُودًا قَالَ يَاقَوْمِ اعْبُدُوا اللَّهَ مَا لَكُمْ مِنْ إِلَهٍ غَيْرُهُ أَفَلَا تَتَّقُونَ

Allah ﷻ dit : « *Et aux Aad, leur frère Hud : "Ô mon peuple, dit-il, adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité que Lui. Ne [Le] craignez-vous donc pas ?* » (Sourate Al-Araf, verset 65)

وَإِلَى ثَمُودَ أَخَاهُمْ صَالِحًا قَالَ يَاقَوْمِ اعْبُدُوا اللَّهَ مَا لَكُمْ مِنْ إِلَهٍ غَيْرُهُ

Allah ﷻ dit : « *Et aux Thamud, leur frère Salih : "Ô mon peuple, dit-il, adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité que Lui* » (Sourate Al-Araf, verset 73)

وَإِلَى مَدْيَنَ أَخَاهُمْ شُعَيْبًا قَالَ يَاقَوْمِ اعْبُدُوا اللَّهَ مَا لَكُمْ مِنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُ

Allah ﷻ dit : « *Et aux Madyan, leur frère Chuaïb : "Ô mon peuple, dit-il, adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité que Lui* » (Sourate Al-Araf, verset 85)

Nous remarquons que l'appel commun de tous les prophètes se résume dans l'adoration seule d'Allah ﷻ et le reniement de toutes autres sortes de fausses divinités (Taghout) adorés en dehors d'Allah ﷻ.

Après avoir précisé que cette phrase signifie l'adoration seule d'Allah ﷻ, d'aucuns se poseront cette question : « Pourquoi réexpliquer cette phrase ? Existe-t-il encore des personnes qui adorent autre qu'Allah ﷻ ? »

Voici les conséquences de la mauvaise compréhension de cette phrase... Quand les gens ne comprennent pas la vraie signification de l'adoration ou lorsqu'ils croient que cela ne signifie que la prière, le jeûne, le pèlerinage, il leur est tout à fait normal de poser une question comme celle-ci.

La cause principale nous poussant à réexpliquer cette phrase et à la remettre d'actualité, est le fait que nous voyons de pauvres gens répéter cette phrase sans y comprendre un seul mot. D'autres la répètent en ne comprenant pas la signification globale de l'adoration qui, en réalité, ne doit être vouée qu'à Allah ﷻ. D'autres encore adorent des milliers de fausses

divinités en dehors d'Allah ﷻ en croyant qu'ils n'adorent que Lui ﷻ. Espérons que ce livre soit pour eux un rappel qui les sauvera par la grâce d'Allah ﷻ du danger de l'association.

L'adoration ('ibadah) est un mot arabe de l'origine « 'a-be-de ».

Cela signifie :

- l'esclavage ;
- obéir avec humiliation ;
- adorer ;
- s'allier d'une façon inséparable ;
- empêcher quelqu'un de faire quelque chose.[1]

Nous allons citer maintenant quelques exemples de la signification de l'adoration dans le Coran. Nous comprendrons ensuite, par la grâce d'Allah ﷻ, à qui les gens vouent réellement leurs adorations.

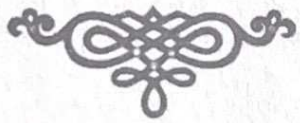

[1] Ces significations sont prises du livre « quatre termes selon le Coran » de l'auteur El-Mawdudi رحمه الله.

# L'ADORATION DANS LE CORAN

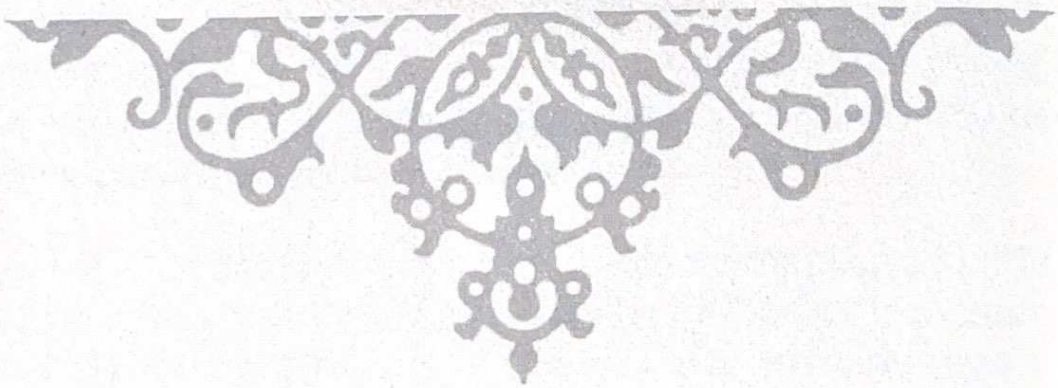

# L'adoration dans le Coran

## 1- Donner le droit de légiférer

اتَّخَذُوا أَحْبَارَهُمْ وَرُهْبَانَهُمْ أَرْبَابًا مِنْ دُونِ اللَّهِ وَالْمَسِيحَ ابْنَ مَرْيَمَ وَمَا أُمِرُوا إِلَّا لِيَعْبُدُوا إِلَٰهًا وَاحِدًا لَا إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ سُبْحَانَهُ عَمَّا يُشْرِكُونَ

Allah ﷻ dit : « *Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Christ fils de Marie, comme Seigneurs en dehors d'Allah, alors qu'on ne leur a commandé que d'adorer un dieu unique. Pas de divinité à part Lui ! Gloire à Lui ! Il est au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent* » (Sourate At-Tawbah, verset 31)

Quand le prophète Muhammad ﷺ a récité ce verset, Âdi ibn Hatim رضي الله عنه, qui était chrétien pendant la jahiliyyah, est venu auprès du prophète ﷺ avec une croix en argent accrochée à son cou et lui a dit : « *Ô messager d'Allah, ils ne les ont pas adorés* » Alors le prophète ﷺ lui a répondu : « *Est-ce qu'ils leur ont obéi quand leurs moines leur ont rendu licite ce qu'Allah avait interdit, et illicite ce qu'Allah avait autorisé ?* » Âdi ibn Hatim رضي الله عنه a dit : « *Oui Ô messager d'Allah* ». Le

prophète Muhammad ﷺ lui a répondu : *« Voilà comment ils les ont adorés »*[1].

Comme nous le remarquons, Allah ﷻ dans le Coran et le prophète Muhammad ﷺ dans ses hadiths, le terme « adoration » a été utilisé pour décrire le fait que les gens du livre donnent aux moines et aux prêtres le droit de légiférer en dehors d'Allah ﷻ et de changer le licite et l'illicite d'Allah ﷻ.

En donnant à leurs moines et à leurs prêtres le droit de légiférer, ils ont fait en sorte qu'ils soient comme des divinités adorées en dehors d'Allah ﷻ.

Ceci est l'interprétation exacte du prophète Muhammad ﷺ à propos de ce verset. Personne ne peut renier que la transmission et l'explication du Coran était le devoir du Messager d'Allah ﷺ.

Allah ﷻ dit :

بِالْبَيِّنَاتِ وَالزُّبُرِ وَأَنزَلْنَا إِلَيْكَ الذِّكْرَ لِتُبَيِّنَ لِلنَّاسِ مَا نُزِّلَ إِلَيْهِمْ وَلَعَلَّهُمْ يَتَفَكَّرُونَ

*« Nous les avons envoyés avec des preuves évidentes et des livres saints. Et vers toi, Nous avons fait descendre le Coran, pour que tu exposes clairement*

---

[1]L'Imam Ibn Kathir رحمه الله et l'Imam Tabari رحمه الله ont cité ce hadith dans la traduction du verset 31 de la sourate At-Tawbah. L'imam Tirmizi رحمه الله l'a cité dans son livre de hadith sous le numéro 3095.

*aux gens ce qu'on a fait descendre pour eux et afin qu'ils réfléchissent »* (Sourate An-Nahl, verset 44)

Réfléchissons un instant… Ceux qui prononcent cette phrase aujourd'hui et en font une invocation indispensable tout au long de leur vie puis participent aux élections démocratiques donnant, en votant, à des humains, le droit de légiférer qui n'appartient qu'à Allah ﷻ, donnant à des créatures ou à des partis le droit de changer, de modifier, d'annuler ou de remettre en question les règles d'Allah ﷻ ; ces personnes, n'adorent-elles vraiment qu'Allah ﷻ comme elles le prétendent ou se choisissent-elles et adorent-elles en réalité de fausses divinités en dehors d'Allah ﷻ ?

L'ignorance des gens face à parole de l'unicité, leur déviance concernant sa compréhension et le fait qu'ils soient noyés dans d'importantes vagues d'association, en croyant qu'ils n'adorent qu'Allah ﷻ, nous suffit pour réexpliquer une fois de plus le contenu de cette phrase.

Evidemment, des gens diront : « Tu as raison !!! Le verset et le hadith nous prouvent bien que ces actes sont incorrects. Mais aujourd'hui, les personnes qui votent ne donnent pas aux candidats le droit de changer les règles d'Allah ﷻ, encore moins les partis islamiques ». En réalité, ces partis sont très loin de l'islam et l'islam est très loin d'eux !

Nous leur répondrons comme ceci :

- comme nous le remarquons dans le hadith, le fait que les gens du livre aient commis cet acte, en ne se rendant pas compte de leur erreur envers Allah ﷻ, ne change en rien le fait qu'ils se soient choisis de fausses divinités en dehors d'Allah ﷻ et les ont adorées ;
- Une multitude d'autres versets nous informent que donner ce droit à autre qu'Allah ﷻ est considéré comme de la mécréance.

Allah ﷻ dit :

مَا تَعْبُدُونَ مِن دُونِهِ إِلاَّ أَسْمَاء سَمَّيْتُمُوهَا أَنتُمْ وَآبَآؤُكُم مَّا أَنزَلَ اللّهُ بِهَا مِن سُلْطَانٍ إِنِ الْحُكْمُ إِلاَّ لِلّهِ أَمَرَ أَلاَّ تَعْبُدُواْ إِلاَّ إِيَّاهُ ذَلِكَ الدِّينُ الْقَيِّمُ وَلَـكِنَّ أَكْثَرَ النَّاسِ لاَ يَعْلَمُونَ

« *Vous n'adorez, en dehors de Lui, que des noms que vous avez inventés, vous et vos ancêtres, et à l'appui desquels Allah n'a fait descendre aucune preuve. Le pouvoir n'appartient qu'à Allah. Il vous a commandé de n'adorer que Lui. Telle est la religion droite; mais la plupart des gens ne savent pas* » (Sourate Yusuf, verset 40)

Après qu'Allah ﷻ nous ait informé que le droit de légiférer n'appartient qu'à Lui ﷻ, Il ﷻ nous a interdit d'adorer autre que Lui ﷻ. Comme nous le remarquons, Allah ﷻ a cité le droit de législation et l'adoration l'un à la suite de l'autre dans l'objectif de nous faire comprendre que vouer se droit à Allah ﷻ, seul, est une forme d'adoration.

Allah ﷻ dit :

أَمْ لَهُمْ شُرَكَاءُ شَرَعُوا لَهُم مِّنَ الدِّينِ مَا لَمْ يَأْذَن بِهِ اللَّهُ وَلَوْلَا كَلِمَةُ الْفَصْلِ لَقُضِيَ بَيْنَهُمْ وَإِنَّ الظَّالِمِينَ لَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ

*« Ou bien auraient-ils des associés [à Allah] qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu'Allah n'a jamais permises ? Or, si l'arrêt décisif n'avait pas été prononcé, il aurait été tranché entre eux. Les injustes auront certes un châtiment douloureux »* (Sourate Achoura, verset 21)[1]

Ceux qui autorisent ce qu'Allah ﷻ n'a pas autorisé se sont élus des associés qu'ils ont adorés en dehors de Lui ﷻ. Le meilleur exemple à donner aujourd'hui à ce propos est la religion de la démocratie qui pousse les gens à voter et à ainsi donner le droit seul d'Allah ﷻ de légiférer à autre que Lui ﷻ.

[1] Nous avons abordé ce sujet d'une manière plus détaillée dans notre livre : « Le jugement des votes en islam ».

## 2- L'invocation

Allah ﷻ dit :

وَقَالَ رَبُّكُمُ ادْعُونِي أَسْتَجِبْ لَكُمْ إِنَّ الَّذِينَ يَسْتَكْبِرُونَ عَنْ عِبَادَتِي سَيَدْخُلُونَ جَهَنَّمَ دَاخِرِينَ

*« Et votre Seigneur dit : "Appelez-Moi, Je vous répondrai. Ceux qui, par orgueil, se refuse à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés »* (Sourate Ghafir, verset 60)

Par ce verset, Allah ﷻ ordonne son invocation et fait suivre cet ordre par : *« et ceux qui se refusent à M'adorer»*. Ceci est la preuve que l'invocation est considérée comme une adoration auprès d'Allah ﷻ.

De plus, Tirmizi رحمه الله et Abou Daoud رحمه الله ont rapporté, concernant l'explication de ce verset, le hadith de Noûman ibnou Bashir رضي الله عنه dans lequel le prophète Muhammad ﷺ dit, après avoir récité ce verset : *« L'invocation est l'adoration en elle-même »*[1].

Comme nous pouvons le constater, le prophète Muhammad ﷺ a lui-même considéré, en se basant sur ce verset, que l'invocation est l'adoration en elle-même.

Nous avons exposé précédemment que la signification de kalimah attawhid "la ilaha illa Allah" était le fait

[1] Tirmizi رحمه الله 3247, Abou dawoud رحمه الله 1479.

d'unifier Allah ﷻ dans l'adoration et de renier toutes autres divinités adorées en dehors d'Allah ﷻ.

Donc, si vraiment l'invocation est une adoration qui ne devrait être vouée qu'à Allah ﷻ, que dire des gens qui se rassemblent autour des tombeaux et invoquent des morts supposés être les alliés d'Allah ﷻ « wali », ou que dire de ceux qui, quand ils rencontrent un danger, se rappellent d'AbdoulQadir Al Jilayni avant même de se rappeler d'Allah ﷻ ?

Quelle est leur situation auprès d'Allah ﷻ en commettant l'association ou la mécréance ?

Quel désastre que ces pauvres gens, dont les actes contredisent les paroles, n'ont pas compris la signification de cette phrase comme l'avait comprise Abou Jahl. Ces personnes sont semblables à celui qui dit : « Je ne suis pas un voleur, je suis quelqu'un de bien » tout en mettant sa main dans la poche d'un autre pour lui voler son portefeuille. Ils entrent dans leurs temples où se trouvent des tombeaux en disant « la ilaha illa Allah, nous renions toutes divinités adorées en dehors d'Allah ﷻ, seul Lui ﷻ est Le digne d'être adorée» et ressortent en ayant associés de fausses divinités à Allah ﷻ.

Nous rappelons à ces pauvres gens, les paroles suivantes d'Allah ﷻ :

لَهُ دَعْوَةُ الْحَقِّ وَالَّذِينَ يَدْعُونَ مِن دُونِهِ لاَ يَسْتَجِيبُونَ لَهُم بِشَيْءٍ إِلاَّ كَبَاسِطِ كَفَّيْهِ إِلَى الْمَاءِ لِيَبْلُغَ فَاهُ وَمَا هُوَ بِبَالِغِهِ وَمَا دُعَاء الْكَافِرِينَ إِلاَّ فِي ضَلاَلٍ

*« A lui l'appel de la Vérité ! Ceux qu'ils invoquent en dehors de Lui ne leur répondent d'aucune façon; semblables à celui qui étend ses deux mains vers l'eau pour la porter à sa bouche, mais qui ne parvient jamais à l'atteindre. L'invocation des mécréants n'est que vanité[1] »* (Sourate Ar-Raad, verset 14)

فَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ افْتَرَى عَلَى اللَّهِ كَذِبًا أَوْ كَذَّبَ بِآيَاتِهِ أُولَئِكَ يَنَالُهُمْ نَصِيبُهُمْ مِنَ الْكِتَابِ حَتَّى إِذَا جَاءَتْهُمْ رُسُلُنَا يَتَوَفَّوْنَهُمْ قَالُوا أَيْنَ مَا كُنْتُمْ تَدْعُونَ مِنْ دُونِ اللَّهِ قَالُوا ضَلُّوا

*« Quel pire injuste, que celui qui invente un mensonge contre Allah, ou qui traite de mensonges Ses signes ? Ceux-là auront la part qui leur a été prescrite ; jusqu'au moment où Nos Envoyés [Nos Anges] viennent à eux pour leur enlever l'âme, en leur disant : "Où sont ceux que vous invoquiez en dehors d'Allah ?" - Ils répondront : "Nous ne les trouvons plus". Et ils témoigneront contre eux-mêmes qu'ils étaient mécréants »* (Sourate Al-Araf, verset 37)

وَلَا تَدْعُ مِنْ دُونِ اللَّهِ مَا لَا يَنْفَعُكَ وَلَا يَضُرُّكَ فَإِنْ فَعَلْتَ فَإِنَّكَ إِذًا مِنَ الظَّالِمِينَ

---

[1] Ce verset juge de mécréants ceux qui invoquent autre qu'Allah ﷻ

وَإِنْ يَمْسَسْكَ اللَّهُ بِضُرٍّ فَلَا كَاشِفَ لَهُ إِلَّا هُوَ وَإِنْ يُرِدْكَ بِخَيْرٍ فَلَا رَادَّ لِفَضْلِهِ يُصِيبُ بِهِ مَنْ يَشَاءُ مِنْ عِبَادِهِ وَهُوَ الْغَفُورُ الرَّحِيمُ

*« Et n'invoque pas, en dehors d'Allah, ce qui ne peut te profiter ni te nuire. Et si tu le fais, tu seras alors du nombre des injustes (des associateurs)[1] et si Allah fait qu'un mal te touche, nul ne peut l'écarter en dehors de Lui. Et s'Il te veut un bien, nul ne peut repousser Sa grâce. Il en gratifie qui Il veut parmi Ses serviteurs. Et c'est Lui le Pardonneur, le Miséricordieux »* (Sourate Yunus, versets 106 et107)

إِنْ تَدْعُوهُمْ لَا يَسْمَعُوا دُعَاءَكُمْ وَلَوْ سَمِعُوا مَا اسْتَجَابُوا لَكُمْ وَيَوْمَ الْقِيَامَةِ يَكْفُرُونَ بِشِرْكِكُمْ وَلَا يُنَبِّئُكَ مِثْلُ خَبِيرٍ

*« Si vous les invoquez, ils n'entendent pas votre invocation; et même s'ils entendaient, ils ne sauraient vous répondre. Et le jour du Jugement ils nieront votre association. Nul ne peut te donner des nouvelles comme Celui qui est parfaitement informé »* (Sourate Fatir, verset 14)

L'adoration englobe toute la vie du musulman, tout ce qu'Allah ﷻ aime et agrée est considéré comme une adoration. Ce qui est considéré comme Son propre droit et tout ce qui n'est pas permis de faire à autre que Lui ﷻ est considéré comme une adoration. Le musulman est celui qui est conscient de la réalité des

---

[1] Les exégètes du Coran ont interprétés l'injustice citée dans ce verset par l'association. Voir tafsir Tabari رحمه الله

actes qu'il fait lorsqu'il se dirige vers Allah ﷻ. Sa prière, son jeûne, sa vie et sa mort, en résumé : tout ce qu'il possède n'appartient qu'à Allah ﷻ.

## 3- L'obéissance

Allah ﷻ dit :

أَلَمْ أَعْهَدْ إِلَيْكُمْ يَابَنِي ءَادَمَ أَنْ لَا تَعْبُدُوا الشَّيْطَانَ إِنَّهُ لَكُمْ عَدُوٌّ مُبِينٌ

وَأَنِ اعْبُدُونِي هَذَا صِرَاطٌ مُسْتَقِيمٌ

*« Ne vous ai-Je pas engagés, enfants d'Adam, à ne pas adorer le Diable ? Car il est vraiment pour vous un ennemi déclaré, et [ne vous ai-Je pas engagés] à M'adorer ? Voilà un chemin bien droit »* (Sourate Ya-Sin, versets 60 et 61)

Dans ce verset, Allah ﷻ dit : *« N'adorez pas le Diable »*. Les moufassirines[1] affirment que la signification de l'adoration dans ce verset est l'obéissance.

Effectivement, l'homme doit adorer Celui qui mérite l'adoration et doit obéir à Celui qui est digne d'obéissance. L'homme voue son adoration, conformément au Coran, à Celui à qui il obéit et à Celui qui gère sa vie sur terre. Toute l'obéissance, sans exception, ne doit être vouée qu'à Allah ﷻ et Son Messager ﷺ.

De notre temps, l'obéissance totale n'est plus vouée à Allah ﷻ. Loin de là, elle est plutôt vouée aux

[1] Moufassirines : les exégètes du Coran

tawaghits et à leurs marionnettes humaines. Elle est également vouée aux candidats des élections qui voient en eux le droit de légiférer ou même de remettre en question ou annuler les droits d'Allah ﷻ.

Notons que l'application d'un acte de grande mécréance est interdite dans notre religion et fait sortir la personne de l'islam. Tandis qu'un grand péché, n'atteignant pas le niveau de la grande mécréance, est quant à lui interdit (haram), et ne fait pas sortir la personne de l'islam.

Le meilleur exemple pour comprendre cette différence, est l'histoire du diable et du prophète Adam ﷺ. Les deux ont un jour désobéi à Allah ﷻ et ne se sont pas soumis à Son ordre. Chaytan, le diable, a été désigné comme étant mécréant et Adam ﷺ a été désigné comme un (âsi) pécheur.

Allah ﷻ dit :

وَإِذْ قُلْنَا لِلْمَلَائِكَةِ اسْجُدُوا لِآدَمَ فَسَجَدُوا إِلَّا إِبْلِيسَ أَبَى وَاسْتَكْبَرَ وَكَانَ مِنَ الْكَافِرِينَ

*« Et lorsque Nous demandâmes aux Anges de se prosterner devant Adam, ils se prosternèrent à l'exception d'Iblis (le diable) qui refusa, s'enfla d'orgueil et fut parmi les infidèles »* (Sourate Al-Baqarah, verset 34)

Iblis fait partie des mécréants car il s'est opposé à l'ordre d'Allah ﷻ avec arrogance. Désobéir à l'ordre

d'Allah ﷻ rend donc mécréant dans certaines situations.

Allah ﷻ dit :

فَأَكَلَا مِنْهَا فَبَدَتْ لَهُمَا سَوْآتُهُمَا وَطَفِقَا يَخْصِفَانِ عَلَيْهِمَا مِن وَرَقِ الْجَنَّةِ وَعَصَى آدَمُ رَبَّهُ فَغَوَى

« *Tous deux (Adam et son épouse Hawa) en mangèrent. Alors leur apparut leur nudité. Ils se mirent à se couvrir avec des feuilles du Paradis. Adam désobéit ainsi à son Seigneur et il s'égara* » (Sourate Ta-Ha, verset 121)

Malgré sa désobéissance à Allah ﷻ, Adam ﷺ n'est pas devenu mécréant. Son obéissance au diable l'a plutôt rendu (Âsi) pécheur.

Nous comprenons que toute personne appliquant une des adorations pour un autre qu'Allah ﷻ aura annulé la validité de la phrase qu'il aura prononcée et aura commis un acte qui détruira la base de l'islam qui est l'unicité.

Aujourd'hui, le sacrifice, les vœux et le tawaf[1] ne sont malheureusement plus appliqués uniquement pour Allah ﷻ. Ils sont appliqués pour les morts et autour des tombeaux, ou encore pour des gens qui se

[1] Le tawaf (circumambulation) est l'adoration que l'on effectue lors du petit ou grand pèlerinage en tournant autour de la Ka'ba.

prétendent être les amis d'Allah ﷻ, exactement comme cela se faisait au temps de la jahiliyyah.

# EXPLICATION D'UN POINT PRIMORDIAL

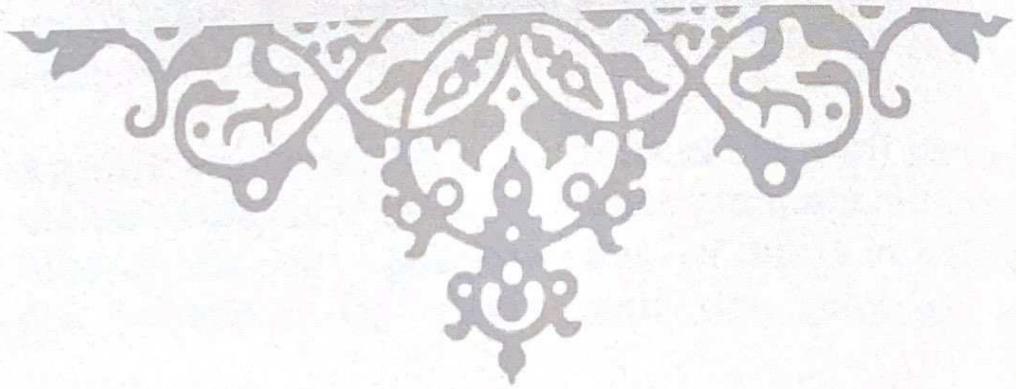

## Explication d'un point primordial

Si nous interrogeons la masse des gens à propos de la parole de l'unicité, ils répondront certainement : « Il n'y a de dieu en dehors d'Allah ﷻ ». Ensuite, si vous leur demandez l'explication de ce qu'ils ont donné comme signification, ils diront : « Cela veut dire que c'est Lui qui nous a créé et nous donne les subsistances ».

Pourtant, comme nous l'avons expliqué auparavant, ceci n'est pas la signification de la phrase de l'unicité. Les associateurs de La Mecque avouaient eux-mêmes qu'Allah ﷻ est le Créateur et qu'Il est Celui qui pourvoit et accorde toutes sortes de subsistances. Malgré cela, ils n'étaient pas considérés comme des croyants auprès d'Allah ﷻ et cela ne les a pas sauvés du jugement du prophète Muhammad ﷺ.

Allah ﷻ Lui-même nous a informés que les associateurs avouaient qu'Il est le créateur et le pourvoyeur :

وَلَئِن سَأَلْتَهُم مَّنْ خَلَقَ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضَ وَسَخَّرَ الشَّمْسَ وَالْقَمَرَ لَيَقُولُنَّ اللَّهُ فَأَنَّى يُؤْفَكُونَ

اللَّهُ يَبْسُطُ الرِّزْقَ لِمَن يَشَاءُ مِنْ عِبَادِهِ وَيَقْدِرُ لَهُ إِنَّ اللَّهَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ

وَلَئِن سَأَلْتَهُم مَّن نَّزَّلَ مِنَ السَّمَاءِ مَاءً فَأَحْيَا بِهِ الْأَرْضَ مِن بَعْدِ مَوْتِهَا لَيَقُولُنَّ اللَّهُ قُلِ الْحَمْدُ لِلَّهِ بَلْ أَكْثَرُهُمْ لَا يَعْقِلُونَ

« *Si tu leur demandes : "Qui a créé les cieux et la terre, et assujetti le soleil et la lune ?", ils diront très certainement : "Allah". Comment se fait-il qu'ensuite ils se détournent (du chemin droit) ? Allah dispense largement ou restreint Ses dons à qui Il veut parmi Ses serviteurs. Certes, Allah est Omniscient. Si tu leur demandes : "Qui a fait descendre du ciel une eau avec laquelle Il fit revivre la terre après sa mort ?", ils diront très certainement : "Allah". Dis : "Louange à Allah!" Mais la plupart d'entre eux ne raisonnent pas* » (Sourate Al-Ankabut, versets 61 à 63)

قُلْ مَنْ يَرْزُقُكُمْ مِنَ السَّمَاءِ وَالْأَرْضِ أَمَّنْ يَمْلِكُ السَّمْعَ وَالْأَبْصَارَ وَمَنْ يُخْرِجُ الْحَيَّ مِنَ الْمَيِّتِ وَيُخْرِجُ الْمَيِّتَ مِنَ الْحَيِّ وَمَنْ يُدَبِّرُ الْأَمْرَ فَسَيَقُولُونَ اللَّهُ فَقُلْ أَفَلَا تَتَّقُونَ

« *Dis : "Qui vous attribue de la nourriture du ciel et de la terre ? Qui détient l'ouïe et la vue, et qui fait sortir le vivant du mort et fait sortir le mort du vivant, et qui administre tout ?" Ils diront : "Allah". Dis alors : "Ne le craignez-vous donc pas ?* » (Sourate Yunus, verset 31)

Par ces deux exemples, nous comprenons aisément que le fait d'accepter qu'Allah ﷻ est le Créateur, le pourvoyeur, Celui qui gère et domine l'univers et Celui qui donne la vie et la reprend, ne rend pas la personne musulmane. Si ceci était la bonne signification, l'effort du prophète ﷺ envers les

associateurs de La Mecque pour qu'ils prononcent cette phrase aurait été vain.

Comme exprimé plus haut, la seule et vraie signification de la phrase de l'unicité est le fait de vouer à Allah ﷻ toutes sortes d'adorations, de ne les appliquer que pour Lui ﷻ et renier toutes les autres fausses divinités adorées en dehors de Lui ﷻ en prononçant le «La» de négation.

Actuellement, ceux qui prononcent la phrase de l'unicité en considérant que sa signification se limite à : "il n'y a pas de créateur en dehors d'Allah ﷻ", sont-ils vraiment dans le cercle de l'islam ? Admettons qu'ils fassent vraiment partie du cercle de l'islam, pourquoi les associateurs de La Mecque n'ont-ils pas fait partie de ce cercle ?

Leur faute, à l'époque, n'était pas le refus d'accepter qu'Allah ﷻ est leur Créateur, mais plutôt qu'ils appliquaient une série d'adorations pour différentes créatures en dehors d'Allah ﷻ. Par exemple, lorsqu'ils voulaient accomplir l'adoration de l'invocation, ils se dirigeaient et invoquaient certaines personnes qu'ils considéraient comme les amis d'Allah ﷻ. Cela parce qu'ils disaient être pécheurs et avaient besoin d'intermédiaire "pieux" entre eux et Allah ﷻ qui intercéderont, selon eux, en leur faveur.

Notre époque ne ressemble-t-elle pas à la leur ?!!!

Aujourd'hui, ceux qui pensent que cette phrase signifie que le seul Créateur est Allah ﷻ, se dirigent vers les tombes et y invoquent les morts ou les soi-disant amis d'Allah ﷻ. Leur logique est tout à fait la même, ils imaginent qu'ils ne sont pas à la hauteur pour invoquer directement Allah ﷻ, alors ils utilisent ces gens car, selon eux, ils sont pieux et seront leurs intercesseurs le jour du jugement.

أَلَا لِلَّهِ الدِّينُ الْخَالِصُ وَالَّذِينَ اتَّخَذُوا مِن دُونِهِ أَوْلِيَاء مَا نَعْبُدُهُمْ إِلَّا لِيُقَرِّبُونَا إِلَى اللَّهِ زُلْفَى إِنَّ اللَّهَ يَحْكُمُ بَيْنَهُمْ فِي مَا هُمْ فِيهِ يَخْتَلِفُونَ إِنَّ اللَّهَ لَا يَهْدِي مَنْ هُوَ كَاذِبٌ كَفَّارٌ

Allah ﷻ dit : « *C'est à Allah qu'appartient la religion pure. Tandis que ceux qui prennent des protecteurs en dehors de Lui (disent) : "Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah". En vérité, Allah jugera parmi eux sur ce en quoi ils divergent. Allah ne guide pas celui qui est menteur et grand ingrat* » (Sourate Az-Zumar verset 3)

Pourtant, comme vu précédemment, nous trouvons dans le Coran que l'invocation représente une sorte d'adoration. Les mécréants de l'époque du prophète ﷺ ne pouvaient se revendiquer de l'Islam car ils appliquaient cette adoration (l'invocation) à d'autres qu'Allah ﷻ. Leur mécréance a été établie malgré qu'ils connaissaient Allah ﷻ et croyaient en Son existence. Ceux qui, de nos jours, invoquent autre qu'Allah ﷻ tout en sachant que ce qu'ils implorent n'est finalement qu'une créature qui n'a aucun pouvoir

dans la royauté d'Allah ﷻ, font-ils partie du cercle de l'islam ?[1]

Encore une fois, les associateurs de la jahiliyyah connaissaient et croyaient en Allah ﷻ mais plutôt que de l'unifier dans l'obéissance et le droit de légiférer, ils donnaient ces droits à leurs chefs de tribus et à leurs dirigeants. Et malgré leur croyance en Allah ﷻ ils n'entraient pas dans le cercle de l'islam.

Aujourd'hui, des individus prononcent la parole de l'unicité en croyant que sa signification se résume à « il n'y a pas de créateur en dehors d'Allah ﷻ », et donnent ensuite le droit de légiférer au chef d'un parti ou à un ministre en utilisant leurs voix pendant les élections. Malgré cela, les gens les considèrent toujours comme faisant partie du cercle de l'islam. D'où tirent-ils cet avis ?

Les juifs, eux aussi, commettaient toute sortes d'interdits, associant d'autres divinités à Allah ﷻ et disant : *« Nous sommes les aimés et les enfants d'Allah, le feu ne va pas nous brûler »*. Mais leur espérance et leurs mensonges envers Allah ﷻ ne les ont pas sauvés :

---

[1] Voir Boukhari رحمه الله, partie tafsir ; sourate Nouh ; verset 23, Ibnou Abbas رضي الله عنه lui-même explique ce sujet.

وَقَالُوا لَنْ تَمَسَّنَا النَّارُ إِلَّا أَيَّامًا مَعْدُودَةً قُلْ أَتَّخَذْتُمْ عِنْدَ اللَّهِ عَهْدًا
فَلَنْ يُخْلِفَ اللَّهُ عَهْدَهُ أَمْ تَقُولُونَ عَلَى اللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ

بَلَى مَنْ كَسَبَ سَيِّئَةً وَأَحَاطَتْ بِهِ خَطِيئَتُهُ فَأُولَئِكَ أَصْحَابُ النَّارِ
هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ

*« Et ils ont dit : "Le Feu ne nous touchera que pour quelques jours comptés!" Dis : "Auriez-vous pris un engagement avec Allah - car Allah ne manque jamais à Son engagement; - non, mais vous dites sur Allah ce que vous ne savez pas".*

*Bien au contraire ! Ceux qui font le mal et qui se font cerner par leurs péchés, ceux-là sont les gens du Feu où ils demeureront éternellement »* (Sourate Al-Baqarah versets 80 et 81)

Parmi ces arguments, nous retiendrons que la personne souhaitant tirer profit de la phrase de l'unicité et désirant faire partie du cercle de l'islam doit absolument comprendre et mettre en application les termes « ilah » (divinité) et « îbadah » (adoration) qui constituent la base nécessaire à la compréhension de « la ilaha illa Allah ». Certes, cette phrase ne doit pas être comprise et appliquée selon la religion des parents et des ancêtres, mais bien selon le Coran et la sounnah du prophète Muhammad ﷺ.

D'ailleurs, comment se protégera de l'association celui qui n'a pas ou mal compris cette phrase qui est le fondement et le commencement de tout acte ? Le

diable a promis à Allah ﷻ qu'il ferait tout son possible pour égarer les humains. La plus grande joie et victoire du diable réside dans le fait que l'humain bascule dans un acte d'association car l'association n'est pas pardonnée auprès d'Allah ﷻ si l'on meurt sans s'en être repenti.

Comment une personne ne serait se tromper si elle ne comprend pas les termes ilah (divinité), îbadah (adoration) et shirk (association) ?

Il est un devoir pour nous, les prêcheurs musulmans, d'apprendre aux gens ce qu'ils ignorent et de remettre ce sujet d'actualité.

# LES CONDITIONS DE LA PAROLE DE L'UNICITE

# Les conditions de la parole de l'unicité

Cette partie du livre expose les conditions de la parole de l'unicité en se basant sur les versets coraniques et les paroles prophétiques. Certains idiots ont profité de l'ignorance des sociétés et de l'absence de vrais savants pour duper le public avec de médiocres doutes. Ces pauvres d'esprit s'adressent au public durant les fêtes innovées comme le mawloud nabawi[1] (qui sont pour eux des sources de revenus) en scandant : « *Celui qui dira La ilaha illa Allah entrera au Paradis* ». Ceci est en réalité l'extrait d'un hadith dont le début et la fin ont été coupés. Un hadith contenant une phrase dépouillée de sa vraie signification, de ses conditions et de ses nécessités.

L'exemple de ces faux savants équivaut à celui qui dit aux gens : « accomplissez la prière », mais ne leur enseigne pas les ablutions, le fait de se diriger vers la qibla, la dissimulation des parties intimes, les actes qui annulent la prière, mais il leur dit que cette prière les fera entrer au Paradis.

Allah ﷻ a ordonné d'accomplir la prière et le prophète Muhammad ﷺ a encouragé l'accomplissement de cet acte. Mais de quelle prière parle-t-on ? Est-ce la prière qui est simplement composée de certains actes et

---

[1] Fête innovée pour soi-disant célébrer la naissance du Prophète ﷺ. Et le Prophète ﷺ est certes loin de ces innovateurs.

paroles ou est-ce la prière dont toutes les conditions sont appliquées ? La parole de l'unicité est tout à fait comme la prière. Il ne s'agit pas d'une simple phrase composée de quelques mots. Il est question d'une formule qui comporte des conditions de validité et qui peut être annulée par certains actes ou paroles. Il est évident qu'une prière accomplie sans ses conditions est une prière non valide et non profitable le jour du jugement. Il en va de même pour la parole de l'unicité, si elle est dite sans l'application de ses conditions, elle sera non valide et non profitable pour celui qui l'a prononcée le jour du jugement.

## Quelle est la signification d'une condition (chart) ?

Les savants d'*Oussoul Al Fiqh*[1] ont défini la condition de cette manière :

« Ce qui par son **absence** entraîne **l'inexistence** et par sa présence n'entraîne pas forcément l'existence »[2].

En général, les savants donnent comme exemple la prière avec les ablutions ou alors la zakat avec le fait qu'une année complète soit écoulée sur cet argent (hawl). Exemple : les ablutions sont une condition pour la validité de la prière, car si nous ne les faisons pas (leur **absence**), la prière n'est pas valide, c'est comme si nous ne l'avions pas priée (**inexistence** de la prière).

Si l'on devait donner un exemple concernant la parole de l'unicité, nous dirions : une prière accomplie sans ses conditions n'est pas valide, de même pour la parole de l'unicité. Une personne priant sans ses ablutions, même si elle prétend avoir accompli ce devoir qu'Allah ﷻ lui a ordonné, n'a en réalité rien fait et n'a pas de prière à son actif. Le principe est le même

---

[1] Ousoul al Fiqh : les bases de la jurisprudence

[2] Voir le livre « ousoul Al fiqh » de Wahb zouhayli رحمه الله 1/104 et le livre « wajiz » d'Abdoulkarim zaydaan رحمه الله 58

pour celui qui dira la parole de l'unicité ou la prononcera même des centaines de fois durant la journée sans en appliquer ses conditions, cette phrase n'aura aucune validité et ne lui donnera aucun profit le jour du jugement.

## Première condition : Renier le Taghout

Renier le Taghout est une des nécessités de la foi, c'est la première condition de la parole de l'unicité. La preuve de ceci est le verset suivant :

لَا إِكْرَاهَ فِي الدِّينِ قَدْ تَبَيَّنَ الرُّشْدُ مِنَ الْغَيِّ فَمَنْ يَكْفُرْ بِالطَّاغُوتِ وَيُؤْمِنْ بِاللَّهِ فَقَدِ اسْتَمْسَكَ بِالْعُرْوَةِ الْوُثْقَى لَا انْفِصَامَ لَهَا وَاللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ

Allah ﷻ dit : « *Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement. Donc, quiconque mécroit au Taghout tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser. Et Allah est Audient et Omniscient* » (Sourate Al-Baqarah, verset 256)

Allah ﷻ nous révèle dans ce verset deux conditions pour s'attacher à la solide corde :

- renier le Taghout ;
- croire en Allah.

Quelle est l'interprétation de la solide corde, qui en aucun cas ne risque de se briser, citée dans ce verset ?

Les Moufassirines rapportent que Moujahid رحمه الله l'a interprétée par "la foi", Soudiy رحمه الله par "l'islam", ibnou Abbas رضي الله عنه et Ibnou Joubeyr رحمه الله par la parole de l'unicité

"la ilaha illa Allah" et le compagnon Anas ﷺ par "le Coran"[1].

Les imams Qurtubi ﷺ et ibnou Kathir ﷺ, après avoir cité ces différentes interprétations, signalent qu'il n'y a pas de contradiction entre celles-ci, au contraire, elles reviennent toutes à la même signification. Et comme nous le remarquons, les compagnons et les savants des premières générations ont interprété la solide corde d'Allah ﷻ par une des nécessités de la religion.

Assurément, la solide corde qui en aucun cas se brisera, est l'islam et la parole de l'unicité. La personne aspirant faire partie de ceux qui s'attacheront à la solide corde d'Allah ﷻ devra mettre en application les conditions de cet acte qui sont cités dans le verset : renier le Taghout et croire en Allah ﷻ . Allah ﷻ a décidé que celui qui dira cette phrase entrera au Paradis, c'est également Lui ﷻ qui a déterminé les conditions de cette phrase. Cela signifie que l'homme n'a pas le choix. Comme dans toutes les adorations, s'il veut que son acte soit valide religieusement et accepté auprès d'Allah ﷻ, la personne doit mettre en application les conditions qu'Allah ﷻ a déterminées pour chaque adoration. Nous avons cité l'exemple de la prière : une prière valide auprès d'Allah ﷻ est une prière appliquée avec ses conditions. Pareillement pour la parole de

---

[1] Pour en savoir plus, voir les interprétations d'Ibnou Kathir ﷺ et de Qurtubi ﷺ au verset 256 sourate Al-Baqarah.

l'unicité : pour que la personne puisse entrer avec celle-ci dans l'islam, elle doit obligatoirement appliquer sa première condition qui est le fait de renier le Taghout.

Le prophète Muhammad ﷺ, lui aussi, a attiré l'attention sur l'application de cette condition (renier le Taghout) :

من قال لا إله إلا الله وكفر بما يعبد من دون الله حرم ماله ودمه وحسابه على الله

« Celui qui dit qu'il n'y a de divinité digne d'être adorée sauf si ce n'est qu'Allah et désavoue ce qui est adoré en dehors de Lui, son sang et ses biens sont sacrés et son sort appartient à Allah[1] »

L'attestation de la parole de l'unicité est toujours citée comme le premier pilier de l'islam dans les hadiths du prophète Muhammad ﷺ. Dans un hadith rapporté par l'imam Mouslim رحمه الله, le prophète Muhammad ﷺ explique la parole de l'unicité et dit :

بُنِيَ الإِسْلاَمُ عَلَى خَمْسٍ عَلَى أَنْ يُعْبَدَ اللَّهُ وَيُكْفَرَ بِمَا دُونَهُ وَإِقَامِ الصَّلاَةِ وَإِيتَاءِ الزَّكَاةِ وَحَجِّ الْبَيْتِ وَصَوْمِ رَمَضَانَ

« *L'islam repose sur cinq piliers : adorer Allah et désavouer toutes autres divinités adorées en dehors*

---

[1] Sahih Mouslim 129

*de lui, accomplir la prière, acquitter la zakat, accomplir le pèlerinage et jeûner le mois du Ramadan[1] ».*

Nous comprenons du verset et de ces hadiths qu'une condition nécessaire de la parole de l'unicité est le reniement de toutes divinités adorées en dehors d'Allah ﷻ. Aussi, comme nous le remarquons, Allah ﷻ a tout d'abord cité dans le verset le désaveu du Taghout puis la croyance en Lui ﷻ. Car depuis le début de l'histoire le problème n'a jamais existé au niveau de la croyance en Allah ﷻ, mais bien au niveau du reniement du Taghout et de l'adoration d'Allah ﷻ seul.

---

[1] Sahih Mouslim 121

## L'explication du terme « Taghout »

Dans la langue arabe, Taghout signifie « l'exagération » et « le fait de dépasser les limites ». Notons que sa signification religieuse a été attribuée selon sa signification linguistique.

Concernant l'interprétation du mot Taghout du verset 256 de la sourate Al-Baqarah, l'Imam Tabari ﷺ a dit : « *Les savants ont divergé à propos de la signification du mot Taghout :*

- *certains ont dit qu'il s'agissait du diable (cela a été rapporté par le compagnon Omar ibnou Al Khattab ﷺ, Moujahid ﷺ, Dahhak ﷺ et souddiy ﷺ) ;*
- *d'autres ont dit qu'il s'agissait du magicien ou du sorcier (cela a été rapporté par Abou Al-Aliya ﷺ) ;*
- *d'autres encore ont dit qu'il s'agissait du voyant (cela a été rapporté par Said ibnou Joubayr ﷺ et ibnou Jourayj ﷺ) ».*

Après avoir cité ces interprétations, l'imam Tabari ﷺ ajoute : « *Selon moi, la vraie signification du mot Taghout est le fait de dépasser les limites d'Allah ﷻ. Tout ce qui est adoré en dehors d'Allah ﷻ est un Taghout forçant les gens à l'adorer ou qui est satisfait de l'adoration qui lui est donnée* ». La chose qui est adorée en dehors d'Allah ﷻ peut être un humain, un

esprit, un diable, une statue... cela n'a aucune importance.

Ibnou Kathir ﷺ, lors de son explication du mot Taghout, rapporte l'interprétation du compagnon Omar ibnou Al Khattab ﷺ qui dit que le Taghout est le diable, puis il enchaîne en disant : « *L'interprétation du compagnon Omar ibnou Al Khattab ﷺ est un avis très fort car cela englobe toutes les mauvaises traditions et adorations de la jahiliyyah comme le fait d'adorer les idoles, d'aller vers elles en cherchant le jugement et leur demandant de l'aide* ».

Ibn Al Qayyim ﷺ a donné une définition plus exhaustive en disant : « *Les Tawaghits sont toutes les limites que le serviteur dépasse, aussi bien en ce qui concerne l'adoré, le suivi ou l'obéi. Les Tawaghits de chaque peuple sont ceux que l'on prend comme juges en dehors d'Allah ﷻ, ceux que l'on adore en dehors d'Allah ﷻ, ceux que l'on suit sans respecter les lois divines ou ceux à qui on obéit en sachant qu'il y a par-là désobéissance à Allah ﷻ. C'est de cette façon que sévissent les Tawaghits du monde. En observant les gens, nous nous apercevrons que la plupart ont préféré l'adoration des Tawaghits à celle d'Allah ﷻ et l'obéissance aux tawaghits à celle du Messager d'Allah ﷺ* »[1].

En général, la plupart des gens n'ont même pas entendu une seule fois le mot Taghout de leur vie. À

[1] Voir ilam almouwakin 1/65

ce moment de votre lecture, une question devrait surgir à votre esprit :

« Quelle sera la situation de ceux qui n'ont jamais entendu le mot Taghout de leur vie, alors qu'il s'agit du point de départ et de la base de la religion ? Quelle sera la situation de ceux qui, quand ils entendent le mot Taghout, croient entendre le nom d'un nouveau plat africain ? Ou quelle sera la situation des faux savants qui eux-mêmes sont devenus des tawaghits et ont fait en sorte que les gens se préoccupent des plaisirs d'ici-bas en oubliant ce mot ? »

Les savants ont donné de très belles significations interprétant le mot Taghout. Mais il est bon de citer les caractéristiques qu'Allah ﷻ a attribué au Taghout dans le Coran pour que ce terme soit tout d'abord expliqué d'une façon coranique et être mieux compris des gens.

Apprendre les caractéristiques du Taghout est d'une importance capitale pour le connaître, l'identifier et le renier. Aussi, nous remarquons sans surprise que les pays qui ne sont pas gouvernés par les lois d'Allah ﷻ n'ont malheureusement pas traduit et compris le mot Taghout d'une façon globale, donc, n'ont pas pu le renier d'une façon correcte.

Par exemple, lors d'une rencontre avec un prêcheur, cet homme pensait que le mot Taghout désigne les mourtads (apostats) de notre pays, c'est-à-dire ceux qui parlent notre langue, qui se font passer pour des

musulmans et qui se sont fixés comme but de dévier la communauté musulmane.

En faisant mieux connaissance, j'ai pu constater que cet ami ne connaissait pas la signification globale du mot Taghout et était par conséquent incapable de renier beaucoup des tawaghits. Comment est-ce possible ? Malheureusement, la majorité des gens limitent la signification du terme Taghout à leur connaissance et vivent une vie sans se rendre compte de l'existence des autres tawaghits les entourant. Pire encore, ils en arrivent même à les défendre au lieu de les renier.

Ceux qui veulent absolument personnaliser le sens du mot Taghout ne prennent pas conscience que ce terme peu désigner à la fois une pensée, une assemblée, une envie ou une passion. Nous allons donc citer les caractéristiques du Taghout en se basant sur les versets coraniques afin de mieux comprendre ce terme.

## Première caractéristique du Taghout et son explication

اللَّهُ وَلِيُّ الَّذِينَ آمَنُوا يُخْرِجُهُم مِّنَ الظُّلُمَاتِ إِلَى النُّورِ وَالَّذِينَ كَفَرُوا أَوْلِيَاؤُهُمُ الطَّاغُوتُ يُخْرِجُونَهُم مِّنَ النُّورِ إِلَى الظُّلُمَاتِ أُولَٰئِكَ أَصْحَابُ النَّارِ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ

Allah ﷻ dit : « *Allah est le défenseur de ceux qui ont la foi : Il les fait sortir des ténèbres à la lumière. Quant à ceux qui ne croient pas, ils ont pour défenseur le Taghout, qui les fait sortir de la lumière aux ténèbres. Voilà les gens du Feu, où ils demeurent éternellement* » (Sourate Al Baqarah, verset 257)

L'imam Tabari رحمه الله interprète ce verset, en résumé : « *Allah* ﷻ *est l'allié et le souteneur des croyants, en leur donnant Sa victoire et Son aide. Il* ﷻ *a protégé ses serviteurs croyants contre la chute dans les ténèbres de la mécréance pour les guider vers la lumière de la foi ... et les alliés des mécréants sont leurs idoles, etc., ils les conduisent de la lumière de la foi vers les ténèbres de la mécréance* ».

Ibnou Kathir رحمه الله, quant à lui, interprète ce verset de la même façon en ajoutant : « *Et c'est pour cela que le mot « lumière » a été cité au singulier, et le mot « ténèbres » au pluriel car la vérité qui est la lumière est unique, mais par contre, il existe plusieurs sortes de mécréances et toutes sont dans les ténèbres* ».

Ceci est la première caractéristique du Taghout. Le Taghout a toujours éloigné ceux qui, au départ, suivent la lumière du Coran, de la sounnah et de l'unicité, pour les conduire dans les ténèbres de la mécréance et de l'association. Toute chose dans laquelle cette caractéristique est présente, quel que soit son nom ou son contenu, est considérée comme Taghout. Voici quelques exemples à ce sujet :

## *Chaytan (le diable)*

Le compagnon Omar ibnou Al Khattab رضي الله عنه a interprété le mot Taghout par le diable car il est l'origine de tout mal, d'après sa promesse qu'il a donnée à Allah عز وجل de dévier les humains du droit chemin.

قَالَ مَا مَنَعَكَ أَلاَّ تَسْجُدَ إِذْ أَمَرْتُكَ قَالَ أَنَاْ خَيْرٌ مِّنْهُ خَلَقْتَنِي مِن نَّارٍ وَخَلَقْتَهُ مِن طِينٍ

Allah عز وجل dit : « *[Allah] dit : "Qu'est-ce qui t'empêche de te prosterner quand Je te l'ai commandé ? " Il répondit : "Je suis meilleur que lui : Tu m'as créé de feu, alors que Tu l'as créé d'argile* »

قَالَ فَاهْبِطْ مِنْهَا فَمَا يَكُونُ لَكَ أَن تَتَكَبَّرَ فِيهَا فَاخْرُجْ إِنَّكَ مِنَ الصَّاغِرِينَ

« *[Allah] dit :"Descends d'ici, Tu n'as pas à t'enfler d'orgueil ici. Sors, te voilà parmi les méprisés* »

قَالَ أَنظِرْنِي إِلَى يَوْمِ يُبْعَثُونَ

*« Accorde-moi un délai, dit (Satan) jusqu'au jour où ils seront ressuscités »*

قَالَ إِنَّكَ مِنَ الْمُنظَرِينَ

*« [Allah] dit : "Tu es de ceux à qui délai est accordé »*

قَالَ فَبِمَا أَغْوَيْتَنِي لأَقْعُدَنَّ لَهُمْ صِرَاطَكَ الْمُسْتَقِيمَ

*« Puisque Tu m'as mis en erreur, dit [Satan], je m'assoirai pour eux sur Ton droit chemin, »*

ثُمَّ لآتِيَنَّهُم مِّن بَيْنِ أَيْدِيهِمْ وَمِنْ خَلْفِهِمْ وَعَنْ أَيْمَانِهِمْ وَعَن شَمَآئِلِهِمْ وَلاَ تَجِدُ أَكْثَرَهُمْ شَاكِرِينَ

*« puis je les assaillirai de devant, de derrière, de leur droite et de leur gauche. Et, pour la plupart, Tu ne les trouveras pas reconnaissants »*

قَالَ اخْرُجْ مِنْهَا مَذْؤُوماً مَّدْحُوراً لَّمَن تَبِعَكَ مِنْهُمْ لأَمْلأَنَّ جَهَنَّمَ مِنكُمْ أَجْمَعِينَ

*« "Sors de là", dit (Allah) banni et rejeté. "Quiconque te suit parmi eux... de vous tous, J'emplirai l'Enfer »* (Sourate Al-Araf, versets 12 à 18)

Dans un autre passage du Coran, Allah ﷻ explique l'événement de cette façon :

إِلَّا إِبْلِيسَ أَبَىٰ أَنْ يَكُونَ مَعَ السَّاجِدِينَ

*« Excepté Iblis qui refusa d'être avec les prosternés »*

قَالَ يَا إِبْلِيسُ مَا لَكَ أَلَّا تَكُونَ مَعَ السَّاجِدِينَ

*« Alors [Allah] dit : "ô Iblis, pourquoi n'es-tu pas au nombre des prosternés ? »*

قَالَ لَمْ أَكُن لِّأَسْجُدَ لِبَشَرٍ خَلَقْتَهُ مِن صَلْصَالٍ مِّنْ حَمَإٍ مَّسْنُونٍ

*« Il dit : "Je ne puis me prosterner devant un homme que Tu as créé d'argile crissante, extraite d'une boue malléable »*

قَالَ فَاخْرُجْ مِنْهَا فَإِنَّكَ رَجِيمٌ

*« - Et [Allah] dit : "Sors de là [du Paradis], car te voilà banni ! »*

وَإِنَّ عَلَيْكَ اللَّعْنَةَ إِلَىٰ يَوْمِ الدِّينِ

*« Et malédiction sur toi, jusqu'au Jour de la rétribution ! »*

قَالَ رَبِّ فَأَنظِرْنِي إِلَىٰ يَوْمِ يُبْعَثُونَ

*« Il dit : "ô mon Seigneur, donne-moi donc un délai jusqu'au jour où ils (les gens) seront ressuscités »*

قَالَ فَإِنَّكَ مِنَ الْمُنظَرِينَ

*« [Allah] dit : tu es de ceux à qui ce délai est accordé, »*

إِلَى يَوْمِ الْوَقْتِ الْمَعْلُومِ

*« jusqu'au jour de l'instant connu" [d'Allah] »*

قَالَ رَبِّ بِمَا أَغْوَيْتَنِي لأُزَيِّنَنَّ لَهُمْ فِي الأَرْضِ وَلأُغْوِيَنَّهُمْ أَجْمَعِينَ

*« Il dit : "Ô mon Seigneur, parce que Tu m'as induit en erreur, eh bien je leur enjoliverai la vie sur terre et les égarerai tous, »*

إِلاَّ عِبَادَكَ مِنْهُمُ الْمُخْلَصِينَ

*« à l'exception, parmi eux, de Tes serviteurs élus »* (Sourate Al-Hijr, versets 32 à 41)

Le diable a promis à Allah ﷻ de dévier les gens du droit chemin. Et il a certes tenu sa promesse. Mais sachez qu'Allah ﷻ n'a pas abandonné l'homme face à la ruse et au détournement du diable sans aucune arme. Au contraire, Il ﷻ a, par l'intermédiaire des prophètes, expliqué aux gens comment se sauver des pièges du Chaytan.

قَالَ اهْبِطَا مِنْهَا جَمِيعاً بَعْضُكُمْ لِبَعْضٍ عَدُوٌّ فَإِمَّا يَأْتِيَنَّكُم مِّنِّي هُدًى فَمَنِ اتَّبَعَ هُدَايَ فَلَا يَضِلُّ وَلَا يَشْقَى

وَمَنْ أَعْرَضَ عَن ذِكْرِي فَإِنَّ لَهُ مَعِيشَةً ضَنكاً وَنَحْشُرُهُ يَوْمَ الْقِيَامَةِ أَعْمَى

Allah ﷻ dit : « *Il dit : "Descendez d'ici, (Adam et Hawa), [Vous serez] tous (avec vos descendants) ennemis les uns des autres. Puis, si jamais un guide vous vient de Ma part, quiconque suit Mon guide ne s'égarera ni ne sera malheureux* »

« *Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes, une vie pleine de gêne, et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement* » (Sourate Ta-Ha, versets 123 et 124)

Ceux qui pourront se protéger des pièges du diable sont ceux qui suivront et resteront attachés à la guidance d'Allah ﷻ, qui est le Coran et la sounnah du prophète Muhammad ﷺ. Tout autre chemin et méthode en dehors de ceux d'Allah ﷻ est le chemin et la méthode du Chaytan qui sont basés sur la passion et l'envie.

L'homme aura beau appeler ce chemin, qui est le chemin du diable, par n'importe quel nom, cela n'a aucune importance. Le seul objectif du diable est d'éloigner les gens de la lumière de la révélation et de les pousser dans les ténèbres de la mécréance, des innovations, des interdits et des actes de perversité.

Cette caractéristique présente en Chaytan est la cause qui fait en sorte qu'il soit considéré comme à la tête des tawaghits.

## *Les prêcheurs pour la démocratie (les partis politiques)*

Nous comprenons maintenant que la première caractéristique du Taghout est de détourner les humains de la lumière de la révélation et les mener vers les ténèbres de la mécréance, de l'association et de la perversité. La lumière du Coran nous enseigne que la législation n'appartient qu'à Allah ﷻ, quant aux prêcheurs des ténèbres et de la mécréance, ceux-ci nous informent que la législation est le droit du peuple.

Encore une fois, la lumière de la révélation nous informe que le droit d'autoriser ou d'interdire une chose n'appartient qu'à Allah ﷻ, car Il ﷻ est celui qui a créé l'homme et leur a prescrit toutes sortes de subsistances.

إِنَّ رَبَّكُمُ اللهُ الَّذِي خَلَقَ السَّمَاوَاتِ وَالأَرْضَ فِي سِتَّةِ أَيَّامٍ ثُمَّ اسْتَوَى عَلَى الْعَرْشِ يُغْشِي اللَّيْلَ النَّهَارَ يَطْلُبُهُ حَثِيثاً وَالشَّمْسَ وَالْقَمَرَ وَالنُّجُومَ مُسَخَّرَاتٍ بِأَمْرِهِ أَلاَ لَهُ الْخَلْقُ وَالأَمْرُ تَبَارَكَ اللهُ رَبُّ الْعَالَمِينَ

Allah ﷻ dit : « *Votre Seigneur, c'est Allah, qui a créé les cieux et la terre en six jours, puis S'est établi "istawa"*

*sur le Trône. Il couvre le jour de la nuit qui poursuit celui-ci sans arrêt. (Il a créé) le soleil, la lune et les étoiles, soumis à Son commandement. La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui. Toute gloire à Allah, Seigneur de l'Univers !* » (Sourate Al-Araf, verset 54)

Aujourd'hui, les prédicateurs de la démocratie, les Pharaons de notre époque, quelques soient leurs noms, poussent les peuples dans les ténèbres de la mécréance en les motivant à voter et utiliser leur voix pour sélectionner leur législateur, car, selon la religion démocrate, le droit de légiférer appartient au peuple. Ainsi, ils dupent les gens, leur faisant miroiter que c'est leur pouvoir et se prétendent donc être des divinités qui possèdent ce droit en dehors d'Allah عَزَّوَجَلَّ. En réalité, cette arnaque n'est pas la première. Pharaon, qui est leur ancêtre, avait lui-même prétendu détenir ce droit. La seule différence avec eux est que Pharaon ne s'est pas masqué derrière des faux semblants, au contraire il l'a annoncé d'une façon très claire.

وَقَالَ فِرْعَوْنُ يَا أَيُّهَا الْمَلَأُ مَا عَلِمْتُ لَكُم مِّنْ إِلَهٍ غَيْرِي فَأَوْقِدْ لِي يَا هَامَانُ عَلَى الطِّينِ فَاجْعَل لِّي صَرْحاً لَّعَلِّي أَطَّلِعُ إِلَى إِلَهِ مُوسَى وَإِنِّي لَأَظُنُّهُ مِنَ الْكَاذِبِينَ

Allah عَزَّوَجَلَّ dit : « *Et Pharaon dit : "ô notables, je ne connais pas de divinité pour vous, autre que moi. Haman, allume-moi du feu sur l'argile puis construis-moi une tour peut-être alors monterai-je jusqu'au Dieu*

*de Moïse. Je pense plutôt qu'il est du nombre des menteurs"* » (Sourate Al-Qasas, verset 38)

Lui, Pharaon, n'était pas un peureux se cachant derrière la philosophie de la démocratie. Que du contraire, il a clairement annoncé aux gens qu'il prétendait être le seul dieu existant. Au fur et à mesure, cette façon de prétendre être un dieu et de l'annoncer aux gens a disparu car une nouvelle époque a commencée : l'époque de tromperie politique. A partir de maintenant, plus personne ne doit annoncer ce qu'il prétend être mais doit plutôt être malin et utiliser la politique de manière à mettre en application celle qui va le mieux endormir les gens.

Fahrouddin Ar-razi رحمه الله dit lors de son interprétation du verset précédent (en résumé) : « *lorsque Pharaon a prétendu être le seul dieu existant, il ne l'a pas fait dans le souhait que les gens comprennent qu'il est le créateur des cieux, de la terre, et des montagnes car il lui est impossible de prétendre une chose pareille, nous ne devons pas comprendre ce verset de cette façon. Lorsqu'il a prétendu être le seul dieu existant, il ne l'a fait que pour que les gens comprennent qu'ils sont sous son autorité et qu'ils sont obligés de s'abaisser devant lui et de n'obéir qu'à ses ordres* ».

Dans tous les cas, ceux qui ont donné le droit de législation à autre qu'Allah عز وجل en utilisant leur voix pendant les élections démocratique ou d'une autre façon, qu'ils sachent qu'ils se sont choisis d'autres divinités et d'autres seigneurs en dehors de lui. Nous

les enjoignons à craindre Allah, se repentir et à revenir vers la vérité claire.

## *Toutes sortes d'instituts qui enseignent une pensée ou un comportement contraire à celui de la religion islamique*

Dans la religion islamique et sous la lumière de la révélation, les gens n'honorent et ne se tiennent debout que devant leur Seigneur. Mais aujourd'hui, malheureusement, ce n'est pas le cas dans les instituts dans lesquels nous laissons nos enfants, après avoir fait tout notre possible pour les éduquer dans la religion islamique.

Chaque matin, dans nos pays d'origines, des enfants sont obligés de se tenir debout devant un Taghout et jurer qu'ils suivront son chemin et qu'ils feront tout leur possible pour combattre la religion qu'il a combattue et la remplaceront par la laïcité.

Sous la lumière de la révélation, la première chose à enseigner aux gens est l'unicité. Dans les ténèbres des instituts de mécréance et d'association, les premières choses qui sont enseignées aux enfants, avant même l'apprentissage de l'unicité, sont la démocratie, la laïcité, le nationalisme, l'humanisme, ...

Ces instituts ne sortent-ils pas nos enfants de la lumière de la révélation pour les mener vers les ténèbres de la mécréance et de l'association ? Si tel est le cas, la première caractéristique du Taghout, qui est le fait d'éloigner les gens de la lumière de la révélation et les mener vers les ténèbres de la mécréance et de l'association, est présente dans ces instituts.

Mais encore une fois, l'homme qui est censé renier le Taghout pour pouvoir devenir musulman, a laissé lui-même son enfant, par son ignorance et son injustice, dans un endroit qui, à la base, devait être renié.

Dans la lumière de la révélation, le Coran est l'origine de toute pensée de l'homme car il est vérité absolue. Il n'y a pas de mensonge ou même une infime part d'erreur. Le Coran est la guidance et la miséricorde que nous devons suivre.

La situation est totalement différente dans ces instituts. Pour eux, la vérité absolue est la logique. C'est donc selon la logique qu'une chose est acceptée ou refusée. Cette méthode est utilisée car elle constitue la dernière ruse des personnages modernes du 21ème siècle.

Voyez par vous-même ! Nos peuples n'ont pu renier ces instituts dans lesquels les enfants sont enfoncés dans les ténèbres de la mécréance, tout cela parce qu'ils n'ont jamais entendu de leur vie le mot Taghout et n'ont pas appris ses caractéristiques. Le plus

étrange est que, malgré qu'ils n'aient peut-être jamais entendu le mot Taghout de leur vie, ils se prétendent tous savants lorsqu'il s'agit de question de religion.

Nous remarquons, dans les sociétés dirigées par des tawaghits, que les dirigeants utilisent des méthodes pour soumettre les peuples à leur volonté. Aujourd'hui, les Pharaons modernisés n'utilisent plus les magiciens et sorciers pour gouverner les gens, mais utilisent les instituts et les écoles religieuses.

مَّا يَوَدُّ الَّذِينَ كَفَرُواْ مِنْ أَهْلِ الْكِتَابِ وَلاَ الْمُشْرِكِينَ أَن يُنَزَّلَ عَلَيْكُم مِّنْ خَيْرٍ مِّن رَّبِّكُمْ وَاللّهُ يَخْتَصُّ بِرَحْمَتِهِ مَن يَشَاءُ وَاللّهُ ذُو الْفَضْلِ الْعَظِيمِ

Allah ﷻ dit : « *Ni les mécréants parmi les gens du Livre, ni les Associateurs n'aiment qu'on fasse descendre sur vous un bienfait de la part de votre Seigneur, alors qu'Allah réserve à qui Il veut sa Miséricorde. Et c'est Allah le Détenteur de l'abondante grâce* » (Sourate Al-Baqarah, verset 105)

Ces instituts ont été fondés dans le seul but d'exploiter et d'asservir les sociétés. La preuve de ceci est très claire : tous les matins des enfants de nos pays d'origines doivent se tenir debout devant une statue pour l'honorer et l'adorer sous prétexte que le respect lui doit être dû. L'élève qui ne participe pas à cette cérémonie, ou aura le malheur de faire un geste pendant celle-ci, sera d'office sanctionné ou même expulsé de l'école. Et comme si cela ne suffisait pas,

son infraction sera inscrite dans son dossier pour que cela soit un fardeau jusqu'à la fin de sa vie.

Les professeurs de ces écoles, qui sont les esclaves de cette dictature, sèment dans le cœur des enfants l'hypocrisie avant qu'ils ne soient capables de différencier le bien du mal.

وَقَدْ نَزَّلَ عَلَيْكُمْ فِي الْكِتَابِ أَنْ إِذَا سَمِعْتُمْ آيَاتِ اللهِ يُكَفَرُ بِهَا وَيُسْتَهْزَأُ بِهَا فَلاَ تَقْعُدُواْ مَعَهُمْ حَتَّى يَخُوضُواْ فِي حَدِيثٍ غَيْرِهِ إِنَّكُمْ إِذاً مِّثْلُهُمْ إِنَّ اللهَ جَامِعُ الْمُنَافِقِينَ وَالْكَافِرِينَ فِي جَهَنَّمَ جَمِيعاً

Allah ﷻ dit : « *Dans le Livre, il vous a déjà révélé ceci : lorsque vous entendez qu'on renie les versets (le Coran) d'Allah et qu'on s'en raille, ne vous asseyez point avec ceux-là jusqu'à ce qu'ils entreprennent une autre conversation. Sinon, vous serez comme eux. Allah rassemblera, certes, les hypocrites et les mécréants, tous, dans l'Enfer* » (Sourate An-Nissa, verset 140)

Ceci est le jugement de celui qui ne quittera pas l'assise dans laquelle des paroles de mécréance et d'association seront prononcées ou ne les reniera pas, il sera alors comme eux. Voilà comment la mémoire pure des enfants est remplie de poison. Ils seront tellement habitués à les entendre que ces paroles impures ne signifieront plus rien pour ces enfants !

Le problème essentiel de notre génération n'est-il pas exactement celui-ci ?

Cette génération ignorante de sa religion, se croyant musulmane en adhérant simplement à la religion des ancêtres, a entendu tellement de paroles impures que cela ne la bouleverse plus. À cause de cela, elle ne sait plus quelle position prendre face à ces paroles ou actes de mécréance.

## *Les représentants de la religion islamique*

Ces personnes, à la fois rusées et grands experts dans l'exploitation et l'esclavage des peuples, paraissent immanquablement sensibles envers les valeurs religieuses des gens (en sachant que cette sensibilité est limitée et contrôlée par leurs organismes). Elles imposent au peuple une religion qui ne favorise que leurs intérêts et ainsi empoisonne une conscience pure. De ce fait, ils se font accepter par les gens comme étant des musulmans et empêchent l'appel au tawhid d'atteindre ces mêmes gens. Leur présence à la prière du vendredi, qui est considérée comme une adoration très importante auprès du peuple, est un acte planifié. De plus, les minbars, qui sont des places réservées pour ne dire que la vérité et pour éclaircir le chemin des gens sont sous leur contrôle, ainsi ils savent garder le peuple au niveau désiré.

La religion et le système des Taghout ne peuvent se rejoindre en un seul endroit. Si le système autorise certaines applications religieuses et en empêche d'autres, il en va du bon sens de se méfier de ce qu'il autorise. Le fait de savoir que les fêtes officielles de ce

pays (qui sont les symboles de la mécréance, de l'association, de la démocratie et de la laïcité, que le musulman est censé renier) sont célébrées et évoquées sur les minbars suffit pour démontrer la véracité de nos paroles.

Le devoir du musulman est de désavouer ces institutions religieuses, qui sont d'un côté les maisons d'Allah ﷻ et de l'autre côté monopolisées par les tawaghits, sous le contrôle des agents auto-désignés, et desquelles toutes sortes de poisons sont injectés dans la mémoire du peuple.

Il est capital d'ouvrir des lieux selon les moyens, pour y enseigner la vraie religion et le vrai tawhid, ainsi les gens seront sauvés de ce poison mortel.

## *La télévision*

Tout d'abord, il est utile de rappeler que la télévision et toutes autres sortes de moyens de communication ne sont pas illicites (haram) à la base. Seule la façon dont elle est utilisée par les gens la rende illicite (haram). Certes, elle serait un bien qu'Allah ﷻ nous a accordé si elle était utilisée pour des choses utiles ou pour la religion.

Sous la lumière de la révélation, chaque père est responsable de sa famille. Il doit leur donner une éducation islamique et leur enseigner la religion d'une façon agrée par Allah ﷻ. Mais aujourd'hui, sans en

connaître exactement la vraie cause, nous remarquons que les parents ont donné ce devoir (d'éduquer et d'enseigner) à la télévision. Cette boîte, qui est en contradiction avec l'islam dans quasi toutes ses scènes, est placée dans le coin principal de la maison et est devenu l'éducateur principal des enfants et de la vie en général.

Dès le matin, la première chose qui doit être allumée est la télévision. Avant même de prononcer le bismillah, la télévision est allumée comme si elle allait bénir la maison. Les gens organisent leur temps selon les programmes télévisés à un tel point qu'ils sont devenus encore plus importants que la prière.

Remarquez le paradoxe : la flexibilité de la prière permet qu'elle soit accomplie au moment que l'on souhaite dans son temps, tandis qu'un film dont l'horaire est inflexible ne peut absolument pas se rater et il devient impossible de le rattraper.

Les invités n'ont pas le droit d'interrompre le programme télévisé suivi par les membres d'une famille, et ne sont acceptés que les jours où il n'y a pas de films ou de séries intéressantes. Le même film ou la même série peut être visionné plusieurs fois sans aucun problème. Pour éviter tout conflit dans les familles, plusieurs téléviseurs sont installés afin que chacun puisse regarder ses programmes favoris. Tandis que quand deux frères sont en dispute ou que les parents et les enfants sont en conflit, cela ne cause aucun problème.

Plus étrange encore : la plupart des parents savent incontestablement que la télévision est la cause principale de la corruption du comportement de leurs enfants. Cette société qui n'est déjà pas facile à comprendre l'est encore plus. Le problème a été repéré, la maladie détectée, il ne nous reste plus qu'à mettre le traitement en application. Mais, malheureusement, encore une fois, rares sont ceux qui agissent.

En réalité, ce qui empêche les gens d'agir après avoir détecté la maladie est encore la télévision. Car celle-ci introduit dans l'esprit de ses admirateurs la pensée suivante : « Le plus important est que ton enfant fasse des études de qualité et qu'il gagne bien sa vie puis qu'il se marie avec une belle fille ».

Cette boîte et les tawaghits qui la gèrent n'ont aucun souci et aucune crainte à propos de la vie dans l'au-delà de nos enfants. Cette vie est éphémère, ils pensent qu'il convient donc de la vivre avec jouissance et jusqu'à obtenir leur plaisir et une vie remplie de choses interdites et illicites ne peut en aucun cas être supportée.

De plus, ils pensent qu'Allah عَزَّوَجَلَّ est uniquement le Très Miséricordieux, leur pensée se résume à : « il y a tant de mécréants, Il عَزَّوَجَلَّ ne va quand même pas les laisser et nous châtier ».

Ces derniers temps, cette boîte a changé de méthode pour empoisonner et dévier les gens : faire croire que

nous pouvons ne pas appliquer la prière, ne pas porter le voile, et que l'islam peut être mis de côté dans un coin et que malgré tout cela nous pourrons être sauvé et même mériter d'entrer au Paradis directement. D'après elle, pour être sauvé, il faut simplement croire que les pieux et les supposés walis (alliés d'Allah ﷻ) ont le droit d'intercéder en notre faveur !!!

Comme nous l'avons dit, il est très difficile de comprendre les gens. Malgré qu'ils aient conscience que cet objet les empêche, eux et leurs enfants, d'appliquer la religion, ils ne bougent quand même pas un seul doigt. Ils s'éloignent et éloignent leurs enfants de la lumière de la révélation pour se diriger et diriger leurs enfants vers les ténèbres de la mécréance, de l'association, de la perversité et ainsi ne savent pas renier ce Taghout qui propage un poison mortel dans leur maison.

## *Les passions et les envies*

Les passions et les envies sont les plus grands tawaghits qui peuvent empêcher la personne de suivre le chemin d'Allah ﷻ. Elles peuvent même devenir des divinités adorées en dehors d'Allah ﷻ.

أَفَرَأَيْتَ مَنِ اتَّخَذَ إِلَٰهَهُ هَوَاهُ وَأَضَلَّهُ اللَّهُ عَلَىٰ عِلْمٍ وَخَتَمَ عَلَىٰ سَمْعِهِ وَقَلْبِهِ وَجَعَلَ عَلَىٰ بَصَرِهِ غِشَاوَةً فَمَن يَهْدِيهِ مِن بَعْدِ اللَّهِ أَفَلَا تَذَكَّرُونَ

Allah ﷻ dit : « *Vois-tu celui qui prend sa passion pour sa propre divinité ? Et Allah l'égare sciemment et scelle son ouïe et son cœur et étend un voile sur sa vue. Qui donc peut le guider après Allah ? Ne vous rappelez-vous donc pas ?* » (Sourate Al-Jathyah, verset 23)

Les passions et les envies sont une des causes principales qui empêchent d'accepter la vérité. Le fait d'accepter la vérité qu'Allah ﷻ nous a transmise contredira les passions et envies d'une personne. La tranquillité et le bonheur qu'elle aime et qu'elle recherche seront perdus. Ainsi, ses passions et ses envies remonteront à la surface pour ne pas perdre ce bonheur et cette tranquillité terrestres au détriment du bonheur éternel...

Quelle est la signification véritable de l'envie (an-nafs) qui conduit l'homme vers les ténèbres de l'association, de la mécréance et du mal absolu ?

Allah ﷻ nous répond dans le saint Coran en disant :

ثُمَّ جَعَلْنَاكَ عَلَى شَرِيعَةٍ مِّنَ الْأَمْرِ فَاتَّبِعْهَا وَلَا تَتَّبِعْ أَهْوَاءَ الَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ

« *Puis Nous t'avons mis sur la voie de l'Ordre [une religion claire et parfaite]. Suis-la donc et ne suis pas les passions de ceux qui ne savent pas* » (Sourate Al-Jathyah, verset 18)

Allah ﷻ a informé le prophète ﷺ dans ce verset qu'il existe deux chemins : celui de la révélation d'Allah ﷻ et celui des passions et des envies des ignorants.

Sayyid Qutb رحمه الله dit lors de son interprétation de ce verset (en résumé) :

« *De cette façon le sujet est bien éclairci. Le chemin que nous suivons est le chemin de la révélation d'Allah ﷻ ou le chemin des passions et des envies de ceux qui ignorent la vérité… il n'y a pas de troisième possibilité. Il n'y a certes pas de chemin entre le juste et l'inéchangeable religion d'Allah ﷻ et les envies changeantes des ignorants. Celui qui met la religion d'Allah ﷻ de côté jugera certainement selon ses envies et ses passions car tous les systèmes de vie, en dehors de celui d'Allah ﷻ, sont des inventions, des envies et des passions différentes imaginés par des ignorants. L'homme ne doit normalement suivre que la religion d'Allah ﷻ et mettre toutes sortes d'envies de côté. Dans les décisions les plus insignifiantes, le musulman doit toujours mettre ses envies à l'écart et choisir une*

*décision conforme à celle de la révélation d'Allah ﷻ. Les partisans de ceux qui suivent leurs envies et leurs passions s'entraident et se réunissent autour d'un seul mot : combattre ceux qui suivent la révélation d'Allah ﷻ. Celui qui suit la révélation d'Allah ﷻ ne doit donc pas montrer une faiblesse ou se pencher vers ceux qui suivent leurs envies et passions en désirant leur aide et leur soutien. Il ne doit surtout pas montrer de sympathie envers leurs envies et passions. De plus, il doit savoir qu'en aucun cas ils ne sont capables de lui faire du mal ou de l'affaiblir dans le chemin de la révélation. Car l'allié des pieux est Allah ﷻ. Ceux dont l'allié est Allah ﷻ et ceux qui suivent leurs passions et leurs envies sont-ils égaux ? »*

Celui qui suit ou apprécie un chemin en dehors de celui de la révélation d'Allah ﷻ, quel que soit l'apparence et la direction de ce chemin, suit en réalité le chemin des passions et des envies des pauvres ignorants.

Nous pourrions citer plusieurs autres exemples en relation avec cette caractéristique du Taghout mais nous nous sommes restreint à en citer juste quelques-uns pour éclaircir le chemin de nos lecteurs. Il est évident que ce ne sont pas les seuls exemples. Renier le Taghout qui empêche les gens de suivre la lumière d'Allah ﷻ et qui mène les gens vers l'association et la mécréance est la première condition de la foi.

**Remarque :**

Nous avons vu dans ce chapitre une des caractéristiques du Taghout en donnant quelques exemples. Or Allah ﷻ parle dans le Coran d'une des caractéristiques de ceux qui ont cru au Taghout à la place de le renier. De nos jours, beaucoup de gens ont certes dévié du chemin à cause de cette caractéristique, nous avons donc pensé que l'explication de ce point serait pertinente.

Allah ﷻ dit :

أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ أُوتُواْ نَصِيباً مِّنَ الْكِتَابِ يُؤْمِنُونَ بِالْجِبْتِ وَالطَّاغُوتِ وَيَقُولُونَ لِلَّذِينَ كَفَرُواْ هَؤُلاء أَهْدَى مِنَ الَّذِينَ آمَنُواْ سَبِيلاً

*« N'as-tu pas vu ceux-là, à qui une partie du Livre a été donnée, ajouter foi à la magie (gibt) et au Taghout, et dire en faveur de ceux qui ne croient pas : "Ceux-là sont mieux guidés (sur le chemin) que ceux qui ont cru" ? »* (Sourate An-Nissa, verset 51)

Allah ﷻ nous informe dans ce verset que le groupe de gens qui croient au Taghout préfèrent et apprécient le chemin des mécréants au chemin des croyants. Ce verset fait certes allusion à ceux qui s'allient et croient aux tawaghits et à tous ceux qui désirent atteindre un poste de dirigeant. Allah ﷻ a ordonné aux croyants dans le Coran d'appeler les gens à la vérité.

وَلْتَكُن مِّنكُمْ أُمَّةٌ يَدْعُونَ إِلَى الْخَيْرِ وَيَأْمُرُونَ بِالْمَعْرُوفِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ الْمُنكَرِ وَأُوْلَـئِكَ هُمُ الْمُفْلِحُونَ

Allah ﷻ dit : « *Que soit issue de vous une communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable, et interdit le blâmable. Car ce seront eux qui réussiront* » (Sourate Al-Imran, verset 104)

Aujourd'hui, les serviteurs modernes qui ont un poste de dirigeant, habillés en costume cravate et orgueilleux, qui ont cru et qui se sont alliés au Taghout, n'apprécient pas le chemin qu'Allah ﷻ a tracé à ses serviteurs mais apprécient et se satisfont plutôt de la démocratie, qui est un principe grec, et de la laïcité, qui est un principe français, et insultent ou emprisonnent ceux qui refusent de suivre leur chemin.

Le chemin qu'Allah ﷻ a tracé dans le Coran et que le Prophète ﷺ nous a montré est clair. Ce chemin est une voie unique pour ceux qui ont renié le Taghout et ont cru en Allah ﷻ. Et c'est assurément le chemin le plus juste puisqu'il est basé sur Sa révélation.

Par contre, ceux qui suivent leurs envies et leurs passions et qui croient aux Taghout suivent et apprécient le chemin dont l'origine est l'association et la mécréance en croyant ou faisant croire aux gens que ceci est la religion islamique. Ils s'attaquent donc à la religion d'Allah ﷻ et aux croyants sans être vraiment informés des conséquences de leurs actes.

Au lieu de s'affermir sur le droit chemin d'Allah ﷻ, ils préfèrent utiliser les méthodes modernes d'association comme le fait de former un parti ou un

groupe autour duquel ils se rassembleront pour prendre des décisions, et commettront ainsi l'association dans le droit de légiférer qui est le droit seul d'Allah ﷻ.

فَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ افْتَرَى عَلَى اللهِ كَذِباً أَوْ كَذَّبَ بِآيَاتِهِ أُوْلَـئِكَ يَنَالُهُمْ نَصِيبُهُم مِّنَ الْكِتَابِ حَتَّى إِذَا جَاءتْهُمْ رُسُلُنَا يَتَوَفَّوْنَهُمْ قَالُواْ أَيْنَ مَا كُنتُمْ تَدْعُونَ مِن دُونِ اللهِ قَالُواْ ضَلُّواْ عَنَّا وَشَهِدُواْ عَلَى أَنفُسِهِمْ أَنَّهُمْ كَانُواْ كَافِرِينَ

Allah ﷻ dit : « *Quel pire injuste, que celui qui invente un mensonge contre Allah, ou qui traite de mensonges Ses signes ? Ceux-là auront la part qui leur a été prescrite; jusqu'au moment où Nos Envoyés [Nos Anges] viennent à eux pour leur enlever l'âme, en leur disant : "Où sont ceux que vous invoquiez en dehors d'Allah ? " - Ils répondront : "Nous ne les trouvons plus". Et ils témoigneront contre eux-mêmes qu'ils étaient mécréants* » (Sourate Al-Araf, verset 37)

فَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ افْتَرَى عَلَى اللهِ كَذِباً أَوْ كَذَّبَ بِآيَاتِهِ إِنَّهُ لاَ يُفْلِحُ الْمُجْرِمُونَ

« *Qui est plus injuste que celui qui invente un mensonge contre Allah, ou qui traite de mensonges Ses versets (le Coran) ? Vraiment, les criminels ne réussissent pas* » (Sourate Yunus, verset 17)

وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ افْتَرَى عَلَى اللهِ كَذِباً أُوْلَـئِكَ يُعْرَضُونَ عَلَى رَبِّهِمْ وَيَقُولُ الأَشْهَادُ هَـؤُلاء الَّذِينَ كَذَبُواْ عَلَى رَبِّهِمْ أَلاَ لَعْنَةُ اللهِ عَلَى الظَّالِمِينَ

*« Et quel pire injuste que celui qui forge un mensonge contre Allah ? Ceux-là seront présentés à leur Seigneur, et les témoins (les anges) diront : "Voilà ceux qui ont menti contre leur Seigneur". Que la malédiction d'Allah (frappe) les injustes »*

الَّذِينَ يَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ اللهِ وَيَبْغُونَهَا عِوَجاً وَهُم بِالآخِرَةِ هُمْ كَافِرُونَ

*« ceux qui obstruent le sentier d'Allah (aux gens), cherchent à rendre tortueux et ne croient pas en l'au-delà »*

أُولَـئِكَ لَمْ يَكُونُواْ مُعْجِزِينَ فِي الأَرْضِ وَمَا كَانَ لَهُم مِّن دُونِ اللهِ مِنْ أَوْلِيَاء يُضَاعَفُ لَهُمُ الْعَذَابُ مَا كَانُواْ يَسْتَطِيعُونَ السَّمْعَ وَمَا كَانُواْ يُبْصِرُونَ

*« Ceux-là ne peuvent réduire (Allah) à l'impuissance sur terre ! Pas d'alliés pour eux en dehors d'Allah et leur châtiment sera doublé. Ils étaient incapables d'entendre; ils ne voyaient pas non plus »* (Sourate Houd, versets 18 à 20)

## Deuxième caractéristique du Taghout et son explication

أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ يَزْعُمُونَ أَنَّهُمْ آمَنُواْ بِمَا أُنزِلَ إِلَيْكَ وَمَا أُنزِلَ مِن قَبْلِكَ يُرِيدُونَ أَن يَتَحَاكَمُواْ إِلَى الطَّاغُوتِ وَقَدْ أُمِرُواْ أَن يَكْفُرُواْ بِهِ وَيُرِيدُ الشَّيْطَانُ أَن يُضِلَّهُمْ ضَلاَلاً بَعِيداً

Allah ﷻ dit : « *N'as-tu pas vu ceux qui prétendent croire à ce qu'on a fait descendre vers toi [prophète] et à ce qu'on a fait descendre avant toi ? Ils veulent prendre pour juge le Taghout, alors que c'est en lui qu'on leur a commandé de ne pas croire. Mais le Diable veut les égarer très loin, dans l'égarement* » (Sourate An-Nissa, verset 60)

Nous comprenons aisément de ce verset la deuxième caractéristique du Taghout : toute loi en dehors de celles d'Allah ﷻ et ceux qui les inventent sont considérés comme des tawaghits auprès d'Allah ﷻ. Observons maintenant la cause de la révélation de ce verset pour mieux le comprendre.

Al imam Ibnou Kathir رحمه الله interprète ce verset comme suit : « *ce verset a été révélé comme une condamnation et un avertissement pour ceux qui prétendent croire à ce qui a été révélé au prophète Muhammad ﷺ et aux autres prophètes avant lui et qui malgré cela cherchent le jugement auprès d'autre qu'Allah ﷻ lors de leurs conflits. La cause de la révélation de ce verset, selon*

*les récits, est que lors d'un conflit entre un juif et un Ansari[1], le juif dit : « Je désigne le prophète Muhammad ﷺ comme juge entre toi et moi », mais le Ansari lui répondit : « Je désigne Ka'ab ibnoul Al-Achraf comme juge entre toi et moi et refuse donc le jugement du prophète ﷺ ». Selon d'autres récits, ce verset aurait été révélé car un groupe de gens hypocrites avait refusé le jugement du prophète Muhammad ﷺ en demandant le jugement de la jahiliyyah. Encore d'autres versions et récits sont cités comme cause de la révélation de ce verset. Mais, ce verset est plus global qu'on ne le croirait. Il englobe toute personne ayant refusé le jugement d'Allah ﷻ et de son prophète ﷺ en demandant les faux jugements d'autrui. C'est ce que le mot Taghout signifie dans ce verset ».*

Nous comprenons qu'il existe plusieurs versions et récits à propos de ce verset, mais nous remarquons qu'un point commun entre toutes ces interprétations existe : le fait de rejeter, refuser, de ne pas accepter et de s'éloigner du jugement du prophète Muhammad ﷺ.

Prenant pour preuve ce verset, nous disons que toutes lois et tous jugements en dehors de ceux d'Allah ﷻ et les auteurs de ceux-ci sont considérés comme des tawaghits. Il est un devoir pour chaque musulman, s'il veut préserver sa parole de l'unicité, de renier et de s'éloigner de toutes sortes de Taghout.

---

[1] Musulman originaire de Madinah

On retrouve également dans ce verset un point très important auquel Allah ﷻ a répondu concernant un doute avec lequel le diable a dupé beaucoup de gens.

En général, quand nous disons aux gens que les auteurs de toute loi et tout jugement en dehors des lois et des jugements d'Allah ﷻ sont des tawaghits ainsi que ceux qui les mettent en application, ils acceptent et nous répondent ceci : « Effectivement, ce que vous dites est une réalité, mais aujourd'hui les gens et les partis qui commettent ces interdits ne le font pas parce qu'ils ont accepté et cru aux Taghout, ils le font plutôt parce que la situation les y oblige ». Pour leur répondre, nous dirons simplement que s'ils avaient lu le verset avec attention, ils n'auraient pas ce raisonnement.

Premièrement, dans ce verset, Allah ﷻ a fait le takfir[1] de cette personne sans tenir compte de son intention.

Deuxièmement, Allah ﷻ nous informe, dans ce verset, que la foi de ces gens n'est qu'une simple prétention. De plus, Allah ﷻ dément la foi de celui qui commet un acte de mécréance même s'il ne sait pas que cela l'expulsera du cercle de l'islam.

Au début de notre sujet, nous avons expliqué qu'il est impossible pour une personne de devenir musulmane tant qu'elle n'a pas renié le Taghout. Ce verset est la preuve claire de cette règle. Allah ﷻ ne considère pas

[1] Le considérer mécréant

la foi de celui qui a demandé le jugement du Taghout alors qu'il était censé le renier.

Citons maintenant quelques exemples de Taghout dans lesquels se trouve cette caractéristique :

## *Les gouverneurs et les membres du parlement*

Les gouverneurs et les membres des parlements d'aujourd'hui sont des tawaghits selon le jugement d'Allah ﷻ car ils érigent des lois qui sont en contradiction avec celles d'Allah ﷻ et gouvernent les peuples avec des constitutions de mécréance. Ceux qui ne renient pas et ne s'éloignent pas de ces gouvernements et de leurs lois ne peuvent être considérés comme ayant renié le Taghout. Qu'ils accomplissent la prière ou jeûnent le mois du Ramadan, la foi de ces gens ne sera qu'une simple prétention qui ne reflète en rien la réalité. Le droit de légiférer et de gouverner n'appartient qu'à Allah ﷻ, qui Lui ﷻ seul, a le droit de décider des lois et des jugements car Il ﷻ est Le Seigneur et le Dieu de l'univers. Ceci est tellement clair et bien expliqué dans le Coran que ceux qui n'ont pas compris ce point très important sont assurément des personnes qu'Allah ﷻ a aveuglées face à la lumière de la révélation.

أَمْ لَهُمْ شُرَكَاء شَرَعُوا لَهُم مِّنَ الدِّينِ مَا لَمْ يَأْذَن بِهِ اللَّهُ وَلَوْلَا كَلِمَةُ الْفَصْلِ لَقُضِيَ بَيْنَهُمْ وَإِنَّ الظَّالِمِينَ لَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ

Allah ﷻ dit : « *Ou bien auraient-ils des associés [à Allah] qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu'Allah n'a jamais permises ? Or, si l'arrêt décisif n'avait pas été prononcé, il aurait été tranché entre eux. Les injustes auront certes un châtiment douloureux* » (Sourate Achoura, verset 21)

قُلِ اللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا لَبِثُوا لَهُ غَيْبُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ أَبْصِرْ بِهِ وَأَسْمِعْ مَا لَهُم مِّن دُونِهِ مِن وَلِيٍّ وَلَا يُشْرِكُ فِي حُكْمِهِ أَحَداً

« *Dis : "Allah sait mieux combien de temps ils demeurèrent là. A Lui appartient l'Inconnaissable des cieux et de la terre. Comme Il est Voyant et Audient ! Ils n'ont aucun allié en dehors de Lui et Il n'associe personne à Son commandement* » (Sourate Al-Kahf, verset 26)

مَا تَعْبُدُونَ مِن دُونِهِ إِلاَّ أَسْمَاء سَمَّيْتُمُوهَا أَنتُمْ وَآبَآؤُكُم مَّا أَنزَلَ اللّهُ بِهَا مِن سُلْطَانٍ إِنِ الْحُكْمُ إِلاَّ لِلّهِ أَمَرَ أَلاَّ تَعْبُدُواْ إِلاَّ إِيَّاهُ ذَلِكَ الدِّينُ الْقَيِّمُ وَلَـكِنَّ أَكْثَرَ النَّاسِ لاَ يَعْلَمُونَ

« *Vous n'adorez, en dehors de Lui, que des noms que vous avez inventés, vous et vos ancêtres, et à l'appui desquels Allah n'a fait descendre aucune preuve. Le pouvoir n'appartient qu'à Allah. Il vous a commandé de n'adorer que Lui. Telle est la religion droite; mais la plupart des gens ne savent pas* » (Sourate Yusuf, verset 40)

اتَّخَذُواْ أَحْبَارَهُمْ وَرُهْبَانَهُمْ أَرْبَاباً مِّن دُونِ اللهِ وَالْمَسِيحَ ابْنَ مَرْيَمَ وَمَا أُمِرُواْ إِلاَّ لِيَعْبُدُواْ إِلَـهاً وَاحِداً لاَّ إِلَـهَ إِلاَّ هُوَ سُبْحَانَهُ عَمَّا يُشْرِكُونَ

« *Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Christ fils de Marie, comme Seigneurs en dehors d'Allah, alors qu'on ne leur a commandé que d'adorer un Dieu unique. Pas de divinité à part Lui ! Gloire à Lui ! Il est au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent* » (Sourate At-Tawbah, verset 31)

Comme mentionné auparavant, le prophète ﷺ a interprété ce verset ainsi : « *vous leur avez obéi lorsqu'ils ont rendu licite ce qu'Allah* ﷻ *avait rendu illicite et vice-versa, donc vous les avez adorés en dehors d'Allah* ﷻ ». Effectivement, ceux qui n'ont pas renié ces tawaghits se sont désignés d'autres divinités en dehors d'Allah ﷻ, car ils ont suivi ceux qui ont prétendu avoir les mêmes droits qu'Allah ﷻ et leur ont donné de l'autorité en votant pour eux lors des élections.

Si quelqu'un cherchent à les excuser en argumentant que ces gens prient, jeûnent et prononcent la parole de l'unicité, nous leur dirons de relire la sourate An-Nissa au verset 60 dans laquelle Allah ﷻ nous informe que leur foi n'est qu'une simple prétention même s'ils croient au fond de leurs cœurs qu'ils sont de véritables croyants. C'est certes Allah ﷻ qui a jugé de cette façon et nous a informés qu'ils ne sont pas croyants. Ceux qui n'acceptent pas le jugement

d'Allah ﷻ ou le trouvent sévère, cherchent-ils le jugement de la jahiliyyah ?

أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ يَزْعُمُونَ أَنَّهُمْ آمَنُواْ بِمَا أُنزِلَ إِلَيْكَ وَمَا أُنزِلَ مِن قَبْلِكَ يُرِيدُونَ أَن يَتَحَاكَمُواْ إِلَى الطَّاغُوتِ وَقَدْ أُمِرُواْ أَن يَكْفُرُواْ بِهِ وَيُرِيدُ الشَّيْطَانُ أَن يُضِلَّهُمْ ضَلاَلاً بَعِيداً

Allah ﷻ dit : « *N'as-tu pas vu ceux qui prétendent croire à ce qu'on a fait descendre vers toi [prophète] et à ce qu'on a fait descendre avant toi ? Ils veulent prendre pour juge le Taghout, alors que c'est en lui qu'on leur a commandé de ne pas croire. Mais le Diable veut les égarer très loin, dans l'égarement* » (Sourate An-Nissa, verset 60)

أَفَحُكْمَ الْجَاهِلِيَّةِ يَبْغُونَ وَمَنْ أَحْسَنُ مِنَ اللهِ حُكْماً لِّقَوْمٍ يُوقِنُونَ

« *Est-ce donc le jugement du temps de l'Ignorance (jahiliyyah) qu'ils cherchent ? Qui est meilleur qu'Allah, en matière de jugement pour des gens qui ont une foi ferme ?* » (Sourate Al-Maidah, verset 50)

## *Les tribunaux de koufr[1] et de shirk*

Aujourd'hui, lors de conflits, des gens se plaignent aux tribunaux de koufr qui prononcent des lois qui sont pleinement en contradiction avec celles d'Allah ﷻ. Ceux qui se plaignent et demandent le jugement d'autre qu'Allah ﷻ n'ont pas réellement désavoué le Taghout. Leur foi n'est qu'une simple prétention qui n'a aucune valeur auprès d'Allah ﷻ.

Ces gens croient que l'absence de tribunaux religieux islamiques autorise le fait de recourir aux tribunaux de koufr.

Pourtant, la vérité est tout autre. Un croyant qui a la foi dans son cœur et désavoue le Taghout ainsi que le jugement de celui-ci peut, d'une manière ou d'une autre, trouver une solution à ses problèmes. Par exemple, lorsque deux musulmans divergent sur un sujet, ils peuvent se rendre chez un savant musulman qui leur donnera un jugement valable dans la religion d'Allah ﷻ.

L'excuse principale de la plupart de ceux qui croient faire partie des gens du Tawhid et qui, en même temps, se plaignent à ces tribunaux de koufr, est le fait de ne pas perdre les biens de la vie d'ici-bas. Ils prétendent que le risque de perdre des biens de la vie d'ici-bas est une contrainte qui les autorise à avoir

[1] Mécréance

recours à ces tribunaux de koufr. C'est étrange ! Car le verset de la contrainte, lui-même, contredit cette prétention :

مَن كَفَرَ بِاللهِ مِن بَعْدِ إِيمَانِهِ إِلاَّ مَنْ أُكْرِهَ وَقَلْبُهُ مُطْمَئِنٌّ بِالإِيمَانِ وَلَـكِن مَّن شَرَحَ بِالْكُفْرِ صَدْراً فَعَلَيْهِمْ غَضَبٌ مِّنَ اللهِ وَلَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ

Allah ﷻ dit : « *Quiconque a renié Allah après avoir cru - sauf celui qui y a été contraint alors que son cœur demeure plein de la sérénité de la foi - mais ceux qui ouvrent délibérément leur cœur à la mécréance, ceux-là ont sur eux une colère d'Allah et ils ont un châtiment terrible* » (Sourate An-Nahl, verset 106)

Ceci est le verset qui nous autorise à commettre un acte de mécréance lors de la contrainte. Mais le verset suivant contredit la prétention de ceux qui disent que le fait de perdre les biens de la vie d'ici-bas est une oppression qui autoriserait à faire le koufr :

ذَلِكَ بِأَنَّهُمُ اسْتَحَبُّواْ الْحَيَاةَ الْدُّنْيَا عَلَى الآخِرَةِ وَأَنَّ اللهَ لاَ يَهْدِي الْقَوْمَ الْكَافِرِينَ

Allah ﷻ dit : « *Il en est ainsi, parce qu'ils ont aimé la vie présente plus que l'au-delà. Et Allah, vraiment, ne guide pas les gens mécréants* » (Sourate An-Nahl, verset 107)

Méditions sur ces versets... Nous remarquons que ceux qui mériteront le châtiment douloureux le jour

du jugement sont cités de cette façon dans le verset : ils ont préféré la vie d'ici-bas à celle de l'au-delà. Si malgré ces preuves, certains prétendent que le fait de perdre les biens de la vie d'ici-bas est une contrainte qui autorise la personne à recourir aux tribunaux de koufr, nous leur réciterons ce verset :

أَفَتُؤْمِنُونَ بِبَعْضِ الْكِتَابِ وَتَكْفُرُونَ بِبَعْضٍ فَمَا جَزَاء مَن يَفْعَلُ ذَلِكَ مِنكُمْ إِلاَّ خِزْيٌ فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَيَوْمَ الْقِيَامَةِ يُرَدُّونَ إِلَى أَشَدِّ الْعَذَابِ وَمَا اللّهُ بِغَافِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ

Allah ﷻ dit : « *Croyez-vous donc en une partie du Livre et rejetez-vous le reste ? Ceux d'entre vous qui agissent de la sorte ne méritent que l'ignominie dans cette vie, et au Jour de la Résurrection ils seront refoulés au plus dur châtiment, et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites* » (Sourate Al-Baqarah, verset 85)

## *Les traditions, les coutumes et la religion des ancêtres*

La plupart des gens des pays qui prétendent suivre l'islam sont dominés par les coutumes et les traditions à défaut du livre d'Allah ﷻ et de la sounnah du prophète ﷺ. En général, quand cette population veut entreprendre une chose, elle s'interroge pour savoir si cette chose est juste et convenable selon leurs coutumes et traditions au lieu de se demander si elle est juste et convenable selon la religion d'Allah ﷻ. Le plus important chez eux est que cette chose soit

faite selon leurs coutumes et leurs traditions même si cela est en contradiction totale avec la religion d'Allah ﷻ.

L'exemple le plus clair à donner à ce propos est lorsque nous recommandons : « ne fais pas cet acte, ceci est haram selon la religion d'Allah ﷻ », à celui qui croit qu'il suffit de porter un nom musulman et se prétendre musulman pour être accepté dans l'islam, vous découvrez qu'il continue à commettre cet interdit sans aucune crainte. Il peut même lui arriver de temps à autre de se moquer des preuves qui lui sont apportés en tant que jugement religieux. Mais si nous recommandons à la même personne : « ne fais pas cet acte, ceci est interdit selon nos coutumes, que vas-tu dire à la famille, à la tribu et aux ancêtres ? », nous constaterons sans surprise qu'il tremblera de crainte envers sa tribu, s'excusera honteusement devant les humbles de sa famille.

Lorsque ces mêmes individus divergent à propos d'un sujet, ils n'éprouvent en aucun cas le besoin de chercher le jugement d'Allah ﷻ ou de son prophète ﷺ. Ils préfèrent, premièrement, consulter les anciens de la famille ou de la tribu pour demander leur jugement. Ces gens ont, en réalité, renié les jugements d'Allah ﷻ et de Son envoyé ﷺ en se référant à leurs traditions et à leurs coutumes. En se plaignant à un Taghout et en réclamant son jugement, ces ignorants sont devenus des opposants d'Allah ﷻ et de son messager ﷺ. Ceci révèle que leur foi est une simple prétention qui n'est en rien une

réalité. Si nous leur prêchons : « le jugement de cet acte dans la religion d'Allah ﷻ est ceci », ils répliquent : « mais ce n'est pas ça que nos ancêtres nous ont enseignés, si la vérité est avec vous, nos ancêtres étaient-ils des égarés ? [1] ».

وَإِذَا فَعَلُواْ فَاحِشَةً قَالُواْ وَجَدْنَا عَلَيْهَا آبَاءنَا وَاللّهُ أَمَرَنَا بِهَا قُلْ إِنَّ اللّهَ لاَ يَأْمُرُ بِالْفَحْشَاء أَتَقُولُونَ عَلَى اللّهِ مَا لاَ تَعْلَمُونَ

Allah ﷻ dit : « *Et quand ceux-ci commettent une turpitude, ils disent : "C'est une coutume léguée par nos ancêtres et prescrite par Allah." Dis : "[Non,] Allah ne commande point la turpitude. Direz-vous contre Allah ce que vous ne savez pas ? "* » (Sourate Al-Araf, verset 28)

وَإِذَا قِيلَ لَهُمُ اتَّبِعُوا مَا أَنزَلَ اللّهُ قَالُواْ بَلْ نَتَّبِعُ مَا أَلْفَيْنَا عَلَيْهِ آبَاءنَا أَوَلَوْ كَانَ آبَاؤُهُمْ لاَ يَعْقِلُونَ شَيْئاً وَلاَ يَهْتَدُونَ

« *Et quand on leur dit : "Suivez ce qu'Allah a fait descendre", ils disent : "Non, mais nous suivrons les coutumes de nos ancêtres." - Quoi ! Et si leurs ancêtres*

---

[1] Il est un fait que les chefs de tribus ou les personnes âgées des familles qui mettent de l'ordre dans leur entourage et qui réconcilient les gens ne font pas partie de ceux que nous avons cités ci-dessus. Ce genre de réconciliation entre les gens est un moyen utilisable mentionné dans le coran sous le nom de « soulh ». Ceux que nous visons sont ceux qui contredisent et s'opposent au verset clair d'Allah ﷻ et aux paroles sûres du prophète Muhammad ﷺ en inventant des jugements ou des lois qui sont tout à fait en contradiction avec la religion d'Allah ﷻ.

*n'avaient rien raisonné et s'ils n'avaient pas été dans la bonne direction ?* » (Sourate Al-Baqarah, verset 170)

## *La raison et la logique*

La raison et la logique sont des bienfaits qu'Allah ﷻ a accordés à l'homme lorsqu'il les utilise à bon escient. En parallèle, elles risquent de devenir des tawaghits si elles franchissent leurs limites et s'intègrent là où il ne le faut pas. C'est en réalité par la raison et la logique que l'homme est supérieur aux autres créatures car toutes les autres créatures, en dehors de l'homme, sont soumises à l'ordre d'Allah ﷻ sans avoir vraiment obtenu la possibilité de choisir. L'homme, quant à lui, choisit la soumission à Allah ﷻ de sa propre volonté et raisonnement, c'est pour cela qu'il est supérieur aux autres créatures.

Dans beaucoup des versets du Coran, Allah ﷻ invite l'homme à réfléchir en lui citant des choses et des événements qui le feront raisonner : « *Ne raisonnez-vous pas ?* », « *Ne réfléchissez-vous pas ?* ». Allah ﷻ a requis et encouragé l'homme à employer sa raison et lui a tracé les limites dans lesquelles il a le droit de l'utiliser. L'homme n'est pas autorisé à utiliser sa logique pour les décisions prisent par Allah ﷻ. Sa propre foi serait endommagée s'il avait le malheur de douter ou de remettre en question la décision prise par Allah ﷻ, même si, selon lui, elle n'est ni logique ni raisonnable.

De nos jours, la raison est devenue une divinité adorée en dehors d'Allah ﷻ, ceux qui lui ont donné plus de droits que ce qu'Allah ﷻ lui a donnés l'ont changée en un Taghout. Quand un jugement religieux est cité à ceux qui font de la raison et de la logique un Taghout, ceux-ci analysent si ce jugement est conforme à leur logique ou leur raison plutôt que de s'apercevoir que l'origine de ce jugement est le Coran ou la sounnah.

Ces derniers temps, le nombre de personnes appartenant à cette catégorie a particulièrement augmenté. Malgré que des centaines de preuves coraniques et prophétiques leur sont apportées, ils persistent à dire : « je te jure, ô Sheikh, je trouve que ce n'est pas logique ». Avant même de regarder l'origine des preuves qui leur sont citées ils diront : « Ce n'est pas logique ». Toutes ces répliques et pensées nous démontrent que la raison et la logique ont été transformés en des tawaghits, car ses adeptes ne se référent plus qu'à elles au lieu du Coran et de la sounnah afin de trouver une solution à leur divergence et leur conflit.

Cette pauvre créature ne discerne pas qu'à l'origine son ignorance provient des instituts de Taghout et de son précieux temps dispersé devant la télévision. Un bon exemple est celui d'un arbre qui, dès son apparition et pendant toute la période de son développement, a poussé entre les deux mains du Taghout. En l'arrosant de ses propres mains et en le courbant, il lui a donné la forme qu'il désirait.

Force est de constaté qu'après avoir été éduqué dans les instituts des tawaghits, ils ont pris la forme qu'ils désiraient. Nous saisissons alors pourquoi ces gens pensent rendre service à la religion en différenciant le bien du mal avec leur logique et raison perverses !!!

Le premier à s'être opposé à l'ordre d'Allah عَزَّوَجَلَّ en utilisant sa logique est Chaytan, le diable. Allah عَزَّوَجَلَّ lui a ordonné de se prosterner devant Adam عَلَيْهِ السَّلَامُ, mais en usant de sa logique, il a désobéi à Son ordre et a choisi ainsi de faire partie des plus humiliés alors qu'il faisait partie des plus honorés.

قَالَ مَا مَنَعَكَ أَلاَّ تَسْجُدَ إِذْ أَمَرْتُكَ قَالَ أَنَاْ خَيْرٌ مِّنْهُ خَلَقْتَنِي مِن نَّارٍ وَخَلَقْتَهُ مِن طِينٍ

Allah عَزَّوَجَلَّ dit : « *[Allah] dit : "Qu'est-ce qui t'empêche de te prosterner quand Je te l'ai commandé ? " Il répondit : "Je suis meilleur que lui : Tu m'as créé de feu, alors que Tu l'as créé d'argile"* » (Sourate Al-Araf, verset 12)

Chaytan a désobéi à l'ordre d'Allah عَزَّوَجَلَّ par sa logique et ne s'est pas prosterné devant Adam عَلَيْهِ السَّلَامُ, croyant être supérieur à lui. Voyons donc ensemble ce qu'il a mérité en désobéissant à l'ordre d'Allah عَزَّوَجَلَّ avec sa logique :

قَالَ فَاهْبِطْ مِنْهَا فَمَا يَكُونُ لَكَ أَن تَتَكَبَّرَ فِيهَا فَاخْرُجْ إِنَّكَ مِنَ الصَّاغِرِينَ

Allah ﷻ dit : « *[Allah] dit : "Descends d'ici, Tu n'as pas à t'enfler d'orgueil ici. Sors, te voilà parmi les méprisés"* » (Sourate Al-Araf, verset 13)

قَالَ لَمْ أَكُنْ لِأَسْجُدَ لِبَشَرٍ خَلَقْتَهُ مِنْ صَلْصَالٍ مِنْ حَمَإٍ مَسْنُونٍ

« *Il dit : "Je ne puis me prosterner devant un homme que Tu as créé d'argile crissante, extraite d'une boue malléable"* » (Sourate Al-Hijr, verset 33)

قَالَ فَاخْرُجْ مِنْهَا فَإِنَّكَ رَجِيمٌ

وَإِنَّ عَلَيْكَ اللَّعْنَةَ إِلَى يَوْمِ الدِّينِ

« *Et [Allah] dit : "Sors de là [du Paradis], car te voilà banni ! Et malédiction sur toi, jusqu'au Jour de la rétribution !* » (Sourate Al-Hijr, verset 34 et 35)

Certes, ceux qui suivront le chemin du Chaytan en désobéissant à Allah ﷻ subiront le même châtiment que le diable.

قَالَ اخْرُجْ مِنْهَا مَذْؤُوماً مَّدْحُوراً لَّمَن تَبِعَكَ مِنْهُمْ لأَمْلأَنَّ جَهَنَّمَ مِنكُمْ أَجْمَعِينَ

Allah ﷻ dit : « *"Sors de là", dit (Allah) banni et rejeté. "Quiconque te suit parmi eux... de vous tous, J'emplirai l'Enfer"* » (Sourate Al-Araf, verset 18)

## *Troisième caractéristique du Taghout et son explication*

الَّذِينَ آمَنُواْ يُقَاتِلُونَ فِي سَبِيلِ اللهِ وَالَّذِينَ كَفَرُواْ يُقَاتِلُونَ فِي سَبِيلِ الطَّاغُوتِ فَقَاتِلُواْ أَوْلِيَاء الشَّيْطَانِ إِنَّ كَيْدَ الشَّيْطَانِ كَانَ ضَعِيفاً

Allah ﷻ dit : « *Les croyants combattent dans le sentier d'Allah, et ceux qui ne croient pas combattent dans le sentier du Taghout. Eh bien, combattez les alliés de Diable, car la ruse du Diable est certes, faible* » (Sourate An-Nissa, verset 76)

Dans ce verset, Allah ﷻ avertit les musulmans de l'existence des deux groupes et chemins sur lesquels la croyance s'oppose. Les premiers sont ceux qui ont cru en Allah ﷻ et les deuxièmes sont les mécréants alliés aux tawaghits. Il n'existe pas de troisième groupe auprès d'Allah ﷻ. Et ceci est la troisième caractéristique du Taghout.

Toute armée qui a été désignée pour combattre l'islam et les musulmans est une armée de Taghout dont les membres sont des mécréants. Ceci est une règle inchangeable auprès d'Allah ﷻ. À l'opposé du groupe d'Allah ﷻ se trouvera perpétuellement un groupe de mécréants qui le combattra et l'empêchera de vivre sa religion.

Évidemment, celui qui désire devenir musulman ou conserver sa foi doit nécessairement renier cette

armée de Taghout. Il doit, certes, la renier et s'en éloigner pour accomplir la première condition de la parole de l'unicité.

Malheureusement, certains savants égarés autorisent et motivent les gens à s'allier avec ces armées de tawaghits. Quand les gens demandent : « Ô Sheikh, ces armées ne sont-elles pas les armées des tawaghits comme cela est cité dans le verset ? Ne sommes-nous pas obligés de les renier ? ». Ils répondent : « Les temps ont changés, il faut comprendre le contexte et donner des fatwas qui conviennent à notre époque ».

Bien entendu, ces savants de l'égarement n'utilisent pas le Coran et la sounnah mais bien leur logique et leur raison. Ils propagent des fatawahs maquillant crapuleusement leur trahison envers Allah ﷻ et Sa religion. Des réponses de ce type font plaisir aux gens et sont instantanément acceptées et propagées parmi la masse.

Un jour, discutant avec une personne réputée pour ses positions religieuses farfelues (notamment le fait qu'il accepte le service militaire dans un pays de Taghout) cette personne visiblement égarée m'a dit pour argumenter son avis : « si nous interdisons aux gens d'accomplir leur service militaire, comment vont-ils pouvoir accomplir leur oumra ? » [1]

---

[1] Dans certains pays, seuls ceux qui ont accomplis leur service militaire ont le droit d'accomplir la oumra ou le hajj.

Il est nécessaire de comprendre le sujet avant de donner une quelconque fatwa. Cet individu n'a en réalité rien compris de la réalité des choses. En aucun cas il ne trouvera dans la religion une fatwa qui autorise de commettre la mécréance pour accomplir le pèlerinage.

Dans ce chapitre, nous nous évertuerons, avec la grâce d'Allah ﷻ, à vous démontrer l'avis du Coran et de la sounnah au sujet de celui qui s'allie avec le Taghout. Nous allons tout d'abord citer l'exemple de l'armée du Pharaon et mentionner des exemples du Coran.

Le Pharaon a été mentionné comme étant un Taghout :

اذْهَبْ إِلَى فِرْعَوْنَ إِنَّهُ طَغَى

Allah ﷻ dit : « *Rends-toi auprès de Pharaon car il a outrepassé toute limite* » (Sourate Ta-Ha, verset 24)

Il a été exactement semblable aux tawaghits de notre époque en affaiblissant les peuples, tuant ceux qui étaient contre lui et utilisant son peuple opprimé comme armées pour combattre sur son sentier :

إِنَّ فِرْعَوْنَ عَلَا فِي الْأَرْضِ وَجَعَلَ أَهْلَهَا شِيَعاً يَسْتَضْعِفُ طَائِفَةً مِّنْهُمْ يُذَبِّحُ أَبْنَاءهُمْ وَيَسْتَحْيِي نِسَاءهُمْ إِنَّهُ كَانَ مِنَ الْمُفْسِدِينَ

Allah ﷻ dit : « *Pharaon était hautain sur terre; il répartit en clans ses habitants, afin d'abuser de la*

*faiblesse de l'un d'eux : Il égorgeait leurs fils et laissait vivantes leurs femmes. Il était vraiment parmi les fauteurs de désordre* » (Sourate Al-Qasas, verset 4)

Dans le Coran, Allah ﷻ n'a fait aucune différence entre le tyran Pharaon et son armée, que du contraire, Il les a considérés comme similaires :

وَنُمَكِّنَ لَهُمْ فِي الْأَرْضِ وَنُرِيَ فِرْعَوْنَ وَهَامَانَ وَجُنُودَهُمَا مِنْهُم مَّا كَانُوا يَحْذَرُونَ

Allah ﷻ dit : « *Et les établir puissamment sur terre, et faire voir à Pharaon, à Haman, et à leurs soldats, ce dont ils redoutaient* » (Sourate Al-Qasas, verset 6)

وَاسْتَكْبَرَ هُوَ وَجُنُودُهُ فِي الْأَرْضِ بِغَيْرِ الْحَقِّ وَظَنُّوا أَنَّهُمْ إِلَيْنَا لَا يُرْجَعُونَ

« *Et il s'enfla d'orgueil sur terre ainsi que ses soldats, sans aucun droit. Et ils pensèrent qu'ils ne seraient pas ramenés vers Nous* » (Sourate Al-Qasas, verset 39)

فَالْتَقَطَهُ آلُ فِرْعَوْنَ لِيَكُونَ لَهُمْ عَدُوّاً وَحَزَناً إِنَّ فِرْعَوْنَ وَهَامَانَ وَجُنُودَهُمَا كَانُوا خَاطِئِينَ

« *Les gens de Pharaon le recueillirent, pour qu'il leur soit un ennemi et une source d'affliction ! Pharaon, Haman et leurs soldats étaient fautifs* » (Sourate Al-Qasas, verset 8)

Nous remarquons dans ces trois versets qu'Allah ﷻ n'a pas différencié le Pharaon et son armée, constituée de quelques clans qu'il a repartis et soumis à sa volonté par la force.

Le Pharaon et son armée ont été anéantis et ont tous mérités le châtiment terrestre d'Allah ﷻ :

فَأَخَذْنَاهُ وَجُنُودَهُ فَنَبَذْنَاهُمْ فِي الْيَمِّ فَانظُرْ كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ الظَّالِمِينَ

Allah ﷻ dit : « *Nous le saisîmes donc, ainsi que ses soldats, et les jetâmes dans le flot. Regarde donc ce qu'il est devenu des injustes* » (Sourate Al-Qasas, verset 40)

Le Pharaon et son armée ont été maudits et seront soumis à un châtiment douloureux le jour du jugement :

وَجَعَلْنَاهُمْ أَئِمَّةً يَدْعُونَ إِلَى النَّارِ وَيَوْمَ الْقِيَامَةِ لَا يُنصَرُونَ

Allah ﷻ dit : « *Nous fîmes d'eux des dirigeants qui appellent les gens au Feu. Et au Jour de la Résurrection ils ne seront pas secourus* »

وَأَتْبَعْنَاهُمْ فِي هَذِهِ الدُّنْيَا لَعْنَةً وَيَوْمَ الْقِيَامَةِ هُم مِّنَ الْمَقْبُوحِينَ

« *Nous les fîmes suivre, dans cette vie ici-bas, d'une malédiction. Et au Jour de la Résurrection, ils seront*

*parmi les honnis (couverts de honte)* » (Sourate Al-Qasas, versets 41 et 42)

Comme nous le constatons à la compréhension de ces derniers versets, malgré que le Pharaon ait affaibli le peuple et l'ait contraint à faire partie de son armée, Allah ﷻ les a tous jugés de la même manière et les a tous anéantis du globe terrestre, sans tenir compte de la faiblesse et de l'incapacité des peuples opprimés. De plus, ils ont tous mérité le châtiment et ont vécu toutes ces étapes sans exception.

Au début de ce chapitre, nous avons vu qu'il existait un groupe opposé à celui d'Allah ﷻ et qu'il est un devoir pour chaque personne souhaitant devenir musulmane de renier ce Taghout qui est toute armée qui combat la religion d'Allah ﷻ. Ceux qui s'engagent dans ces armées n'ont en réalité pas reniés le Taghout et n'ont donc pas appliqués la première condition de la parole de l'unicité. Voici quelques exemples vécus au temps du prophète ﷺ :

إِنَّ الَّذِينَ تَوَفَّاهُمُ الْمَلآئِكَةُ ظَالِمِي أَنْفُسِهِمْ قَالُواْ فِيمَ كُنتُمْ قَالُواْ كُنَّا مُسْتَضْعَفِينَ فِي الأَرْضِ قَالْوَاْ أَلَمْ تَكُنْ أَرْضُ اللهِ وَاسِعَةً فَتُهَاجِرُواْ فِيهَا فَأُوْلَـئِكَ مَأْوَاهُمْ جَهَنَّمُ وَسَاءتْ مَصِيراً

Allah ﷻ dit : « *Ceux qui ont fait du tort à eux-mêmes, les Anges enlèveront leurs âmes en disant : "Où en étiez-vous ? " (À propos de votre religion) - "Nous étions impuissants sur terre", dirent-ils. Alors les Anges diront : "La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste*

*pour vous permettre d'émigrer ? " Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination ! »* (Sourate An-Nissa, verset 97)

Dans un hadith rapporté par Al imam Al boukhari ﷺ, Ibnou Abbas ﷺ dit : *« Il y avait parmi les moushrikines (les associateurs/les mécréants) un groupe de musulmans. Pendant la bataille, ces musulmans ont été tués par les flèches lancées et les coups d'épée frappés. C'est pour ce genre de situation qu'Allah ﷻ a révélé ce verset ».*

Ibnou Abi Hatim ﷺ rapporte qu'Ibnou Abbas ﷺ a dit : *« Ce verset a été révélé pour un groupe de gens qui est devenu musulman et qui a, en même temps, dissimulé sa croyance. Les mécréants les ont forcés à participer avec eux à la bataille organisée contre le prophète ﷺ et ses compagnons. Certains de ceux-ci ont été tués pendant la bataille. Les musulmans qui étaient avec le prophète ﷺ ont dit : « Ces personnes étaient nos frères, ils ont été tués à cause des mécréants qui les ont forcés à participer avec eux, demandons à Allah ﷻ de leur pardonner » Ce verset a été donc révélé quand ils ont demandé pardon pour ces personnes ».*

D'autres causes ont été citées concernant la révélation de ce verset. Mais la majorité des interprétations prouvent que ce verset a été révélé à propos des musulmans qui n'ont pas immigré à Madinah et que les mécréants de la Mecque ont forcés à participer à la bataille contre les musulmans. Le jour du jugement, lorsqu'ils seront questionnés, ils

répondront en disant : « *Nous étions faibles sur terre* ». Malgré cela, Allah ﷻ n'acceptera pas leur excuse et nous informe qu'ils feront partie des gens de l'enfer.

Il est important de comprendre que ces gens ont eu l'occasion d'immigrer lorsque le prophète ﷺ leur a ordonné l'immigration à Madinah, mais ils ont préférés rester à la Mecque. C'est ainsi que les mécréants de la Mecque les ont forcés à participer avec eux à la bataille. C'est pour cela que leur excuse n'a pas été considérée comme valide auprès d'Allah ﷻ et qu'ils ont été obligés d'assumer les conséquences des injustices commises envers eux-mêmes.

Dans le verset suivant (verset 98), Allah ﷻ cite les enfants et les femmes, qui sont incapables de se débrouiller, comme exception au châtiment et à la punition précédentes. Cela prouve donc que les vrais coupables sont ceux qui ont délaissé l'immigration jusqu'à être capturés par les mécréants.

L'imam Al Boukhari رحمه الله rapporte ce récit dans le chapitre des batailles lors de sa citation des textes en rapport avec la bataille de Badr : « *certains des Ansars sont venus chez le prophète ﷺ et lui ont dit : "Ô envoyé d'Allah, donne-nous la permission de ne pas prendre la fidya (somme d'argent que les prisonniers de l'armée mécréante doivent payer pour se libérer) du fils de notre frère Abbas". Le prophète ﷺ leur répondit en disant : "Par Allah, je vous ordonne de prendre toute la somme demandée sans même laisser un seul dirham"* ».

Pourtant Abbas ﷺ, l'oncle du prophète ﷺ, ce jour-là, a été forcé à participer à la bataille avec les mécréants. Ibnou Ishak رحمه الله rapporte dans un récit que Abbas ﷺ a dit au prophète ﷺ, lorsqu'il lui ordonna de payer la fidya pour se libérer : « *Ô envoyé d'Allah, tu le sais toi-même que je suis musulman, ce sont les mécréants de la Mecque qui m'ont forcé à participer avec eux* ». Le prophète ﷺ lui répondit en disant : « *Allah connait la sincérité de ce que tu dis. Si tu es vraiment sincère, Allah te rendra certainement plus que ce que tu dois payer. Mais sache que tu es obligé de payer la fidya car ton apparence était contre nous le jour de la bataille* ».

Nous remarquons dans ces récits que le prophète ﷺ s'est comporté envers son oncle Abbas ﷺ de la même manière qu'envers tous les autres mécréants. Il ﷺ l'a obligé à payer la fidya, car comme le Messager d'Allah ﷺ nous l'a enseigné, le jugement d'une personne sur terre lui est attribué selon son apparence, et cela est un consensus des savants de la communauté musulmane.

Nous concluons cette partie en disant : « Tous les groupes en dehors du groupe d'Allah عز وجل sont opposés à celui-ci et sont des tawaghits comme les Pharaons contemporains qui sont les dirigeants de ces groupes. Il est un devoir pour chaque musulman de renier toutes ces sortes de Taghout et de s'en désavouer ».

## *Quatrième caractéristique du Taghout et son explication*

وَالَّذِينَ اجْتَنَبُوا الطَّاغُوتَ أَن يَعْبُدُوهَا وَأَنَابُوا إِلَى اللَّهِ لَهُمُ الْبُشْرَى فَبَشِّرْ عِبَادِ

Allah ﷻ dit : « *Et à ceux qui s'écartent des Taghout pour ne pas les adorer, tandis qu'ils reviennent à Allah, à eux la bonne nouvelle ! Annonce la bonne nouvelle à Mes serviteurs* » (Sourate Az-Zumar, verset 17)

Nous comprenons de ce verset que le mot Taghout est utilisé pour toutes sortes de divinités adorées en dehors d'Allah, comme nous l'évoquions précédemment lors de l'explication de l'imam Tabari رحمه الله. Nous avons également cité quelques exemples d'adorations prescrites dans le Coran. Nous sommes donc capables de déduire, d'après tout ce que nous venons de mentionner, que les tawaghits de notre époque sont entre-autres : tous les instituts auxquels le droit de légiférer est revendiqué, les partis politiques qui s'attribuent d'une façon ou d'une autre le droit de rendre illicite ce qu'Allah ﷻ a rendu licite et inversement, les pierres et autres cailloux utilisés par les gens imaginant qu'ils promulguent le bonheur ou le malheur, les morts et les Sheikhs invoqués en dehors d'Allah ﷻ lors de l'apparition des soucis et des difficultés, toute chose vivante ou non-vivante à laquelle les gens octroient un des droits ou un des attributs d'Allah ﷻ, ou qu'ils adorent ne fusse que

d'une seule adoration, aussi minime soit-elle, citée dans le Coran ou la Sounnah.

Après avoir expliqué le terme Taghout, qu'Allah ﷻ nous a fait connaître, il serait convenable de citer quelques points importants à propos du reniement du Taghout.

## *Méthode de désaveu du Taghout*

Allah ﷻ, Celui qui nous a ordonné de renier le Taghout, nous a certes informés des différents chemins pour le désavouer. Allah ﷻ a cité dans le Coran un autre prophète ﷺ en dehors du prophète Muhammad ﷺ (malgré qu'il soit le dernier envoyé) et nous a ordonné de le suivre.

ثُمَّ أَوْحَيْنَا إِلَيْكَ أَنِ اتَّبِعْ مِلَّةَ إِبْرَاهِيمَ حَنِيفاً وَمَا كَانَ مِنَ الْمُشْرِكِينَ

Allah ﷻ dit : « *Puis Nous t'avons révélé : "Suis la religion d'Ibrahim qui était voué exclusivement à Allah et n'était point du nombre des associateurs"* » (Sourate An-Nahl, verset 123)

Cet ordre a été mentionné à plusieurs reprises dans le Coran. A un point tel qu'Allah ﷻ a caractérisé de "sot" celui qui se détourne de la religion et de la méthode d'Ibrahim ﷺ.

وَمَن يَرْغَبُ عَن مِّلَّةِ إِبْرَاهِيمَ إِلاَّ مَن سَفِهَ نَفْسَهُ وَلَقَدِ اصْطَفَيْنَاهُ فِي الدُّنْيَا وَإِنَّهُ فِي الآخِرَةِ لَمِنَ الصَّالِحِينَ

Allah ﷻ dit : « *Qui donc aura en aversion la religion d'Ibrahim, sinon celui qui sème son âme dans la sottise ? Car très certainement Nous l'avons choisi en ce monde ; et, dans l'au-delà, il est certes du nombre des gens de bien* » (Sourate Al-Baqarah, verset 130)

Il n'y a en réalité que le niais et l'ignorant qui osent se détourner de la religion d'Ibrahim ﷺ alors qu'il ﷺ représentait une communauté à lui seul. Il ﷺ était le prophète à qui Allah ﷻ a donné une parfaite conscience et la guidée sur le droit chemin qui est en réalité la voie de la guidance et de la conscience.

وَلَقَدْ آتَيْنَا إِبْرَاهِيمَ رُشْدَهُ مِن قَبْلُ وَكُنَّا بِهِ عَالِمِينَ

Allah ﷻ dit : « *En effet, Nous avons mis auparavant Ibrahim sur le droit chemin. Et Nous en avions bonne connaissance* » (Sourate Al-Anbiya, verset 51)

Voyons dans le Coran comment ce prophète ﷺ s'est confronté et a désavoué les Taghout de son époque.

## *Première méthode - la confrontation et le désaveu par les membres (corporel)*

فَجَعَلَهُمْ جُذَاذاً إِلَّا كَبِيراً لَّهُمْ لَعَلَّهُمْ إِلَيْهِ يَرْجِعُونَ

Allah ﷻ dit : « *Il les mit en pièces, hormis [la statue] la plus grande. Peut-être qu'ils reviendraient vers elle* » (Sourate Al-Anbiya, verset 58)

Le prophète Ibrahim ﷺ a détruit de ses propres mains, au moment le plus opportun, les statues adorées en dehors d'Allah ﷻ. Ainsi, il fit disparaître les tawaghits de son époque. Détruire et faire disparaître le Taghout en le confrontant corporellement et en utilisant la force est une des applications essentielles de notre religion. Le prophète Muhammad ﷺ a dit : « *Si l'un d'entre vous voit ce qui déplait à Allah, qu'il le change de ses mains ; si cela ne lui est pas possible, que ce soit par la langue, et si cela encore ne lui est pas possible, que ce soit avec son cœur, c'est là le minimum imposé par la foi* ».

Le prophète Muhammad ﷺ nous informe dans ce hadith que le moyen essentiel pour lutter contre le mal afin de le blâmer est l'utilisation de la main qui signifie l'utilisation d'une force et une pression permanente.

L'utilisation de la langue et du cœur n'intervient que lorsque l'on est incapable d'utiliser la main pour faire disparaître les turpitudes et les corruptions. La manière fondamentale du désaveu du Taghout est la confrontation corporelle jusqu'à ce qu'il ne reste plus d'association et afin que la religion d'Allah ﷻ règne sur terre. Le Prophète ﷺ n'a pas utilisé la force lorsqu'il était toujours à La Mecque car cela lui était impossible, mais cela ne l'a pas empêché de proclamer clairement son désaveu envers le shirk et les gens du shirk.

Le Taghout est donc toute créature adorée en dehors d'Allah ﷻ et qui s'approprie les droits du créateur. C'est pour la disparition du Taghout et l'adoration seule d'Allah ﷻ que le prophète ﷺ a été envoyé avec cette religion. Le devoir donc de sa communauté, à qui il a été ordonné de le suivre, est de s'opposer au mieux aux tawaghits contemporains.

*Deuxième méthode - la confrontation et le désaveu par la langue (oral)*

---

قَدْ كَانَتْ لَكُمْ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ فِي إِبْرَاهِيمَ وَالَّذِينَ مَعَهُ إِذْ قَالُوا لِقَوْمِهِمْ إِنَّا بُرَاء مِنكُمْ وَمِمَّا تَعْبُدُونَ مِن دُونِ اللَّهِ كَفَرْنَا بِكُمْ وَبَدَا بَيْنَنَا وَبَيْنَكُمُ الْعَدَاوَةُ وَالْبَغْضَاء أَبَداً حَتَّى تُؤْمِنُوا بِاللَّهِ وَحْدَهُ إِلَّا قَوْلَ إِبْرَاهِيمَ لِأَبِيهِ لَأَسْتَغْفِرَنَّ لَكَ وَمَا أَمْلِكُ لَكَ مِنَ اللَّهِ مِن شَيْءٍ رَّبَّنَا عَلَيْكَ تَوَكَّلْنَا وَإِلَيْكَ أَنَبْنَا وَإِلَيْكَ الْمَصِيرُ

Allah ﷻ dit : « *Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Ibrahim et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple : "Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul". Exception faite de la parole d'Ibrahim [adressée] à son père : "J'implorerai certes, le pardon [d'Allah] en ta faveur bien que je ne puisse rien pour toi auprès d'Allah". "Seigneur, c'est en Toi que nous mettons notre confiance et à Toi nous revenons [repentants]. Et vers Toi est le Devenir* » (Sourate Al-Mumtahanah, verset 4)

Dans ce verset, Allah ﷻ nous informe tout d'abord que nous avons un bel exemple à suivre en Ibrahim et en ceux qui étaient avec lui, puis Il ﷻ nous retrace leur confrontation et leur désaveu oral face à leur peuple. En se basant sur ce verset, voici les comportements que les gens de l'unicité doivent user face aux tawaghits contemporains :

Premièrement : s'éloigner du Taghout, de ceux qui l'adorent ou qui l'aident dans la mécréance

---

Ce verset est une preuve évidente de l'obligation de renier et de s'éloigner du Taghout, des instituts du Taghout et de ceux qui soutiennent et prennent place auprès du Taghout. Comme nous le remarquons, le prophète Ibrahim ﷺ attire notre attention sur le fait de renier ceux qui ont pris place auprès du Taghout

avant même de renier le Taghout lui-même. Le prophète Ibrahim ﷺ a certes commencé par ceci car il est évident que renier et s'écarter de sa famille, de son peuple et de sa société, est beaucoup plus difficile pour une personne que de s'éloigner d'une société dans laquelle elle n'a pas de lien proche.

Les paroles du Coran attirent notre attention à propos de ce sujet :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُواْ لاَ تَتَّخِذُواْ آبَاءكُمْ وَإِخْوَانَكُمْ أَوْلِيَاء إِنِ اسْتَحَبُّواْ الْكُفْرَ عَلَى الإِيمَانِ وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَأُوْلَـئِكَ هُمُ الظَّالِمُونَ

Allah ﷻ a dit « *ô vous qui croyez ! Ne prenez pas pour alliés, vos pères et vos frères s'ils préfèrent la mécréance à la foi. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés... ceux-là sont les injustes* » (Sourate At-Tawbah, verset 23)

Deuxièmement : s'éloigner et se désavouer du Taghout

---

Ce point est très important car certaines personnes ayant accumulées une connaissance du Tawhid croient que leur responsabilité envers les tawaghits est limitée au fait de reconnaître qu'ils sont mécréants. Ceci ne suffit pas !

Le prophète Ibrahim ﷺ nous confirme dans ce verset l'importance de l'éloignement du Taghout. Pour

qu'une personne s'attache à la solide corde d'Allah ﷻ, il lui faut certainement ajouter, au fait de rendre mécréant le Taghout, le fait de s'éloigner et de s'écarter de celui-ci et de ses instituts. Allah ﷻ révèle aux musulmans deux responsabilités à l'égard du Taghout : le reconnaître comme mécréant et s'éloigner de lui.

وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِي كُلِّ أُمَّةٍ رَّسُولاً أَنِ اعْبُدُواْ اللهَ وَاجْتَنِبُواْ الطَّاغُوتَ فَمِنْهُم مَّنْ هَدَى اللهُ وَمِنْهُم مَّنْ حَقَّتْ عَلَيْهِ الضَّلالَةُ فَسِيرُواْ فِي الأَرْضِ فَانظُرُواْ كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ الْمُكَذِّبِينَ

Allah ﷻ dit : « *Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire] : "Adorez Allah et écartez-vous du Taghout". Alors Allah en guida certains, mais il y en eut qui ont été destinés à l'égarement. Parcourez donc la terre, et regardez quelle fut la fin de ceux qui traitaient [Nos messagers] de menteurs* » (Sourate An-Nahl, verset 36)

Ce verset nous signale que tous les prophètes ont présentés la base de la religion comme étant le reniement du Taghout à leur peuple. Les prophètes ont ordonnés à leurs peuples de s'écarter et de s'éloigner du Taghout. Ceci n'est donc applicable qu'en s'éloignant du Taghout et de toutes autres sortes d'instituts intégrés dans leur système de vie.

## Troisièmement : reconnaître qu'ils sont mécréants (appliquer le takfir sur le Taghout et sur ceux qui l'adorent)

L'application du takfir signifie reconnaitre les tawaghits, ceux qui les adorent et leur obéissent comme étant des mécréants. Les critiques de ceux qui mélangent leurs passions et religion ne doivent en aucun cas freiner le musulman à appliquer cette règle car ce chemin est celui des prophètes qu'Allah ﷻ nous a ordonné de suivre. Tout autre alternative proposée en dehors du chemin d'Allah ﷻ, quelle que soit sa cause, est considérée comme le chemin de ceux qui suivent leurs envies et leurs passions.

ثُمَّ جَعَلْنَاكَ عَلَى شَرِيعَةٍ مِّنَ الْأَمْرِ فَاتَّبِعْهَا وَلَا تَتَّبِعْ أَهْوَاءَ الَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ

Allah ﷻ dit : « *Puis Nous t'avons mis sur la voie de l'Ordre [une religion claire et parfaite]. Suis-la donc et ne suis pas les passions de ceux qui ne savent pas* » (Sourate Al-jathyah, verset 18)

Puisque l'obligation de l'application du takfir sur les tawaghits et sur ses adorateurs est prouvée par le Coran et la Sounnah, tout autre chemin opposé à celui-ci est le chemin des passions et des envies des ignorants. Le Prophète Ibrahim ﷺ a appliqué ce comportement face aux associateurs comme cela est cité dans d'autres versets du Coran :

وَإِذْ قَالَ إِبْرَاهِيمُ لِأَبِيهِ آزَرَ أَتَتَّخِذُ أَصْنَاماً آلِهَةً إِنِّي أَرَاكَ وَقَوْمَكَ فِي ضَلَالٍ مُّبِينٍ

Allah ﷻ dit : « *(Rappelle le moment) où Ibrahim dit à Azar, son père : "Prends-tu des idoles comme divinités ? Je te vois, toi et ton peuple, dans un égarement évident ! "* » (Sourate Al-Anam, verset 74)

قَالَ لَقَدْ كُنتُمْ أَنتُمْ وَآبَاؤُكُمْ فِي ضَلَالٍ مُّبِينٍ

« *Il dit : "Certainement, vous avez été, vous et vos ancêtres, dans un égarement évident"* » (Sourate Al-Anbiya, verset 54)

Le takfir du Taghout et des associateurs avec la langue est une des méthodes prophétiques.

Certains égarés, mélangeant passions et religion, contredisent les musulmans qui appliquent cette règle essentielle de la foi islamique et tentent de les blâmer en disant : «Que gagnez-vous en appliquant le takfir sur les tawaghits et les associateurs ?»

Nous leur répondons :

« Allah ﷻ a cité dans les versets précédents et dans d'autres versets l'obligation de renier le Taghout et d'appliquer sur lui le takfir, de s'en éloigner, s'en écarter et dévoiler avec la langue la haine et l'inimitié qui résident au fond des cœurs. Et Allah ﷻ a considéré ces applications comme des conditions basiques et essentielles de la foi. De plus, Il ﷻ nous

informe de ces applications et nous les expose dans le Coran en indiquant qu'il s'agit d'un bon exemple pour nous. Lorsqu'Allah ﷻ nous ordonne, il ne reste au croyant qu'à mettre en application. Remettre en question l'ordre d'Allah ﷻ ou s'évertuer à trouver une alternative ne convient certainement pas au musulman.

إِنَّمَا كَانَ قَوْلَ الْمُؤْمِنِينَ إِذَا دُعُوا إِلَى اللَّهِ وَرَسُولِهِ لِيَحْكُمَ بَيْنَهُمْ أَن يَقُولُوا سَمِعْنَا وَأَطَعْنَا وَأُوْلَئِكَ هُمُ الْمُفْلِحُونَ

Allah ﷻ dit : « *La seule parole des croyants, quand on les appelle vers Allah et Son messager, pour que celui-ci juge parmi eux, est : "Nous avons entendu et nous avons obéi". Et voilà ceux qui réussissent* » (Sourate An-Nur, verset 51)

وَمَا كَانَ لِمُؤْمِنٍ وَلَا مُؤْمِنَةٍ إِذَا قَضَى اللَّهُ وَرَسُولُهُ أَمْراً أَن يَكُونَ لَهُمُ الْخِيَرَةُ مِنْ أَمْرِهِمْ وَمَن يَعْصِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ فَقَدْ ضَلَّ ضَلَالاً مُّبِيناً

« *Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une fois qu'Allah et Son messager ont décidé d'une chose d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, s'est égaré certes, d'un égarement évident* » (Sourate Al-Ahzab, verset 36)

Allah ﷻ nous ordonne ou nous interdit des choses, sans nul doute, pour la réussite de notre vie ici-bas et de celle de l'au-delà. Les savants de la science

« oussoul al-fiqh » sont unanime au sujet de cette conclusion : « Tous ordres et interdits d'Allah ﷻ sont pour le bien absolu de l'homme ».

Cependant, pour pouvoir être juste envers les gouverneurs, il est obligatoire de connaître et de distinguer les tawaghits mécréants, des gouverneurs musulmans. C'est selon cette distinction que le musulman adoptera le comportement adéquat envers eux.

Si le gouverneur est musulman, il est obligatoire de lui obéir et de lui prêter allégeance, même s'il commet des erreurs ne l'expulsant pas du cercle de l'Islam. S'il a commis un acte de mécréance ou est considéré Taghout, il est obligatoire de le désavouer.

L'imam Al-Ghazali رحمه الله dit : *« Il est obligatoire aux peuples de connaître la situation de leur gouverneur ».*

L'imam An-Nawawi رحمه الله rapporte la parole du savant Al-Qadi 'iyad رحمه الله lors de son explication du livre "sahih mouslim" : *« Les savants sont unanimes sur le fait qu'un mécréant ne peut en aucun cas devenir le chef des croyants, s'il était musulman au départ et qu'il a commis un acte de mécréance par la suite il doit certes être rejeté de sa fonction ».*

Allah ﷻ a différencié les gens, lorsqu'il les a créés, en deux catégories : croyants et mécréants :

هُوَ الَّذِي خَلَقَكُمْ فَمِنكُمْ كَافِرٌ وَمِنكُم مُّؤْمِنٌ وَاللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ

Allah ﷻ dit : « *C'est Lui qui vous a créés. Parmi vous [il y a] mécréant et croyant. Allah observe parfaitement ce que vous faites* » (Sourate At-Taghaboun, verset 2)

Depuis la création, les gens sont divisés en deux catégories auprès d'Allah ﷻ : les musulmans qui ont suivi le droit chemin et les mécréants qui préfèrent l'égarement à la guidance.

وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِي كُلِّ أُمَّةٍ رَّسُولاً أَنِ اعْبُدُواْ اللّهَ وَاجْتَنِبُواْ الطَّاغُوتَ فَمِنْهُم مَّنْ هَدَى اللّهُ وَمِنْهُم مَّنْ حَقَّتْ عَلَيْهِ الضَّلالَةُ فَسِيرُواْ فِي الأَرْضِ فَانظُرُواْ كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ الْمُكَذِّبِينَ

Allah ﷻ dit : « *Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire] : "Adorez Allah et écartez-vous du Taghout". Alors Allah en guida certains, mais il y en eut qui ont été destinés à l'égarement. Parcourez donc la terre, et regardez quelle fut la fin de ceux qui traitaient [Nos messagers] de menteurs* » (Sourate An-Nahl, verset 36)

Distinguer les bons (musulmans) des mauvais (mécréants) est un acte aimé par Allah ﷻ. Il est donc indispensable de pouvoir discerner les deux groupes :

لِيَمِيزَ اللّهُ الْخَبِيثَ مِنَ الطَّيِّبِ وَيَجْعَلَ الْخَبِيثَ بَعْضَهُ عَلَىَ بَعْضٍ فَيَرْكُمَهُ جَمِيعاً فَيَجْعَلَهُ فِي جَهَنَّمَ أُوْلَـئِكَ هُمُ الْخَاسِرُونَ

Allah ﷻ dit : « *Afin qu'Allah distingue le mauvais du bon, et qu'Il place les mauvais les uns sur les autres, pour en faire un amoncellement qu'Il jettera dans*

*l'Enfer. Ceux-là sont les perdants* » (Sourate Al-Anfal, verset 37)

أَفَنَجْعَلُ الْمُسْلِمِينَ كَالْمُجْرِمِينَ

« *Traiterons-Nous les soumis [à Allah] à la manière des criminels ?* »

مَا لَكُمْ كَيْفَ تَحْكُمُونَ

« *Qu'avez-vous ? Comment jugez-vous ?* » (Sourate Al-Qalam, versets 35 et 36)

لَا يَسْتَوِي أَصْحَابُ النَّارِ وَأَصْحَابُ الْجَنَّةِ أَصْحَابُ الْجَنَّةِ هُمُ الْفَائِزُونَ

« *Ne seront pas égaux les gens du Feu et les gens du Paradis. Les gens du Paradis sont eux les gagnants* » (Sourate Al-Hashr, verset 20)

Comme nous le remarquons, Allah ﷻ différencie toujours le bien du mal, le croyant du mécréant et les gens du Paradis des gens de l'enfer. Il ﷻ interroge ceux qui ne font pas la différence entre ceux-ci en leur disant : "Qu'avez-vous ? Comment jugez-vous ?".

Le Coran est un livre clair dans ses versets et dans ses significations. Allah ﷻ a cité cette clarification à plusieurs reprises dans Son livre sacré. Mais pourquoi ? Pourquoi ce livre sacré, le Coran, ne

contient aucune ambigüité et aucune confusion ? Allah ﷻ répond à cette question :

وَكَذَٰلِكَ نُفَصِّلُ الْآيَاتِ وَلِتَسْتَبِينَ سَبِيلُ الْمُجْرِمِينَ

*« C'est ainsi que Nous détaillons les versets, afin qu'apparaisse clairement le chemin des criminels »* (Sourate Al-Anam, verset 55)

Sayyid Qutb رحمه الله a rédigé ces magnifiques phrases interprétant le sens de ce verset :

*« Il est vraiment intéressant de voir que le Coran expose le chemin de la foi et la méthode stratégique nécessaire qui doit être appliquée sur cette voie. Cette exposition du Coran ne vise pas simplement le développement et le dévoilement du chemin de la vérité qui est le chemin de la foi. Mais, au contraire, elle a en parallèle l'objectif de présenter le chemin du mal qui est le chemin des égarés. Car la clarté du chemin des égarés prouve par nécessité la clarté du chemin de la vérité. Cette règle est comme un fil tranchant qui sépare ces deux chemins. Pour que le bien, le chemin de la foi et de la vérité soit clarifié, il est nécessaire que le mal, le chemin du mensonge et des égarés soit éclairci. La clarification du chemin des injustes et des égarés est un des objectifs des versets coraniques. Car l'obscurité ou l'ambiguïté d'une infime partie du chemin des égarés se répercuterait sur la transparence du chemin de la vérité. Car ces deux chemins sont comme deux pages d'un livre ouvert, l'une est opposée à l'autre, effectivement ce sont deux chemins opposés. C'est*

*pour cela que la clarté des couleurs et des limites est indispensable. Ainsi, tous les mouvements islamiques doivent commencer leur travail en distinguant et en précisant le chemin des croyants du chemin des égarés. Il leur est obligatoire de débuter leur appel en déterminant et en caractérisant le chemin des croyants du chemin des égarés. Ceci dans un contexte réel et non pas dans un contexte théorique. En conséquence, le membre du mouvement islamique[1] sera face à deux chemins opposés qui ne se ressemblent pas et qui ne se rencontrent pas, et après avoir obtenu cette science avec laquelle il pourra distinguer et caractériser les membres de chacun de ces deux chemins, et leur méthode de travail contradictoire, il saura donc distinguer celui qui suit le chemin de la vérité, de l'associateur égaré dans sa société.*

*La religion islamique a confronté l'association, l'idolâtrie, le christianisme et le judaïsme falsifiés par l'homme... Quand la religion islamique a confronté ces religions et ces pensées, le chemin des pieux croyants était séparé et distingué du chemin des mécréants accusés. Il était impossible que ces deux groupes ne s'assemblent.*

*De nos jours le problème faisant face aux mouvements islamiques est tout autre. L'ennui essentiel est le fait de voir, dans des pays prétendant gouverner selon la religion d'Allah, la forte diminution des membres d'une famille musulmane qui acceptent et appliquent l'islam.*

---

[1] Groupe appelant réellement au tawhid le plus pure

*Les gens de ces pays et ces nouvelles générations éloignent totalement l'islam de leur vie et ne garde de cette religion que leur prénom. Ainsi, ils renient les principes essentiels de cette religion en croyant qu'ils la mettent tout à fait en application. Leur lien avec l'Islam est tout à fait rompu, car l'islam pour eux est uniquement le fait de témoigner qu'il n'y a pas d'autre divinité en dehors d'Allah ﷻ. Le sens réel du témoignage de la foi nécessite de croire qu'Allah ﷻ est le créateur de l'univers et qu'il le gère selon son vouloir, que le devoir de ses esclaves dans cette vie est de Lui vouer toutes sortes d'adorations, que ses esclaves doivent se référer à sa révélation pour tous types de jugements et qu'ils doivent se soumettre, dans toutes les situations de cette vie, à la volonté et aux lois d'Allah ﷻ.*

*Celui qui récite ce témoignage sans croire à toutes ses significations, quel que soit son nom ou sa provenance, est comme celui qui ne l'a jamais prononcé et n'est jamais entré dans l'Islam. De même que, de manière plus globale, les habitants d'un endroit, quel que soit cet endroit, qui ne prononcent pas ce témoignage comme il le faut, en croyant vraiment à toutes ses significations, est un peuple qui n'a jamais accepté l'Islam dans un territoire où l'Islam n'a jamais pénétré.*

*Notre terre est peuplée de gens portant fièrement des noms musulmans, provenant de familles musulmanes mais qui n'ont aucune relation avec l'islam, tout comme il existe des pays qui renient la religion d'Allah ﷻ*

après qu'ils aient été gouvernés et gérés selon les lois d'Allah ﷻ...

Voilà en réalité la vraie difficulté à laquelle sont confrontés les mouvements islamiques dans des pays comme ceux-ci. D'un côté se trouvent des obstacles barrant le chemin de ces mouvements islamiques et de l'autre, la difficulté de pouvoir enseigner la parole de l'unicité "il n'y a pas de divinité digne d'être adorée en dehors d'Allah et Muhammad est son Messager", de manière à ce que cette phrase soit expliquée parfaitement, selon les traits prophétiques pour connaître comment la comprendre et la mettre en application et selon les traits de l'association et de la jahiliyyah pour que les significations cachées et ignorées soient éclaircies.

Les plus grandes difficultés auxquelles les mouvements islamiques font face sont l'étouffement et la censure de l'éclaircissement du chemin des pieux croyants et des coupables mécréants, la confusion des noms et des caractéristiques d'Allah ﷻ, des signes et des principes, et l'incapacité de pouvoir distinguer l'entrée de chacun dans les deux chemins.

Les ennemis des mouvements islamiques connaissent très bien cette réalité, c'est pour cette raison qu'ils persévèrent et s'efforcent à augmenter cette imprécision et cette confusion. Il est donc évident que celui qui dira la vérité sera accablé de toutes sortes d'accusations dont une des plus courantes : « **Ils appliquent le takfir sur les musulmans...** ». Les

*gens se baseront ensuite sur leurs coutumes et traditions à défaut de se référer au Coran d'Allah ﷻ et à la Sounnah du Prophète ﷺ pour juger si la personne est croyante ou non.*

***Ceci est donc la plus grande difficulté que doivent affronter tous les membres de tous les mouvements islamiques de toutes les époques.***

***Ceux qui appellent les gens à la religion d'Allah ﷻ ne doivent en aucun cas renoncer à révéler la vérité et ne jamais ressentir une faiblesse ou une inquiétude. Ils ne doivent être troublés ni par les critiques des gens ni par ceux qui hurlent en disant d'eux : « Regardez-les, ils appliquent le takfir sur les musulmans ! »*** (Ceci est un résumé du tafsir de Sayyid Qutb رحمه الله).

Sayyid Qutb رحمه الله avait réellement compris le problème. Il transmit dans ses interprétations des conseils précieux en s'appuyant sur la clarté de la religion et du travail des gens du tawhid et sur le fait de ne pas prendre en considération ceux qui attribuent aux musulmans différents noms comme : takfiris, wahhabis, khawarijs, etc. Qu'Allah ﷻ soit satisfait de lui.

D'ailleurs, celui qui a un minimum de science (fiqh) sait très bien que la mécréance d'une personne a un effet très important sur toutes ses applications : son héritage, sa prière, ses funérailles, sa responsabilité, son habillement et encore d'autres sujets. Mais, il est

étonnant d'entendre des gens dire : « Que gagnez-vous à reconnaître les tawaghits mécréants ? ».

Plus étonnant et étrange, parmi eux se trouvent des personnes s'autoproclamant savantes et osant demeurer insensibles face à autant de versets clairs cités dans le Coran. En réalité, les tawaghits ambitionnent que ces faux savants restent insensibles et, en plus, embrouillent l'esprit des jeunes en leur insufflant différents doutes. Il est évident que ceci est un piège mis sur le chemin du musulman dans le seul objectif de le rendre passif et de tuer en lui l'esprit du tawhid. En effet, il est impossible de voir une génération ayant en elle l'esprit du tawhid et ignorant les termes en relation direct avec celui-ci, comme le Taghout, l'association, la mécréance, ... Allah ﷻ complétera certainement sa lumière, n'en déplaise aux tawaghits et à ses alliés. Revenons au verset pour éclaircir le dernier point.

## Quatrièmement : une haine et une inimitié éternelle entre nous et eux

Après cela, les gens de l'unicité ressentiront une haine et une inimitié envers ceux-ci. Allah ﷻ utilise dans ce verset le mot « badâ » qui signifie surgir et apparaître. En d'autres termes : il a surgi, il a apparu, entre nous et vous une haine et une inimitié.

Nous rappelons que la haine se différencie de l'inimitié dans ce verset, car la haine est une

protestation présente dans le cœur de la personne, tandis que l'inimitié est une protestation qui apparait sur les membres de celle-ci. C'est-à-dire : il ne suffit pas au musulman de simplement les haïr et les détester avec son cœur mais il doit aussi projeter envers eux une inimitié avec ses membres.

Cette haine et cette inimitié ne doivent en aucun cas apparaitre à cause de problèmes personnels ou de ceux de la vie d'ici-bas. Cette contestation doit plutôt être appliquée sur la ligne qui sépare la croyance de la mécréance. Et ceci ne doit cesser de continuer jusqu'à ce que les associateurs croient en Allah ﷻ et arrêtent de lui associer d'autres fausses divinités.

En réalité, le vrai croyant est celui qui a rompu tous les liens superflus et qui ne vit dans ce bas monde que selon les liens de croyance et de mécréance. Son amour est basé sur le principe de la foi, et sa haine et son inimitié sur le principe de la mécréance et de l'association.

## Deuxième condition : la science

De notre époque, la parole de l'unicité, qui a été rendue par certaines personnes une simple phrase répétée au long de la journée lors des discussions, ne sera d'aucune utilité pour celui qui la prononce. Celle-ci ne lui sera utile que lorsqu'il la prononcera avec science et l'appliquera avec ses conditions. Certes, Allah ﷻ a demandé à ses esclaves de la prononcer de cette façon.

فَاعْلَمْ أَنَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَاسْتَغْفِرْ لِذَنبِكَ وَلِلْمُؤْمِنِينَ وَالْمُؤْمِنَاتِ وَاللَّهُ يَعْلَمُ مُتَقَلَّبَكُمْ وَمَثْوَاكُمْ

Allah ﷻ dit : « *Sache donc qu'en vérité, il n'y a point de divinité digne d'être adorée à part Allah, et implore le pardon pour ton péché, ainsi que pour les croyants et les croyantes. Allah connaît vos activités (sur terre) et votre lieu de repos (dans l'au-delà)* » (Sourate Mouhammad, verset 19)

Dans ce verset, Allah ﷻ, demande à son messager de prononcer la phrase de l'unicité en ayant connaissance de la science véritable de son contenu. Nous comprenons donc naturellement que la science est une des conditions de la parole de l'unicité.

La science, le contraire de l'ignorance, est le fait de connaître le sens de « *la ilaha ila Allah* » en sachant que cette parole repose sur deux piliers : une négation

et une affirmation. La négation totale du droit à l'adoration pour toute chose de manière générale et l'affirmation de ce droit à Allah ﷻ Seul de manière exclusive.

*La ilaha illa Allah* signifie donc que : nulle divinité n'est en droit d'être adorée (Véritablement) à part Allah ﷻ.

Dans nos sociétés, même le plus grand des ignorants connait ce hadith par cœur : « *Quiconque dit la ilaha illa Allah entrera au Paradis* ». Comme nous l'avons expliqué auparavant, la situation de ces gens équivaut à la situation de celui qui croit en la validité d'une prière faite sans les ablutions, sans avoir couvert les parties intimes ou même sans s'être vraiment dirigé vers la qibla.

Le prophète ﷺ nous informe, dans un autre hadith, de la véritable parole de l'unicité qui nous servira :

« *Celui qui meurt* ***tout en sachant*** *qu'il n'existe pas de divinité digne d'adoration sauf Allah, entrera au Paradis* » (Hadith authentique rapporté par Mouslim)

L'élément important de ce hadith est la science et la connaissance véritable de la signification des deux attestations ainsi que ce qu'elles impliquent comme actes. C'est lorsqu'elles sont prononcées de cette façon qu'elles sont utiles à la personne et la sauveront par la miséricorde d'Allah ﷻ du châtiment de l'enfer. De plus, une parole dont la personne ne connaît pas

la signification peut être prononcée autant de fois qu'elle le souhaite sans pour autant qu'elle ait une conséquence religieuse sur terre.

Prenons comme exemple un homme qui se marie avec une femme étrangère dont il ne connaît pas la langue. Supposons qu'un des proches de l'épouse apprend à l'époux de dire la phrase : « Je te divorce », tout en lui faisant croire que celle-ci a une belle signification et qu'il devrait la dire à son épouse. Si cet homme répète plusieurs fois cette phrase à sa conjointe et que celle-ci se plaint auprès du juge religieux en l'informant que son mari exige de la divorcer, que se passera-t-il ? Nous savons tous très bien que le juge ne prononcera en aucun cas le divorce car l'homme n'est pas du tout au courant de la réelle signification de la phrase, elle ne lui sera donc d'aucune utilité ici sur terre et dans l'au-delà puisqu'il ignore son contenu.

La parole de l'unicité a exactement les mêmes conséquences. Dès qu'une personne prononce cette parole avec science, celle-ci sera considérée comme musulmane. Et ceci est valable jusqu'à ce que l'on remarque que cette personne ne l'a pas du tout comprise et ainsi ne lui sera d'aucune utilité. La phrase prononcée ne sera également d'aucune utilité auprès d'Allah ﷻ car la personne l'aura prononcée en ignorant sa signification et son contenu.

Ceci est un des plus grands désastres de notre époque et une des plus grandes difficultés que nous vivons lors de notre appel au Tawhid.

Maintenant, les gens prononcent cette phrase sans vraiment savoir ce qu'ils doivent accepter et renier, il est donc tout à fait possible de les voir accomplir des actes contraires à celle-ci. Rappelons que la situation des gens de La Mecque est tout à fait différente, car lorsqu'ils prononçaient ou refusaient cette phrase, ils connaissaient très bien les conséquences et les nécessités qu'elle implique. C'est pour cela que les musulmans de leur époque étaient de vrais musulmans et les mécréants de vrais mécréants. De nos jours, la situation est tout à fait différente. La plupart des gens n'ont entendu cette phrase que de la bouche de leurs pères, d'autres ne l'ont répétée qu'avec l'imam le jour du vendredi. Le fait de voir un homme accepter une religion qui est basée sur une phrase qu'il ne comprend même pas est probablement une des situations les plus étranges de l'histoire de l'humanité.

La science est une des conditions de l'application du Tawhid. Il est impossible pour une personne d'appliquer une chose qu'elle ignore. La première chose que les compagnons ont appris auprès du prophète ﷺ est la foi, viennent ensuite les adorations nécessaires pour l'application de cette croyance.

Joundoub ibn 'Abd Allah رضي الله عنه a dit : « *Nous étions quelques jeunes garçons (proches de la puberté) accompagnant le Messager d'Allah ﷺ. Il nous apprenait alors la foi avant le Coran, puis nous apprenait le Coran, ce qui nous fit augmenter notre foi*

» (Hadith authentique rapporté par al-Bayhaqi, ibn Madja et ibn Manda)

Aujourd'hui, les gens préfèrent enseigner le Coran avant la foi... La première partie de la parole de l'unicité « Je témoigne qu'il n'y a pas de divinité digne d'être adorée en dehors d'Allah » est ce qui prouve la véracité de cette condition qu'est la science. Car il n'est en aucun cas possible de voir une personne témoigner d'une chose qu'elle ignore.

Allah ﷻ dit :

وَلَا يَمْلِكُ الَّذِينَ يَدْعُونَ مِن دُونِهِ الشَّفَاعَةَ إِلَّا مَن شَهِدَ بِالْحَقِّ وَهُمْ يَعْلَمُونَ

« *Et ceux qu'ils invoquent en dehors de Lui n'ont aucun pouvoir d'intercession, à l'exception de ceux qui auront témoigné de la vérité en pleine connaissance de cause* » (Sourate Az-Zukhruf, verset 86)

Comme nous le remarquons, seuls ceux qui témoignent de la vérité en pleine connaissance de cause font exception à ce jugement. Or, témoigner de la vérité sans connaissance n'a aucune valeur auprès d'Allah ﷻ.

Ibnou Kathir رحمه الله dit lors de l'interprétation de ce verset : « *A l'exception de ceux qui ont témoigné de la vérité* », ce qui signifie avec science et clairvoyance.

L'imam Tabari ﷺ dit, après avoir cité les différentes interprétations de ce verset : « *Ceux qui unifieront Allah ﷻ et lui voueront l'adoration en disant le vrai témoignage et en se basant sur la science et la certitude* ».

Témoigner signifie que la personne a parfaitement connaissance de ce qu'elle dit. Témoigner de la parole de l'unicité sans comprendre son contenu ne rend finalement pas la personne musulmane auprès d'Allah ﷻ.

Prenons l'exemple d'un homme appelé devant le juge pour témoigner d'une chose qu'il a vécue ou vue, son témoignage ne sera en aucun cas pris en considération par le juge s'il n'a pas réellement entendu ou vu cette chose. Celui qui témoigne donc de la dignité divine d'Allah ﷻ doit connaître le Tawhid, c'est-à-dire qu'il doit connaître le reniement du Taghout et l'adoration, qui sont les premiers pas à faire dans la religion islamique. Ainsi, son témoignage aura une valeur et sera pris en considération par Allah ﷻ. Nous demandons à Allah ﷻ de faire partie de ceux qui témoigneront de sa dignité divine comme cela est cité dans le verset suivant :

قُلْ أَيُّ شَيْءٍ أَكْبَرُ شَهَادَةً قُلِ اللهِ شَهِيدٌ بَيْنِي وَبَيْنَكُمْ وَأُوحِيَ إِلَيَّ هَذَا الْقُرْآنُ لأُنذِرَكُم بِهِ وَمَن بَلَغَ أَئِنَّكُمْ لَتَشْهَدُونَ أَنَّ مَعَ اللهِ آلِهَةً أُخْرَى قُل لاَّ أَشْهَدُ قُلْ إِنَّمَا هُوَ إِلَـهٌ وَاحِدٌ وَإِنَّنِي بَرِيءٌ مِّمَّا تُشْرِكُونَ

« *Dis : "Qu'y a-t-il de plus grand en fait de témoignage ? " Dis : " Allah est témoin entre moi et vous; et ce Coran m'a été révélé pour que je vous avertisse, par sa voie, vous et tous ceux qu'il atteindra." Est-ce vous vraiment qui attestez qu'il y ait avec Allah d'autres divinités ? Dis : "Je n'atteste pas". Dis [aussi] : "Il n'y a qu'une Divinité Unique. Et moi, je désavoue ce que vous (Lui) associez"* » (Sourate Al-Anam, verset 19)

*Remarques :*

Lorsque nous parlons de la science, un sujet d'actualité nous vient à l'esprit : l'ignorance dans le domaine de la croyance. Cette ignorance est-elle une excuse ou pas ?

Dans le Shirk Akbar, l'ignorance n'est pas considérée comme une excuse valable. Ceci a fait l'objet d'un consensus et ce consensus a été rapporté par Ibn Al Qayyim رحمه الله dans Tarîq Al Hijratayn ainsi que les imams du Najd.

Ibn Taymiya رحمه الله a dit à ce sujet : "De ce fait, le nom d'idolâtre est affirmé dans le Coran même lorsqu'aucun message n'est encore parvenu, ce nom a été attribué à un peuple car il a donné des associés à son Seigneur et s'est détourné de son adoration". La parole d'Ibn Taymiyya رحمه الله signifie qu'on nomme d'idolâtre (associateurs) celui qui donne des associés à son Seigneur et qui est tombé dans la grande association.

La partie "même lorsqu'aucun message n'est encore parvenu" signifie qu'il sera nommé idolâtre (associateurs) malgré son ignorance. Car l'absence des prophètes signifie en réalité la présence d'une ignorance.

La situation de nos sociétés ignorant l'unicité peut être visualisée d'une façon encore différente car il existe dans le Coran une autre sorte de mécréance : la mécréance du détournement et de l'insensibilité. Cette mécréance résulte du fait de se détourner de la religion d'Allah ﷻ et d'y être insensible, en d'autres termes : tourner le dos aux versets d'Allah ﷻ pour ne pas les apprendre. Le problème essentiel de notre société est exactement celui-ci car la plupart des gens ne ressentent plus le besoin d'apprendre et d'appliquer la religion et se détournent donc de la religion d'Allah ﷻ. Lorsqu'on leur parle de la croyance et de la mécréance, nous les voyons s'éloigner de nous et nous fuir comme s'ils ne nous entendaient pas. Nous les voyons se vanter et s'enfler d'orgueil lorsque l'on essaye de leur rappeler la religion et de les alarmer en discutant d'Allah ﷻ et de l'enfer. Voyons ce qu'Allah ﷻ a dit à propos de ces gens :

فَمَا لَهُمْ عَنِ التَّذْكِرَةِ مُعْرِضِينَ

Allah ﷻ dit : « *Qu'ont-ils à se détourner du Rappel ?* »

كَأَنَّهُمْ حُمُرٌ مُّسْتَنفِرَةٌ

*« Ils sont comme des onagres (ânes) épouvantés, »*

فَرَّتْ مِن قَسْوَرَةٍ

*« s'enfuyant devant un lion »* (Sourate Al Muddathir, versets 49 à 51)

وَمَنْ أَعْرَضَ عَن ذِكْرِي فَإِنَّ لَهُ مَعِيشَةً ضَنكاً وَنَحْشُرُهُ يَوْمَ الْقِيَامَةِ أَعْمَى

*« Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes, une vie pleine de gêne, et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement »* (Sourate Ta-Ha, versets 124)

وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّن ذُكِّرَ بِآيَاتِ رَبِّهِ فَأَعْرَضَ عَنْهَا وَنَسِيَ مَا قَدَّمَتْ يَدَاهُ إِنَّا جَعَلْنَا عَلَى قُلُوبِهِمْ أَكِنَّةً أَن يَفْقَهُوهُ وَفِي آذَانِهِمْ وَقْراً وَإِن تَدْعُهُمْ إِلَى الْهُدَى فَلَن يَهْتَدُوا إِذاً أَبَداً

*« Quel pire injuste que celui à qui on a rappelé les versets de son Seigneur et qui en détourna le dos en oubliant ce que ses deux mains ont commis ? Nous avons placé des voiles sur leurs cœurs, de sorte qu'ils ne comprennent pas (le Coran), et mis une lourdeur dans leurs oreilles. Même si tu les appels vers la bonne voie, jamais ils ne pourront donc se guider »* (Sourate Al-Kahf, verset 57)

مَا خَلَقْنَا السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضَ وَمَا بَيْنَهُمَا إِلَّا بِالْحَقِّ وَأَجَلٍ مُّسَمًّى وَالَّذِينَ كَفَرُوا عَمَّا أُنذِرُوا مُعْرِضُونَ

« *Nous n'avons créé les cieux et la terre et ce qui est entre eux qu'en toute vérité et [pour] un terme fixé. Ceux qui ont mécru se détournent de ce dont ils ont été avertis* » (Sourate Al-Ahqaf, verset 3)

Allah ﷻ a qualifié de mécréants ceux qui se sont détournés de ce dont ils ont été avertis. De nos jours, beaucoup, en plus d'être ignorants, sont concernés par ces versets. Ils sont mécréants car ils se détournent et sont insensibles face à la religion d'Allah ﷻ !!!

## Troisième condition : la certitude

Il est nécessaire que la parole de l'unicité soit prononcée avec certitude et loin de toutes sortes de doutes pour qu'elle puisse être utile à la personne.

إِنَّمَا الْمُؤْمِنُونَ الَّذِينَ آمَنُوا بِاللَّهِ وَرَسُولِهِ ثُمَّ لَمْ يَرْتَابُوا وَجَاهَدُوا بِأَمْوَالِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ فِي سَبِيلِ اللَّهِ أُوْلَئِكَ هُمُ الصَّادِقُونَ

Allah ﷻ dit : « *Les vrais croyants sont seulement ceux qui croient en Allah et en Son messager, qui par la suite ne doutent point et qui luttent avec leurs biens et leurs personnes dans le chemin d'Allah. Ceux-là sont les véridiques* » Sourate Al-Hujurat, verset 15)

Allah ﷻ nous informe dans ce verset que la vraie foi est celle des véridiques, celle dans laquelle ne se trouve pas de doutes. La parole du Prophète ﷺ dit à propos de la parole de l'unicité qui sera utile et sauvera la personne : « *Je témoigne qu'il n'y a de divinité digne d'être adorée en dehors d'Allah et que je suis son messager. Quiconque mourra en ayant prononcé cette phrase en ayant aucun doute entrera au Paradis* ».

Dans un autre hadith, Abou Hourayra رضي الله عنه rapporte que le Prophète ﷺ lui dit : « *Annonce la nouvelle du Paradis à tous ceux qui ont dit la ilaha illa Allah avec un cœur rempli de certitude* ».

Ce verset et ces hadiths prouvent que la parole de l'unicité qui sauvera la personne de l'enfer et lui fera mériter le Paradis n'est pas une simple phrase prononcée sans certitude mais plutôt une parole qui sera prononcée avec un cœur rempli de certitude et loin de toutes sortes de doutes.

Malheureusement, les falsificateurs de versets et hadiths de notre époque parlent de cette phrase sans vraiment expliquer aux gens sa signification : le reniement du Taghout et la prononciation de celle-ci avec certitude (loin de toutes sortes de doutes). Ainsi, ils persuadent les gens qu'une simple prononciation sans compréhension et sans toutes sortes d'applications les sauvera de l'enfer et les fera entrer au Paradis.

Au détour d'une discussion avec un étudiant du niveau secondaire, celui-ci m'informe : « Sheikh, mes amis prétendent qu'il n'y a pas de jour dernier ni de résurrection et se moquent de moi car j'ai commencé à prier et à jeûner pendant le mois du Ramadan. Je leur ai répondu que s'il y a vraiment un jour dernier et une résurrection je serai de toute façon gagnant car le peu d'adoration que je fais ne me dérange pas et Allah ﷻ, Lui, me récompensera et si c'est eux qui ont raison, rien ne se passera mais je serai gagnant dans les deux situations ». Cet étudiant, éduqué dans l'institution de Taghout, s'est garanti le Paradis... Selon lui, s'il devait être ressuscité, il recevra certes la récompense de ses œuvres. D'après lui, si le jour de la résurrection n'existe pas, les prières et les

jeûnes, pour lesquels il ne ressentait aucune difficulté, ne lui serviront à rien si ce n'est à faire une activité sportive ou un régime. Il pense qu'il sera gagnant dans les deux cas. Mais dans la réalité, on ne peut pas être musulman avec un tel doute !

وَمَا يَتَّبِعُ أَكْثَرُهُمْ إِلاَّ ظَنّاً إِنَّ الظَّنَّ لاَ يُغْنِي مِنَ الْحَقِّ شَيْئاً إِنَّ اللهَ عَلِيمٌ بِمَا يَفْعَلُونَ

Allah ﷻ dit : « *Et la plupart d'entre eux ne suivent que conjecture (supposition). Mais, la conjecture ne sert à rien contre la vérité ! Allah sait parfaitement ce qu'ils font* » (Sourate Yunus, verset 36)

وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ افْتَرَى عَلَى اللهِ كَذِباً أُوْلَـئِكَ يُعْرَضُونَ عَلَى رَبِّهِمْ وَيَقُولُ الأَشْهَادُ هَـؤُلاء الَّذِينَ كَذَبُواْ عَلَى رَبِّهِمْ أَلاَ لَعْنَةُ اللهِ عَلَى الظَّالِمِينَ

« *Et quel pire injuste que celui qui forge un mensonge contre Allah ? Ceux-là seront présentés à leur Seigneur, et les témoins (les anges) diront : "Voilà ceux qui ont menti contre leur Seigneur". Que la malédiction d'Allah (frappe) les injustes* » (Sourate Houd, verset 18)

## Quatrième condition : la prononciation

Le Prophète ﷺ dit dans un hadith mentionné dans Sahih Al-boukhari et Sahih Mouslim : « *il m'a été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils prononcent "la ilaha illa Allah wa Muhammad rasouloullah"* ».

L'imam An-Nawawi رحمه الله a dit dans son interprétation du livre Sahih Mouslim : « *Prononcer la parole de l'unicité est une des conditions de la foi* ».

Ibnou Taymiyah رحمه الله dit : « *Quiconque, malgré sa capacité, ne prononce pas la parole de l'unicité est considéré par le consensus des musulmans comme mécréant* ».

Nous remarquons que la prononciation a toujours été mentionnée dans les hadiths en relation avec la parole de l'unicité. Bien sûr, cette condition est valable pour ceux qui savent la prononcer. Le muet et celui qui a un handicap au niveau de tout ce qui lui permet de parler, ne sont pas obligés d'appliquer cette condition.

Si une personne prononce la phrase de l'unicité, elle sera considérée au départ comme musulmane selon son apparence. Bien sûr, ce jugement ne sera valable qu'au commencement car, si après l'avoir prononcée des applications de shirk (d'association) ou de koufr (de mécréance) devaient apparaître sur ses actions,

ou que l'on remarquerait qu'elle ne s'est pas repentie de l'association qu'elle commettait auparavant, elle sera considérée comme une personne sortie de l'islam.

L'imam Al-Qurtubi ﷺ rapporte dans son livre de tafsir la parole du savant Ibnou Al-Mounzir ﷺ : « *Les savants dont la science est prise en considération se sont tous mis d'accord sur le point suivant : le mécréant deviendra musulman uniquement lorsqu'il témoignera qu'Allah est le seul digne d'être adoré et que Muhammad est son messager, et que ce qu'il a rapporté est la vérité et reniera toutes autres religions en dehors de l'islam. S'il commet et fait apparaître, après cela, un acte de mécréance, il sera considéré comme un mourtad (apostat) et sera puni en conséquence* ».

Al-Hafid Ibnou Hajar ﷺ, explique le chapitre Al-iman, après avoir cité la définition de la foi : « *ainsi, ce sont les règles de l'islam qui seront appliquées sur celui qui dira la parole de l'unicité ici sur terre* ».

Comme nous l'avons déjà dit, cette condition est totalement basée sur le reniement et le fait de désavouer l'association. C'est ainsi que les savants l'ont réglementée. Nous pouvons même remarquer cette compréhension dans la parole d'Ibnou Al-mounzir ﷺ cité plus haut. Allah ﷻ dit, dans la sourate At-Tawbah, après avoir parlé du jugement des associateurs :

فَإِن تَابُواْ وَأَقَامُواْ الصَّلاَةَ وَآتَوُاْ الزَّكَاةَ فَخَلُّواْ سَبِيلَهُمْ إِنَّ اللّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ

« *Si ensuite ils se repentent, accomplissent la Salat et acquittent la Zakat, alors laissez-leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux* » (Sourate At-Tawbah, verset 5)

Les savants interprètent cette partie du verset comme ceci : « *puis ensuite s'ils se repentent de tout acte d'association qu'ils ont commis auparavant* » (tafsir Tabari et Qurtubi). Donc, la personne devra obligatoirement s'éloigner et se repentir de toutes sortes d'actes d'association, après avoir prononcé cette phrase, si elle aspire toujours à faire partie du cercle islamique.

ذَلِكَ هُدَى اللّهِ يَهْدِي بِهِ مَن يَشَاءُ مِنْ عِبَادِهِ وَلَوْ أَشْرَكُواْ لَحَبِطَ عَنْهُم مَّا كَانُواْ يَعْمَلُونَ

Allah ﷻ dit : « *Telle est la direction par laquelle Allah guide qui Il veut parmi Ses serviteurs. Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu'ils auraient fait eût certainement été vain* » (Sourate Al-Anam, verset 88)

Cet avertissement menaçant a été également déclaré au Prophète ﷺ. Certes, les œuvres de ceux qui commettront de l'association seront annulées. Nous retrouvons donc dans un verset un avertissement pour tous les prophètes et dans un autre un

avertissement au Prophète Muhammad ﷺ. En réalité, nous savons tous que les Prophètes ne commettront en aucun cas du shirk. L'objectif de cet avertissement est en fait un moyen pour nous prévenir du danger de commettre une telle chose. Puisqu'Allah عَزَّوَجَلَّ ne tolère pas le shirk venant de ses messagers, qu'en serait-il pour nous ...?

## Cinquième condition : la sincérité et la droiture

Celui qui prononce cette phrase doit le faire avec sincérité, droiture, en attendant la récompense d'Allah ﷻ uniquement, loin de toutes sortes d'ostentations et de recherche d'une récompense terrestre.

### *La sincérité :*

وَمَا أُمِرُوا إِلَّا لِيَعْبُدُوا اللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ الدِّينَ حُنَفَاء وَيُقِيمُوا الصَّلَاةَ وَيُؤْتُوا الزَّكَاةَ وَذَلِكَ دِينُ الْقَيِّمَةِ

Allah ﷻ dit : « *Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la Salat et d'acquitter la Zakat. Et voilà la religion de droiture* » (Sourate Al-Bayyinah, verset 5)

إِنَّ الْمُنَافِقِينَ فِي الدَّرْكِ الأَسْفَلِ مِنَ النَّارِ وَلَن تَجِدَ لَهُمْ نَصِيراً

« *Les hypocrites seront, certes, au plus bas fond du Feu, et tu ne leur trouveras jamais de secoureur,* »

إِلاَّ الَّذِينَ تَابُواْ وَأَصْلَحُواْ وَاعْتَصَمُواْ بِاللّهِ وَأَخْلَصُواْ دِينَهُمْ لِلّهِ فَأُوْلَـئِكَ مَعَ الْمُؤْمِنِينَ وَسَوْفَ يُؤْتِ اللّهُ الْمُؤْمِنِينَ أَجْراً عَظِيماً

*« sauf ceux qui se repentent, s'amendent, s'attachent fermement à Allah, et Lui vouent une foi exclusive. Ceux-là seront avec les croyants. Et Allah donnera aux croyants une énorme récompense »* (Sourate An-Nissa, versets 145 et 146)

Dans un hadith Prophète ﷺ dit : *« Celui qui sera le plus heureux de mon intercession le jour du jugement est celui qui aura prononcé la parole de l'unicité avec un cœur ou un esprit rempli de sincérité ».*

***La droiture :***

---

وَمِنَ النَّاسِ مَن يَقُولُ آمَنَّا بِاللّهِ وَبِالْيَوْمِ الآخِرِ وَمَا هُم بِمُؤْمِنِينَ

Allah ﷻ dit : *« Parmi les gens, il y a ceux qui disent : "Nous croyons en Allah et au Jour dernier ! " tandis qu'en fait, ils n'y croient pas »*

يُخَادِعُونَ اللّهَ وَالَّذِينَ آمَنُوا وَمَا يَخْدَعُونَ إِلاَّ أَنفُسَهُم وَمَا يَشْعُرُونَ

*« Ils cherchent à tromper Allah et les croyants; mais ils ne trompent qu'eux-mêmes, et ils ne s'en rendent pas compte »*

فِي قُلُوبِهِم مَّرَضٌ فَزَادَهُمُ اللهُ مَرَضاً وَلَهُم عَذَابٌ أَلِيمٌ بِمَا كَانُوا يَكْذِبُونَ

*« Il y a dans leurs cœurs une maladie (de doute et d'hypocrisie), et Allah laisse croître leur maladie. Ils auront un châtiment douloureux, pour avoir menti »* (Sourate Al-Baqarah, versets 8 à 10)

D'après les versets et les hadiths, nous comprenons que la parole de l'unicité qui sauvera, par la grâce d'Allah ﷻ, la personne de l'enfer, est celle qui sera prononcée avec sincérité et droiture, loin de toutes sortes d'intentions mensongères, d'ostentation et de recherche d'une récompense terrestre et humaine.

La bonne parole est celle prononcée dans le but de mériter la satisfaction et l'agrément d'Allah ﷻ. Ce sujet est en réalité très difficile à comprendre car la sincérité et la droiture sont des applications du cœur. Les applications et l'apparence de la personne seront les preuves de sa sincérité et de sa droiture.

Par exemple, les mécréants gouverneurs-tyrans prononcent cette phrase d'une façon qui est loin d'être sincère et droite, ils miment leur "islamité" en apparence et trompent le peuple. La preuve de ceci est leur comportement envers les croyants qui

expliquent la parole de l'unicité comme l'ont demandé Allah ﷻ et Son Messager ﷺ. Si vraiment ces assoiffés de pouvoir étaient à la recherche de la satisfaction d'Allah ﷻ, ils n'empêcheraient pas les gens d'expliquer et d'appeler à la parole de l'unicité. Par conséquent, celui donc qui prononcera cette phrase avec sincérité et droiture devra la mettre en application et devra se soumettre aux jugements d'Allah ﷻ et de Son Messager ﷺ.

أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ يَزْعُمُونَ أَنَّهُمْ آمَنُواْ بِمَا أُنزِلَ إِلَيْكَ وَمَا أُنزِلَ مِن قَبْلِكَ يُرِيدُونَ أَن يَتَحَاكَمُواْ إِلَى الطَّاغُوتِ وَقَدْ أُمِرُواْ أَن يَكْفُرُواْ بِهِ وَيُرِيدُ الشَّيْطَانُ أَن يُضِلَّهُمْ ضَلاَلاً بَعِيداً

Allah ﷻ dit : « *N'as-tu pas vu ceux qui prétendent croire à ce qu'on a fait descendre vers toi [Prophète] et à ce qu'on a fait descendre avant toi ? Ils veulent prendre pour juge le Taghout, alors que c'est en lui qu'on leur a commandé de ne pas croire. Mais le Diable veut les égarer très loin, dans l'égarement* » (Sourate An-Nissa, verset 60)

فَلاَ وَرَبِّكَ لاَ يُؤْمِنُونَ حَتَّىَ يُحَكِّمُوكَ فِيمَا شَجَرَ بَيْنَهُمْ ثُمَّ لاَ يَجِدُواْ فِي أَنفُسِهِمْ حَرَجاً مِّمَّا قَضَيْتَ وَيُسَلِّمُواْ تَسْلِيماً

« *Non ! ... Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence]* » (Sourate An-Nissa, verset 65)

## Sixième condition : l'alliance et le désaveu

L'amour d'Allah ﷻ est la base de l'amour que le musulman ressent envers les croyants. Son amour est l'origine du Tawhid.

وَمِنَ النَّاسِ مَن يَتَّخِذُ مِن دُونِ اللهِ أَندَاداً يُحِبُّونَهُمْ كَحُبِّ اللهِ وَالَّذِينَ آمَنُواْ أَشَدُّ حُبّاً لِّلّهِ وَلَوْ يَرَى الَّذِينَ ظَلَمُواْ إِذْ يَرَوْنَ الْعَذَابَ أَنَّ الْقُوَّةَ لِلّهِ جَمِيعاً وَأَنَّ اللهَ شَدِيدُ الْعَذَابِ

Allah ﷻ dit : « *Parmi les hommes, il en est qui prennent, en dehors d'Allah, des égaux à Lui, en les aimant comme on aime Allah. Or les croyants sont les plus ardents en l'amour d'Allah. Quand les injustes verront le châtiment, ils sauront que la force tout entière est à Allah et qu'Allah est dur en châtiment !* » (Sourate Al-Baqarah, verset 165)

Ainsi, les croyants aiment Allah ﷻ plus que tout autre chose. Ceci est une des nécessités et une des obligations de leur foi envers Allah ﷻ. Les associateurs, quant à eux, mériteront l'enfer parce qu'ils ont aimé d'autres créatures autant qu'ils devraient aimer Allah ﷻ.

قَالُوا وَهُمْ فِيهَا يَخْتَصِمُونَ

Allah ﷻ dit : « *Ils diront, tout en s'y querellant :* »

تَاللَّهِ إِن كُنَّا لَفِي ضَلَالٍ مُّبِينٍ

« *"Par Allah ! Nous étions certes dans un égarement évident,* »

إِذْ نُسَوِّيكُم بِرَبِّ الْعَالَمِينَ

« *quand nous faisions de vous les égaux du Seigneur de l'univers* » (Sourate Ash-Shouara, versets 96 à 98)

Ibnou Al-Qayyim رحمه الله dit lors de son interprétation de ce verset : « *Il est évident qu'ils n'ont pas égalisé (associé) les autres créatures à Allah ﷻ dans la création et le partage des subsistances. Leur égalisation (association) était plutôt dans l'amour. Ils avaient aimé d'autres créatures autant qu'ils avaient aimé Allah ﷻ* ».

Puis vient, après l'amour d'Allah ﷻ, l'amour du prophète ﷺ. Son amour est une nécessité pour pouvoir croire en Allah ﷻ et appliquer la deuxième partie du témoignage de la parole de l'unicité : « Mouhammed Rasouloullah ».

قُلْ إِن كَانَ آبَاؤُكُمْ وَأَبْنَاؤُكُمْ وَإِخْوَانُكُمْ وَأَزْوَاجُكُمْ وَعَشِيرَتُكُمْ وَأَمْوَالٌ اقْتَرَفْتُمُوهَا وَتِجَارَةٌ تَخْشَوْنَ كَسَادَهَا وَمَسَاكِنُ تَرْضَوْنَهَا أَحَبَّ إِلَيْكُم مِّنَ اللهِ وَرَسُولِهِ وَجِهَادٍ فِي سَبِيلِهِ فَتَرَبَّصُواْ حَتَّى يَأْتِيَ اللهُ بِأَمْرِهِ وَاللهُ لاَ يَهْدِي الْقَوْمَ الْفَاسِقِينَ

Allah ﷻ dit : « *Dis : "Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu'Allah, Son messager et la lutte dans le sentier d'Allah, alors attendez qu'Allah fasse venir Son ordre. Et Allah ne guide pas les gens pervers"* » (Sourate At-Tawbah, verset 24)

Le prophète ﷺ dit dans un hadith : « *je jure par Celui qui détient mon âme qu'il ne sera pas croyant celui qui ne m'aime pas plus que son père, son fils et tout autre personne* »[1].

Effectivement, l'amour d'Allah ﷻ et de son messager ﷺ est l'origine et la base de la foi du musulman. L'amour d'Allah ﷻ ne s'obtient pas simplement en disant qu'on l'aime. Mais Allah ﷻ a plutôt demandé une preuve à ceux qui prétendent cet amour.

قُلْ إِن كُنتُمْ تُحِبُّونَ اللَّهَ فَاتَّبِعُونِي يُحْبِبْكُمُ اللَّهُ وَيَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ وَاللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ

Allah ﷻ dit : « *Dis : "Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux* » (Sourate Al-Imran, verset 31)

---

[1] Sahih Al-boukhari, chapitre Al-iman 14

Il est donc nécessaire que celui qui prétend aimer Allah ﷻ obéisse aux ordres du prophète Muhammad ﷺ. Ceci est une condition de la validité de son amour envers Allah ﷻ. Cette condition est indispensable pour celui qui prétend aimer Allah ﷻ et sa religion. Ceux qui prétendent aimer Allah ﷻ puis désobéissent aux ordres du prophète ﷺ contredisent le contenu de ce verset.

Fait aussi partie de cet amour, le fait d'aimer son frère musulman et de s'attacher à lui par la fraternité islamique. Le musulman devra certes aimer pour son frère ce qu'il aime pour lui. Il devra partager les soucis de son frère et devra le soutenir et l'aider de toutes les manières possibles. Il devra aimer et préférer son frère musulman aux mécréants et associateurs même si ceux-ci sont ses parents ou font partie de sa famille.

Le prophète ﷺ dit dans un hadith : « *aucun d'entre vous ne sera vraiment croyant tant qu'il n'aimera pas pour son frère ce qu'il aime pour lui-même* »[1]

إِنَّمَا وَلِيُّكُمُ اللهُ وَرَسُولُهُ وَالَّذِينَ آمَنُواْ الَّذِينَ يُقِيمُونَ الصَّلاَةَ وَيُؤْتُونَ الزَّكَاةَ وَهُمْ رَاكِعُونَ

Allah ﷻ dit : « *Vous n'avez d'autres alliés qu'Allah, Son messager, et les croyants qui accomplissent la Salat, s'acquittent de la Zakat, et s'inclinent (devant Allah)* »

---

[1] Sahih Al-boukhari, chapitre Al-iman 13

وَمَن يَتَوَلَّ اللهَ وَرَسُولَهُ وَالَّذِينَ آمَنُواْ فَإِنَّ حِزْبَ اللهِ هُمُ الْغَالِبُونَ

*« Et quiconque prend pour alliés Allah, Son messager et les croyants, [réussira] car c'est le parti d'Allah qui sera victorieux »* (Sourate Al-Maida, versets 55 et 56)

أَمْ حَسِبْتُمْ أَن تُتْرَكُواْ وَلَمَّا يَعْلَمِ اللهُ الَّذِينَ جَاهَدُواْ مِنكُمْ وَلَمْ يَتَّخِذُواْ مِن دُونِ اللهِ وَلاَ رَسُولِهِ وَلاَ الْمُؤْمِنِينَ وَلِيجَةً وَاللهُ خَبِيرٌ بِمَا تَعْمَلُونَ

Allah ﷻ dit : *« Pensez-vous que vous serez délaissés, cependant qu'Allah n'a pas encore distingué ceux d'entre vous qui ont lutté et qui n'ont pas cherché des alliés en dehors d'Allah, de Son messager et des croyants ? Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites »* (Sourate At-Tawbah, verset 16)

Aimer la parole de l'unicité et ses adeptes nécessite le reniement et la haine des Taghout et des associateurs.

لاَّ يَتَّخِذِ الْمُؤْمِنُونَ الْكَافِرِينَ أَوْلِيَاء مِن دُوْنِ الْمُؤْمِنِينَ وَمَن يَفْعَلْ ذَلِكَ فَلَيْسَ مِنَ اللهِ فِي شَيْءٍ إِلاَّ أَن تَتَّقُواْ مِنْهُمْ تُقَاةً وَيُحَذِّرُكُمُ اللهُ نَفْسَهُ وَإِلَى اللهِ الْمَصِيرُ

Allah ﷻ dit : *« Que les croyants ne prennent pas, pour alliés, des infidèles, au lieu des croyants. Quiconque le fait contredit la religion d'Allah, à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux. Allah vous met en*

*garde à l'égard de Lui-même. Et c'est à Allah le retour* » (Sourate Al-Imran, verset 28)

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُواْ لاَ تَتَّخِذُواْ الْيَهُودَ وَالنَّصَارَى أَوْلِيَاء بَعْضُهُمْ أَوْلِيَاء بَعْضٍ وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُ مِنْهُمْ إِنَّ اللّهَ لاَ يَهْدِي الْقَوْمَ الظَّالِمِينَ

« *Ô les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes* » (Sourate Al-Maida, verset 51)

Nous avons certainement cru au verset de notre Seigneur ﷻ, et c'est la raison pour laquelle nous avons considéré les commerçants de la religion comme faisant partie des mécréants. S'ils avaient vraiment cru, ils s'allieraient avec les amis d'Allah ﷻ et non ses ennemis.

وَلَوْ كَانُوا يُؤْمِنُونَ بِاللهِ والنَّبِيِّ وَمَا أُنزِلَ إِلَيْهِ مَا اتَّخَذُوهُمْ أَوْلِيَاء وَلَـكِنَّ كَثِيراً مِّنْهُمْ فَاسِقُونَ

Allah ﷻ dit : « *S'ils croyaient en Allah, au Prophète et à ce qui lui a été descendu, ils ne prendraient pas ces mécréants pour alliés. Mais beaucoup d'entre eux sont pervers* » (Sourate Al-Maida, verset 81)

L'amour pour les croyants et celui pour les mécréants ne peut se réunir dans un même cœur. Lorsque la foi pénètre le cœur, l'amour des mécréants disparait ; et

lorsque l'amour des mécréants apparait dans le cœur de la personne, la foi disparait.

لَا تَجِدُ قَوْماً يُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ يُوَادُّونَ مَنْ حَادَّ اللَّهَ وَرَسُولَهُ وَلَوْ كَانُوا آبَاءهُمْ أَوْ أَبْنَاءهُمْ أَوْ إِخْوَانَهُمْ أَوْ عَشِيرَتَهُمْ أُوْلَئِكَ كَتَبَ فِي قُلُوبِهِمُ الْإِيمَانَ وَأَيَّدَهُم بِرُوحٍ مِّنْهُ وَيُدْخِلُهُمْ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا عَنْهُ أُوْلَئِكَ حِزْبُ اللَّهِ أَلَا إِنَّ حِزْبَ اللَّهِ هُمُ الْمُفْلِحُونَ

Allah ﷻ dit : « *Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leur pères, leur fils, leurs frères ou les gens de leur tribu. Il a prescrit la foi dans leurs cœurs et Il les a aidés de Son secours. Il les fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement. Allah les agrée et ils L'agréent. Ceux-là sont le parti d'Allah. Le parti d'Allah est celui de ceux qui réussissent* » (Sourate Al-Mujadalah, verset 22)

## Septième condition : l'application

La religion islamique est une religion qui accorde une grande importance autant à la pratique qu'à la théorie. Si nous devions analyser le Coran du début jusqu'à la fin, nous remarquerions que lorsqu'Allah ﷻ adresse la parole aux croyants, Il ﷻ a toujours cité les applications de la croyance. En se basant sur la révélation, les savants d'Ahlou sounnah wa al jama'a ont considéré les applications comme une partie de la foi. Le Coran a qualifié d'hypocrites ceux qui, après avoir prétendu la foi, n'ont pas appliqué leur religion et ont démenti leur croyance.

Le mot « croyance » a toujours été cité et utilisé sous forme de verbe dans le Coran. Cela car le verbe est un nom qui signifie l'action, l'application, la pratique et l'agitation. La parole de l'unicité, qui est la théorie de cette religion, ne sera utile à la personne que lorsqu'elle passera à l'application et à la pratique. Dans le cas contraire, cette même personne sera reniée par le Coran.

وَيَقُولُونَ آمَنَّا بِاللَّهِ وَبِالرَّسُولِ وَأَطَعْنَا ثُمَّ يَتَوَلَّى فَرِيقٌ مِّنْهُم مِّن بَعْدِ ذَٰلِكَ وَمَا أُولَٰئِكَ بِالْمُؤْمِنِينَ

Allah ﷻ dit : « *Et ils disent : "Nous croyons en Allah et au messager et nous obéissons". Puis après cela, une partie d'entre eux fait volte-face. Ce ne sont point ceux-là les croyants* » (Sourate An-Nur, verset 47)

Comme nous le remarquons, Allah ﷻ a réfuté la foi de ceux qui, après avoir dit : « *Nous obéissons à Allah et à son messager* », se sont détournés de l'application de cette religion.

فَلَا صَدَّقَ وَلَا صَلَّى

Allah ﷻ dit : « *Mais il n'a ni cru, ni fait la Salat;* »

وَلَكِن كَذَّبَ وَتَوَلَّى

« *par contre, il a démenti et tourné le dos* » (Sourate Al-Qiyamah, versets 31 et 32)

Dans ce verset, nous remarquons que le fait de démentir a été cité en opposition à la croyance et le fait de tourner le dos en opposé à la prière. Dans le verset 47 de la sourate An-Nur cité plus haut, la foi de ceux qui ont prétendu l'avoir a été démentie, non pas parce qu'ils se sont détournés d'Allah ﷻ, mais plutôt car ils se sont détournés de l'obéissance et de l'application.

قُلْ أَطِيعُواْ اللهَ وَالرَّسُولَ فإِن تَوَلَّوْاْ فَإِنَّ اللهَ لاَ يُحِبُّ الْكَافِرِينَ

Allah ﷻ dit : « *Dis : "Obéissez à Allah et au Messager. Et si vous tournez le dos... alors Allah n'aime pas les infidèles !* » (Sourate Al-Imran, verset 32)

Dans ce verset, Allah ﷻ ordonne tout d'abord l'obéissance, puis qualifie de mécréants ceux qui se détournent de celle-ci.

Dans sahih Al-Boukhari, chapitre Al-iman, l'Imam al Boukhari رحمه الله expose la parole du Prophète ﷺ au groupe de gens qui sont venus lui rendre visite : *« Je vous ordonne la foi (Al-iman), savez-vous ce qu'est la foi ? La foi est le témoignage qu'il n'y a pas de divinité digne d'être adorée en dehors d'Allah, et que Muhammad est Son messager, accomplir la prière, acquitter la zakat, jeûner le mois du Ramadan et donner le cinquième du butin[1] ».*

Lorsque le Prophète ﷺ instruisait les compagnons au sujet de la foi, il liait cette dernière directement aux applications. Cela simplement pour que les gens comprennent que la parole de l'unicité n'est pas une simple phrase à répéter mais qu'elle doit être soutenue par les applications apparentes de la religion islamique.

Allah ﷻ nous a informé que la création de l'homme n'est pas sans objectif, au contraire sa création a un but bien précis : adorer Allah ﷻ en lui vouant toutes sortes de cultes. Adorer Allah ﷻ veut dire faire ce qui satisfait et plait à Allah ﷻ. La création même de l'homme nous prouve directement le lien entre la croyance et les applications. Allah ﷻ dit :

---

[1] Sahih Al-Boukhari, chapitre la foi 53, chapitre la science 87

أَيَحْسَبُ الْإِنسَانُ أَن يُتْرَكَ سُدًى

*« L'homme pense-t-il qu'on le laissera sans obligation à observer ? »* (Sourate Al-Qiyamah, verset 36)

Les imams Shafii ﷺ et Moujahid ﷺ ont dit lors de l'interprétation de ce verset : *« Est-ce que l'homme croit qu'on va le laisser sans lui ordonner et lui interdire ? L'homme ne va pas être laissé simplement à son sort lorsqu'il prononcera la phrase de l'unicité, il sera plutôt testé et éprouvé par des ordres et des interdits. Celui qui a prétendu avoir la foi, devra donc le prouver en appliquant les ordres et en s'éloignant des interdits ».*

Effectivement, c'est uniquement lorsque la parole de l'unicité est soutenue par les applications qu'elle deviendra utile à la personne. Le prophète ﷺ dit dans un hadith rapporté par les imams Boukhari ﷺ et Mouslim ﷺ : *« On m'a ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a de divinité digne d'être adorée en dehors d'Allah et que Muhammad et Son Messager, qu'ils accomplissent la Salat et acquittent la Zakat ».*

Comme nous le remarquons dans le hadith, le prophète ﷺ ne s'est pas contenté de voir les gens témoigner, il a ajouté à ceci, obligatoirement, l'application de cette religion.

## Huitième condition : mourir avec la parole de l'unicité

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُواْ اتَّقُواْ اللهَ حَقَّ تُقَاتِهِ وَلاَ تَمُوتُنَّ إِلاَّ وَأَنتُم مُّسْلِمُونَ

Allah ﷻ dit : « *ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission* » (Sourate Al-Imran 102)

Pour que la personne puisse profiter de la parole de l'unicité, elle doit obligatoirement mourir avec celle-ci. Cette phrase n'aurait plus aucune utilité si elle avait le malheur de commettre un acte d'annulation de l'islam ou si elle se détournait aux derniers moments de sa vie.

وَمَن يَرْتَدِدْ مِنكُمْ عَن دِينِهِ فَيَمُتْ وَهُوَ كَافِرٌ فَأُوْلَـئِكَ حَبِطَتْ أَعْمَالُهُمْ فِي الدُّنْيَا وَالآخِرَةِ وَأُوْلَـئِكَ أَصْحَابُ النَّارِ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ

Allah ﷻ dit : *Et ceux parmi vous qui adjureront leur religion et mourront infidèles, vaines seront pour eux leurs actions dans la vie immédiate et la vie future. Voilà les gens du Feu : ils y demeureront éternellement* » (Sourate Al-Baqarah, verset 217)

L'imam Mouslim رحمه الله rapporte le hadith d'Abou dhar رضي الله عنه , dans lequel le prophète ﷺ dit : « *quiconque mourra*

*avec la parole de l'unicité après l'avoir prononcée entrera au Paradis ».*

Le prophète ﷺ a donc posé comme condition pour cette parole de vivre avec celle-ci jusqu'au dernier moment.

# CONCLUSION

# Conclusion

Les conditions que nous venons de citer sont des conditions déterminées par les savants en se basant sur les récits coraniques et prophétiques. Si nous le voulions, nous citerions encore d'autres conditions secondaires mais la plupart de celles-ci font partie de celles citées dans ce livre.

Après avoir cité les conditions de cette phrase, nous disons :

Il ne suffit pas à la personne de prononcer la parole de l'unicité pour pouvoir être sauvée. L'homme n'entrera au Paradis et ne profitera de cette phrase que lorsqu'il la prononcera et la mettra en application avec ses conditions, s'éloignera de toutes sortes d'actes, de paroles et de croyances pouvant annuler la validité de sa foi.

En conclusion, la personne méritera d'entrer au Paradis lorsqu'elle prononcera la parole de l'unicité avec sa langue, reniera les tawaghits, s'attachera à celle-ci avec sincérité, aimera et s'alliera aux gens du Tawhid, détestera ceux qui s'opposent à celle-ci et mettra en application ses nécessités jusqu'à sa mort.

Le fait de ne citer qu'un seul hadith à ce sujet et dire que celui qui dira la parole de l'unicité entrera au Paradis, sans prendre en considération les autres récits dans lesquels les conditions de cette parole ont

été citées, est une compréhension simpliste et fausse de la religion. C'est exactement comme le fait de n'accepter qu'un seul hadith à propos de la prière, de dire que pour celui qui l'accomplira, la prière sera pour lui une lumière et une réussite le jour du jugement, sans prendre en considération les autres hadiths dans lesquels les conditions de la prière sont citées. Ceci n'est pas le comportement et la compréhension d'une personne sensée. Ce n'est pas la compréhension correcte de la religion d'Allah عَزَّوَجَلَّ. Dans cette religion, les adorations doivent être appliquées avec leurs conditions.

Nous concluons par notre invocation : « *Louange à Allah, seigneur de l'univers* ».

# TABLE DES MATIERES

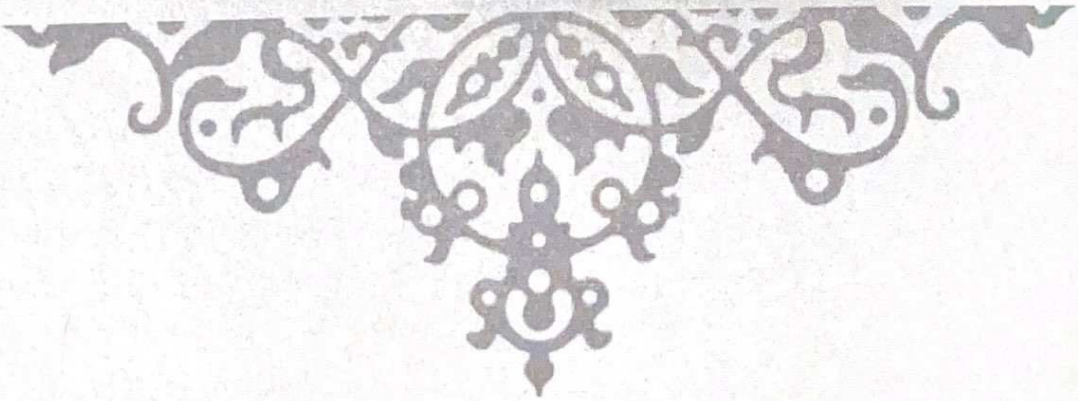

# Table des matières

*Préface du traducteur* ____ 6

*Introduction* ____ 12

*Pourquoi la parole de l'unicité (kalimah attawhid)?* ____ 18

1- Cette phrase est l'appel commun de tous les prophètes ____ 19

2- Cette phrase est le but de notre création ____ 32

3- Différences entre ceux qui prononcent cette phrase aujourd'hui et les premiers à l'avoir prononcée ____ 35

4- Pourquoi avoir choisi cette phrase ? ____ 42

*La signification de la parole de l'unicité* ____ 52

*L'adoration dans le Coran* ____ 60

1- Donner le droit de légiférer ____ 60

2- L'invocation ____ 65

3- L'obéissance ____ 70

*Explication d'un point primordial* ____ 76

*Les conditions de la parole de l'unicité* ____ 86

Quelle est la signification d'une condition (chart) ? ____ 88

Première condition : Renier le Taghout ____ 90

L'explication du terme « Taghout » ____ 94

Première caractéristique du Taghout et son explication ____ 98

Chaytan (le diable) ____ 99

Les prêcheurs pour la démocratie (les partis politiques) _____ 104
Toutes sortes d'instituts qui enseignent une pensée ou un comportement contraire à celui de la religion islamique _____ 107
Les représentants de la religion islamique _____ 111
La télévision _____ 112
Les passions et les envies _____ 116
Deuxième caractéristique du Taghout et son explication _____ 123
Les gouverneurs et les membres du parlement _____ 126
Les tribunaux de koufr et de shirk _____ 130
Les traditions, les coutumes et la religion des ancêtres _____ 132
La raison et la logique _____ 135
Troisième caractéristique du Taghout et son explication _____ 139
Quatrième caractéristique du Taghout et son explication _____ 148
Méthode de désaveu du Taghout _____ 149
Première méthode - la confrontation et le désaveu par les membres (corporel) _____ 151
Deuxième méthode - la confrontation et le désaveu par la langue (oral) _____ 152
Premièrement : s'éloigner du Taghout, de ceux qui l'adorent ou qui l'aident dans la mécréance _____ 153
Deuxièmement : s'éloigner et se désavouer du Taghout _____ 154
Troisièmement : reconnaître qu'ils sont mécréants (appliquer le takfir sur le Taghout et sur ceux qui l'adorent) _____ 156
Quatrièmement : une haine et une inimitié éternelle entre nous et eux _____ 167

**Deuxième condition : la science _____ 169**

**Troisième condition : la certitude _____ 179**

**Quatrième condition : la prononciation _____ 182**

**Cinquième condition : la sincérité et la droiture _____ 186**

**Sixième condition : l'alliance et le désaveu** _____ 191

**Septième condition : l'application** _____ 198

**Huitième condition : mourir avec la parole de l'unicité** _____ 202

***Conclusion*** _____ *206*

L'APPEL
# COMMUN DE TOUS LES PROPHETES

"La ilaha illa Allah" est l'appel commun de tous les prophètes.

C'est cette phrase qui a partagé les sociétés en croyants et mécréants.

C'est cette phrase qui a déterminé la récompense de toute personne sur Terre et dans l'Au-Delà.

C'est cette phrase qui a mis en conflit le père et le fils depuis les débuts de l'histoire.

C'est cette phrase qui a, d'une part, poussé Noé à s'attribuer dans le bateau de la victoire e, d'autre part, été la cause de la noyade de son fils dans l'immenses vagues déchirantes.

C'est cette phrase qui a, d'une part sauvé Lout et a fait en sorte qu'il soit parmi les gagnants et, d'autre part, a placé son épouse comme étant parmi les perdants sur lesquels des pluies meurtrières se sont abbatues.

C'est cette phrase qui a donné à Ibrahim le courage de dire à son père et à son peuple: "Vous et vos ancêtres êtes des égarés".

Les enfants d'Israël ont été sauvés du tyran de leur temps par la cause de leur patience sur le chemin de cette phrase et par la suite ont été perdus pendant 40 ans dans le désert à cause de leur trahison envers cette parole.

C'est uniquement à cause de cette phrase que les notables faisaient du mal leur prophètes.

C'est la première phrase qui explique les efforts de tous les prophètes dans le coran.

Le prophète était surnommé 'Al Amin', car il était le juste auprès de son peuple, mais cette phrase les a incités à dire de lui qu'il était un menteur, un fou, un magicien...

C'est encore cette belle phrase qui a sauvé les Arabes de l'humiliation, de l'esclavage et les a placés parmi les plus honorés sur cette terre.

ABOU HANDALA